

lisi LINK SOLUTIONS FOR INDUSTRY

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE **09**





Autorité des Marchés Financiers

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2010 conformément à l'article 212-13 de son règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Sommaire

1 Informations générales concernant la société 5

1. Responsable du document de référence et contrôleurs légaux	6
2. Politique d'information	6
3. Organigramme juridique	7
4. Chiffres clés	8
5. Informations concernant l'émetteur	8

2 Situation financière 13

1. Aperçu des principales activités	14
2. Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	16

3 Etats financiers consolidés 23

1. Les états financiers	24
2. Les notes annexes	28

4 Etats financiers sociaux 57

1. Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	58
2. Les états financiers	60
3. Les notes annexes aux comptes sociaux	64

5 Facteurs de risques 71

1. Environnement	72
2. Hygiène et sécurité	72
3. Gestion des risques	73
4. Informations sur les risques de l'émetteur	73
5. Politique d'assurances	75

6 Informations sur la société et le gouvernement d'entreprise 77

1. Informations sur la société	78
2. Gouvernement d'entreprise	82

7 Documents spécifiques à l'Assemblée Générale 93

1. Rapport du Président du Conseil d'Administration	94
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	97
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	98
4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	99
5. Rapport général des Commissaires aux Comptes	100
6. Projets de résolutions	101
Table de concordance	103
Glossaire	106

1

Informations générales concernant la société

1	Responsable du document de référence et contrôleurs légaux	6
1.1	Nom et fonction du responsable du document de référence	6
1.2	Attestation du responsable du document de référence	6
1.3	Contrôleurs légaux	6
2	Politique d'information	6
2.1	Responsable de l'information financière	6
2.2	Documentation	6
3	Organigramme juridique	7
4	Chiffres clés	8
5	Informations concernant l'émetteur	8
5.1	Répartition du capital	8
5.2	Historique	10
5.3	Raison sociale – siège social et législation	10
5.4	Constitution et durée – acte constitutif et statuts	11
5.5	Consultation des documents juridiques	12

1 - Responsable du document de référence et contrôleurs légaux

1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence

Mr. Emmanuel VIELLARD
Vice Président-Directeur Général

1.2 Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant dans les chapitres 2-3-4-5-6 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, la société SALUSTRO REYDEL (membre de KPMG International) et la société EXCO CAP AUDIT, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence ».

Paris, le 15 avril 2010.

Emmanuel VIELLARD
Vice Président-Directeur Général

1.3 Contrôleurs légaux

Commissaires aux Comptes titulaires :

• EXCO CAP AUDIT représenté par Pierre BURNEL
2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex
Mandat attribué le 13 avril 1993 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

• SALUSTRO REYDEL membre de KPMG International représenté par Laurent GENIN
1 cours Valmy
92923 PARIS LA DEFENSE Cedex
Mandat attribué le 4 mars 1999 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Commissaires aux Comptes suppléants :

• Monsieur Jean-François CALAME
2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex
Mandat attribué le 13 avril 1993 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

• Monsieur Jean-Claude REYDEL
1 cours Valmy
92923 PARIS LA DEFENSE Cedex
Mandat attribué le 4 mars 1999 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

2 - Politique d'information

2.1 Responsable de l'information financière

Mr. Emmanuel Viellard

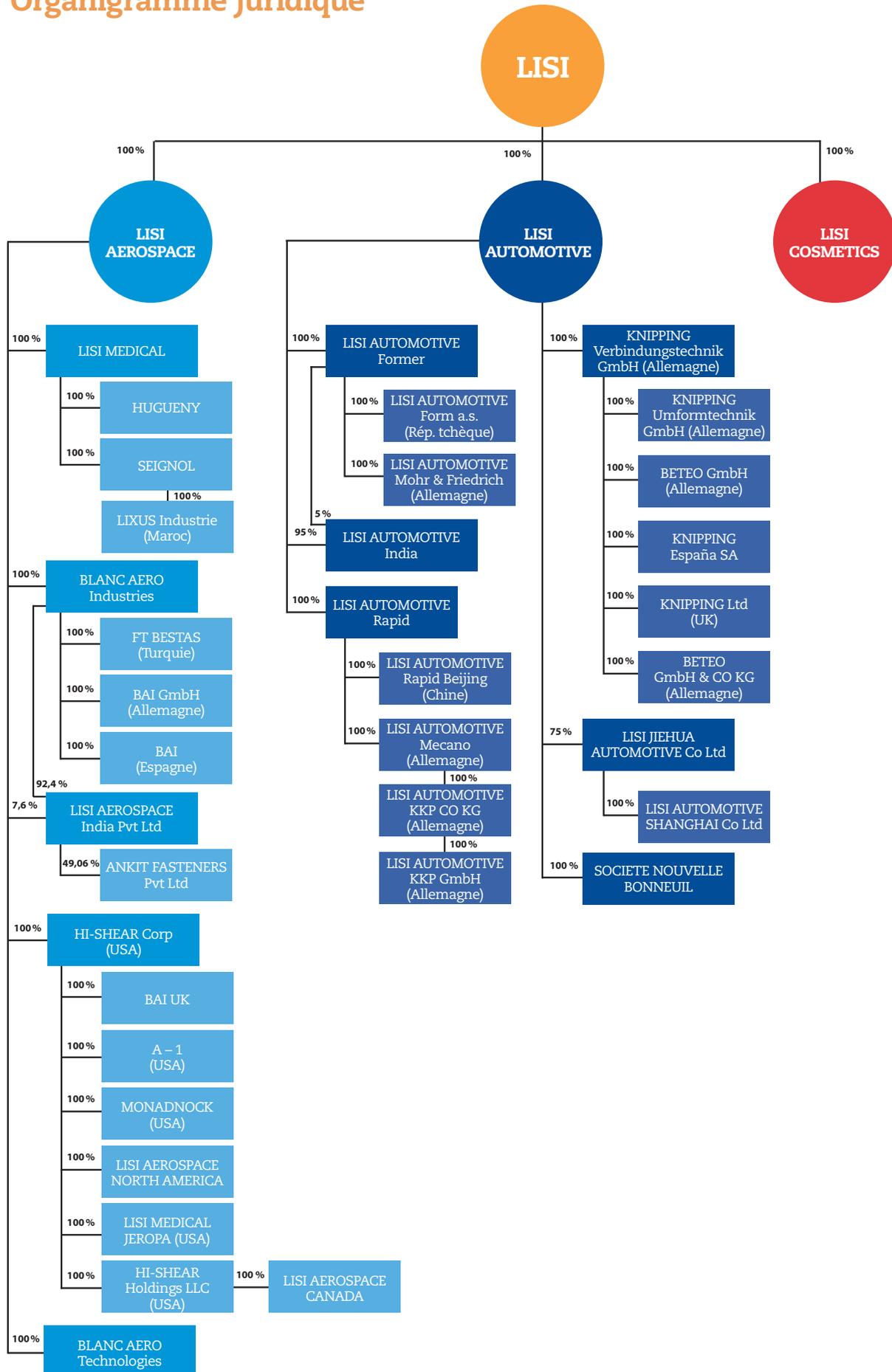
LISI
Le Millenium
18 rue Albert Camus
BP 431
90008 BELFORT Cedex
Tél. : + 33 (0)3 84 57 00 77 / Fax : + 33 (0)3 84 57 02 00
Site internet : www.lisi-group.com
Courriel : emmanuel.viellard@lisi-group.com

2.2 Documentation

- Document de référence en français et en anglais (version papier et CD)
- Communiqué de presse

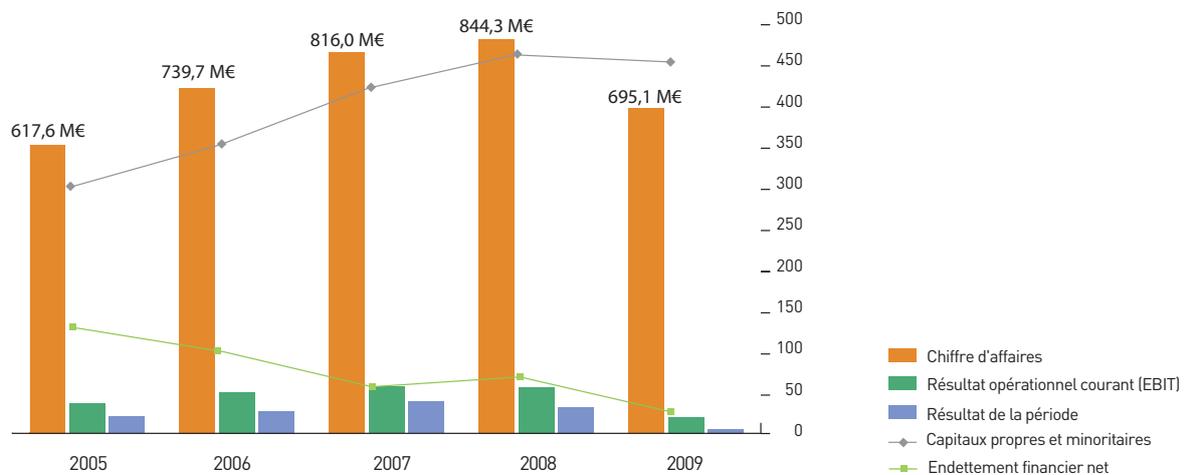
Tous les documents sont mis à la disposition des actionnaires. Ils peuvent être demandés au siège de la société (à l'adresse ci-dessus) ou consultés sur le site internet. Le Groupe a mis depuis neuf ans, à la disposition du public, son site institutionnel en français et en anglais. Les rapports annuels ainsi que les informations trimestrielles et toutes les informations réglementées y sont téléchargeables.

3 - Organigramme juridique



4 - Chiffres clés

En millions d'€	2009	2008	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	695,1	844,3	816,0	739,7	617,6
Résultat opérationnel courant (EBIT)	34,2	98,9	100,1	88,6	63,8
Résultat de la période	9,4	56,2	67,6	48,0	35,6
Capitaux propres et minoritaires	450,6	458,6	425,3	357,0	310,3
Endettement financier net	28,5	69,4	53,3	105,6	136,4

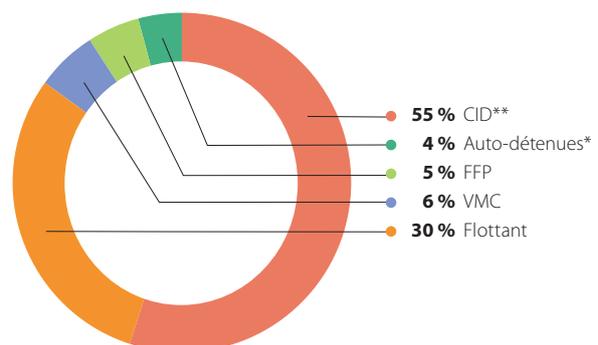


5 - Informations concernant l'émetteur

5.1 Répartition du capital

Fiche signalétique de l'action LISI

Code ISIN : FR 0000050353
 Code Reuters : GFIL.PA
 Code Bloomberg : FII.FP
 Compartiment : B Eurolist
 Place de cotation : Euronext Paris
 Nombre de titres : 10 753 861
 Capitalisation boursière au 31 décembre 2009 : 369 M€
 Indices : CAC Mid 100, SBF 250 et Next 150



* Réservées aux programmes d'actions sous conditions de performance et de stock-options.

** Participations directes et indirectes :

VMC : 21,25 %

FFP : 18,98 %

CIKO : 16,75 %

Liquidité du titre :

Taux de rotation du flottant : 28 %

Nombre de titres traités par jour en moyenne sur l'année 2009 : 4 000

Mois	Cours de clôture	Cours le + Haut	Cours le + Bas	Moyenne par séance	Volumes de transactions	Titres traités dans le mois ⁽¹⁾
	€	€	€	€	K€	
2007						
Janvier	64,50	67,50	61,20	64,35	25 735	393 405
Février	67,00	69,10	64,20	66,65	18 253	254 327
Mars	67,60	68,27	62,00	65,14	12 400	185 293
Avril	77,20	78,30	67,65	72,98	16 732	231 674
Mai	80,40	82,00	76,00	79,00	14 588	184 460
Juin	83,99	92,00	77,25	84,63	32 510	332 655
Juillet	87,90	90,99	81,90	86,45	22 667	244 290
Août	85,50	87,49	74,23	80,86	31 250	357 857
Septembre	82,00	86,00	78,00	82,00	11 334	138 110
Octobre	81,40	83,50	78,06	80,78	20 248	235 315
Novembre	67,67	81,85	66,54	74,20	21 801	284 647
Décembre	65,00	71,40	63,20	67,30	21 661	317 018
2008						
Janvier	58,67	65,81	49,45	57,63	24 832	445 000
Février	60,57	62,50	55,00	58,75	19 492	327 915
Mars	65,14	67,85	60,50	64,18	12 615	191 137
Avril	69,30	69,85	64,12	66,99	19 750	293 850
Mai	68,00	71,90	61,04	66,47	49 970	402 735
Juin	57,18	69,87	55,01	62,44	31 912	512 824
Juillet	57,63	59,63	51,24	55,44	13 688	220 753
Août	55,00	57,63	52,38	55,01	6 065	101 276
Septembre	47,60	56,00	44,00	50,00	17 991	360 169
Octobre	34,79	48,49	26,01	37,25	24 056	639 747
Novembre	29,00	37,75	27,20	32,48	11 046	312 830
Décembre	24,50	28,99	24,06	26,53	3 721	141 218
2009						
Janvier	25,78	29,91	22,61	26,26	3 556	136 223
Février	26,48	26,87	21,16	24,02	3 416	135 400
Mars	23,40	26,10	19,81	22,96	1 316	56 590
Avril	29,00	29,00	22,70	25,85	2 600	99 291
Mai	31,80	31,80	26,00	28,90	2 146	71 099
Juin	30,80	33,50	29,50	31,50	1 564	48 950
Juillet	34,00	34,00	29,15	31,58	2 029	65 596
Août	38,20	38,20	31,80	35,00	1 731	48 884
Septembre	37,40	39,00	34,20	36,60	3 036	82 744
Octobre	31,00	38,75	31,00	34,88	3 921	107 449
Novembre	33,49	34,80	30,15	32,48	2 170	64 666
Décembre	34,30	34,30	31,61	32,96	2 923	89 650
2010						
Janvier	38,80	40,00	34,31	37,16	3 041	80 625
Février	36,50	39,10	34,13	36,62	1 897	52 303

(1) Sauf hors système.

Contrat d'animation

Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI et est effectué par :

ODDO FINANCE CORPORATE

Monsieur Eric BIGOTTEAU
Courriel : ebigotteau@oddo.fr
Tél : +33 (0)4 72 68 27 60

5.2 Historique

1777

Création par Frédéric JAPY d'une fabrique de mouvements d'horlogerie à Beaucourt près de Montbéliard ; quelques années plus tard, fondation à Morvillars dans la région de Belfort de la manufacture MIGEON & DOMINE qui deviendra la société VIELLARD MIGEON et Compagnie (VMC).

1806

Les sociétés JAPY Frères et VIELLARD & MIGEON décident de lancer conjointement la première fabrication industrielle de vis à bois forgées en France.

1899

Création à Delle (Territoire de Belfort), par la famille DUBAIL - KOHLER, de la Société Industrielle de Delle qui se spécialise rapidement dans la fabrication de visserie par décolletage.

1968

Ces trois entreprises familiales (KOHLER, JAPY et VIELLARD) fusionnent pour constituer la société GFD⁽¹⁾ qui devient alors le premier fabricant français de visserie-boulonnerie standard et automobile. Les trois familles fondatrices se retrouvent aujourd'hui au sein de CID (Compagnie Industrielle de Delle) actionnaire de contrôle du Groupe LISI.

1977

GFD prend le contrôle de la société BLANC AERO, spécialisée dans les fixations aéronautiques et dans les composants d'emballage pour la Parfumerie. Le nouveau Groupe est baptisé GFI.

1989

GFI s'introduit sur le Second Marché de la bourse de Paris et devient GFI Industries.

1990 / 2000

Au cours de la décennie 90, GFI Industries s'est renforcé dans ses trois secteurs par l'acquisition de plus d'une quinzaine de sociétés en Europe et aux Etats-Unis.

2002

Pour mieux s'identifier à ses métiers, GFI Industries devient LISI, acronyme de **Link Solutions for Industry** ; ses trois divisions reprennent chacune ce nom en y ajoutant son secteur d'activité principal : LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS.

Poursuite de la stratégie de recentrage sur le Core Business :

- Cession des activités non stratégiques (GFD, Ars Industries et l'unité de production d'Aillevillers),
- Acquisition de la société californienne MONADNOCK (LISI AEROSPACE).

2004

Acquisition de la société FORM a.s en République tchèque (LISI AUTOMOTIVE).

2005

Acquisition de la société KNIPPING en Allemagne (LISI AUTOMOTIVE).
Ouverture d'une usine au Canada (LISI AEROSPACE).
Cession de la société Gradel (LISI AUTOMOTIVE).

2007

Vente de la société de distribution Eurofast à la société ANIXTER France (LISI AEROSPACE).

LISI AUTOMOTIVE cède son site de Monistrol-sur-Loire au groupe PRECITURN.

Création du sous-ensemble LISI MEDICAL suite aux acquisitions des sociétés :

- HUGUENY (Lyon), spécialisée dans les implants du rachis,
- JEROPA (Escondido-USA), spécialisée dans les implants dentaires,
- SEIGNOL et INTERMED Application (Neyron-France) et LIXUS (Tanger-Maroc), spécialisées dans la sous-traitance de fabrication d'implants dentaires et orthopédiques.

2008

LISI AUTOMOTIVE accroît sa présence en Chine et en Inde avec la création d'un deuxième site de production à Shanghai dédié à la fabrication de fixations vissées pour l'automobile.

2009

Le 1^{er} avril 2009, le Groupe a cédé la société SDU, filiale du groupe KNIPPING, qui était spécialisée dans la distribution de produits techniques à destination des mines et de l'industrie en Allemagne et en Pologne.

Le Groupe s'est également montré très actif sur le plan des acquisitions avec l'annonce de deux projets de croissance externe :

La reprise de deux sites français du groupe américain Acument Global Technologies, spécialisés dans la fabrication de fixations pour l'industrie automobile.

Le rachat d'un site de production de prothèses de hanches au groupe américain STRYKER, Stryker Corporation, l'un des fournisseurs de technologies médicales les plus importants au monde. L'accord est par ailleurs assorti d'un contrat de fournitures sur 5 ans.

Annoncée courant décembre 2009, la finalisation de ces deux projets est liée à la réalisation d'un certain nombre de conditions qui n'étaient pas encore remplies à la clôture de l'exercice.

5.3 Raison sociale – siège social et législation

Dénomination sociale et siège social

LISI S.A. – Le Millenium – 18 rue Albert Camus – 90008 BELFORT Cedex

Forme et législation de l'émetteur

Société Anonyme régie par la législation française.

Lieu et N° de l'enregistrement

- R.C.S.: BELFORT 536 820 269
- Code NAF : 7010 Z

⁽¹⁾ Générale de Forgeage et Décolletage

5.4 Constitution et durée - acte constitutif et statuts

Constitution et durée

La société a été constituée le 5 juillet 1968. Sa durée expirera le 4 juillet 2067, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la société a pour objet :

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ;
- la fabrication, l'achat et la vente de tous articles quelconques, et notamment de ceux se rapportant à la visserie, boulonnerie, au forgeage, au décolletage, à l'outillage et à la construction de machines ;
- éventuellement, toutes opérations rentrant dans l'industrie de la mécanique et le commerce des articles s'y rattachant ;
- la participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou affaires pouvant se rapporter aux dits objets ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales, et ce, sous quelque forme que ce soit, création de société nouvelle, apport souscription, achat de titres et droits sociaux... ;
- et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Clauses statutaires particulières

Article 17 – Répartition des bénéfices

- Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'Assemblée Générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.
- Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

Article 15-1 à 15-5 – Assemblées Générales

- Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles se réunissent au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.
- L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :
 1. Pour les titulaires d'actions nominatives à l'inscription en compte nominatif pur ou administré, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée ;
 2. Pour les titulaires d'actions au porteur, s'il en existe, par la remise dans le même délai, d'un certificat établi par l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ou de supprimer ce délai.

- Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président le plus âgé ou à défaut de Vice-Président par l'Administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.
- Sauf disposition légale ou réglementaire contraire, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :
 1. A toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire ;
 2. Aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent du degré successible.

- Lorsqu'il est fait usage par les actionnaires d'une formule de vote par correspondance, seules sont prises en compte les formules de vote parvenues à la société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Par ailleurs, la présence de l'actionnaire à l'Assemblée Générale entraîne l'annulation de la formule de vote par correspondance et/ou de la formule de procuration que ledit actionnaire aura le cas échéant fait parvenir à la société ; sa présence prévalant sur tout autre mode de participation antérieurement choisi par lui. En dehors de la présence de l'actionnaire à l'Assemblée, sa formule de procuration, n'est prise en considération que sous réserve des votes le cas échéant exprimés dans sa formule de vote par correspondance.

Article 9 – Déclaration de franchissement de seuil

- Les valeurs mobilières sont librement négociables sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.
- Leur transmission s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation.
- Les valeurs mobilières sont indivisibles à l'égard de la société.
- Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs valeurs mobilières anciennes pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange ou d'attribution de titres donnant droit à un titre nouveau contre remise de plusieurs valeurs mobilières anciennes, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donneront aucun droit à leurs porteurs contre la société, les titulaires ayant à faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires.

- Sans préjudice des dispositions visées à l'article 356-1 de la Loi n° 66-537 du 24 juillet 1966, toute personne qui détient ou vient à détenir directement ou indirectement au sens des dispositions dudit article 356-1, au moins 3 % du capital est tenue, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, de déclarer à la société par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège social le nombre total d'actions qu'elle possède.

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans les mêmes délais lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils prévus ci-dessus.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions ci-dessus exposées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la date de régularisation de la notification à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital social.

5.5 Consultation des documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la société LISI S.A. (statuts, procès-verbaux d'Assemblées, rapports des Commissaires aux Comptes, et tous les documents mis à la disposition des actionnaires) peuvent être consultés sur demande au siège de la société à l'adresse suivante : Société LISI S.A., Le Millenium, 18 rue Albert Camus, B. P. 431, 90008 BELFORT Cedex.

2

Situation financière

1 Aperçu des principales activités **14**

1.1	LISI AEROSPACE	14
1.2	LISI MEDICAL	14
1.3	LISI AUTOMOTIVE	15
1.4	LISI COSMETICS	15

2 Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir **16**

2.1	LISI Consolidé	16
2.2	LISI AEROSPACE	18
2.3	LISI AUTOMOTIVE	20
2.4	LISI COSMETICS	21

1 - Aperçu des principales activités

1.1 LISI AEROSPACE

330,8 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

3 101
COLLABORATEURS

24,5 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité

Fixations et composants d'assemblage pour l'aéronautique

Produits phares

Cellule

Fixations de structure principalement en titane (Hi-Lite®, Hi-Lok® – LGP®, Pull-In®, Pull-stem™, Taper-Lok).

Moteur™

Fixations moteurs (aciers haute température, alliages base cobalt ou nickel, superalliages à très haute résistance), inserts et goujons.

Pièces Spéciales

Fixations spéciales non structurelles (clip nut, quart de tour, spacer, etc...), verrous, outillage de pose.

Racing

Fixations et composants pour la compétition automobile. Autres fixations pour l'automobile haut de gamme.

Clients

Airbus ;
Boeing ;
Bombardier ;
Dassault ;
EADS ;
Embraer ;
Eurocopter ;
Finmeccanica ;
GEAE ;
Pratt & Whitney ;
Rolls Royce ;
Safran ;
Spirit ;
Les écuries de Formule 1 et Nascar pour la partie Racing.

Concurrents

Alcoa Fastening Systems ;
Precision Castpart Corp. ;
McKechnie.

1.2 LISI MEDICAL

18,7 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

232
COLLABORATEURS

1,8 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité

Sous-traitant d'implants médicaux et d'ancillaires

Produits phares

LISI MEDICAL HUGUENY

Implants rachidiens et orthopédiques.

LISI MEDICAL JEROPA

Implants dentaires et ancillaires.

LISI MEDICAL SEIGNOL

Implants chirurgicaux (pied, main, dentaires, maxillo-facial) et fabrication d'ancillaires (instruments chirurgicaux).

Concurrents

Accelent ;
Greatbatch ;
Symmetry.

1.3 LISI AUTOMOTIVE

310,4 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

2 821
COLLABORATEURS

20,4 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité

Fixations et composants d'assemblage pour l'automobile

Produits phares

Fixations vissées

Fixations moteurs ; vis et écrous de roue ; fixations pour équipements intérieurs et environnement moteur ; vis à tôle ; vis auto taraudeuses ; vis pour matériaux plastiques ; vis et écrous à sertir PRESSFIX et matériel de pose ; vis de connexion électrique ; rondelles techniques.

Fixations clippées

Attaches pour panneaux ; fixations filtrantes pour tubes et faisceaux mono ou bi-matières ; vis et écrous en cages ; écrous pince à fût taraudé ; rivets et pions ; sous-ensemble métalloplastiques multifonctionnels.

Composants mécaniques

Barres de torsion ; tiges de guidage ; raccords de frein ; système de rattrapage de frein de parking ; pignons et axes pour mécanisme de siège ; composants moteur et boîtes de vitesse.

Clients

BMW ;
Daimler ;
Ford ;
Opel ;
PSA ;
Renault-Nissan ;
VW-Audi ;
Autoliv ;
Bosch ;
Delphi ;
Faurecia ;
JCI ;
Magna ;
TI automotive ;
Thyssenkrupp ;
TRW ;
Visteon ;
ZF ;
BSH ;
Franke ;
Schneider.

Concurrents

Acument Global Technologies ;
Agrati ;
A. Raymond ;
Fontana ;
ITW ;
Kamax ;
Nedschroef ;
SFS ;
TRW Fasteners.

1.4 LISI COSMETICS

36,1 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

429
COLLABORATEURS

2,1 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité

Composants d'assemblage et d'emballage pour la Parfumerie et les Cosmétiques

Produits phares

212 Men et 212 Men Sexy de Carolina HERRERA (PUIG)
Idole d'ARMANI
Allure Homme Sport de CHANEL
Coco Mademoiselle de CHANEL
N° 5 de CHANEL
J'Adore de DIOR (LVMH)
Acqua di Gio d'ARMANI (L'OREAL)
Oriens de VAN CLEEF & ARPELS
Narciso for her de Narciso RODRIGUEZ (SHISEIDO)

Clients

CHANEL ;
PUIG ;
LVMH ;
SHISEIDO ;
L'ORÉAL ;
PROCTER & GAMBLE ;
CLARINS ;
HERMES PARFUMS ;
INTERPARFUMS.

Concurrents

Alcan Packaging ;
Ileos ;
Qualipac ;
Rexam Beauty ;
Seidel ;
Texen.

2 - Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir

2.1 LISI consolidé

12 mois clos le 31 décembre		2009	2008	Variation
Principaux éléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	M€	695,1	844,3	- 17,7 %
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	M€	87,8	141,0	- 37,8 %
Marge d'EBITDA	%	12,6	16,7	- 4,1 pts
Résultat opérationnel courant (EBIT)	M€	34,2	98,9	- 65,4 %
Marge opérationnelle courante	%	4,9	11,7	- 6,8 pts
Résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société	M€	9,4	56,2	- 83,2 %
Résultat dilué par action	€	0,92	5,28	- 82,6 %
Principaux éléments du tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement	M€	76,7	105,4	- 27,2 %
Investissements industriels nets	M€	- 49,0	- 65,2	- 24,8 %
Free cash flow d'exploitation	M€	51,3	9,7	x 5
Principaux éléments de situation financière				
Endettement financier net	M€	28,5	69,4	- 59 %
Ratio d'endettement net sur capitaux propres		6,3 %	15,1 %	- 8,8 pts

Forte baisse du chiffre d'affaires sous l'effet du ralentissement de l'activité de l'industrie automobile puis de l'industrie aéronautique

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2009 ressort à 695,1 M€ contre 844,3 M€ en 2008. A peu près constante sur l'ensemble de l'année, cette baisse de - 17,7 % résulte néanmoins d'évolutions très contrastées : alors que le premier semestre était caractérisé par la chute brutale de l'industrie automobile et la remarquable résistance du secteur aéronautique, les tendances se sont inversées dans la deuxième partie de l'année. En effet, l'aéronautique a alors subi un véritable trou d'air, tandis que l'automobile se redressait nettement en fin de période.

	LISI Consolidé	dont LISI AEROSPACE	dont LISI AUTOMOTIVE
T1	- 19,0 %	+ 1,3 %	- 37,5 %
T2	- 18,8 %	- 2,7 %	- 30,1 %
T3	- 18,6 %	- 20,0 %	- 15,5 %
T4	- 13,8 %	- 35,0 %	+ 19,3 %
2009	- 17,7 %	- 14,5 %	- 19,5 %

A taux de change et périmètre constants, la variation du chiffre d'affaires n'est plus que de - 16,1 % (- 8,8 % sur le quatrième trimestre, l'effet de la baisse du dollar par rapport à l'euro ayant été surtout sensible en fin d'année).

La contribution respective des divisions s'établit comme suit :

(en M€)	LISI AEROSPACE*		LISI AUTOMOTIVE		LISI COSMETICS		LISI Consolidé	
T4	71,2	43 %	85,3	51 %	9,5	6 %	165,8	100 %
Exercice 2009	349,5	50 %	310,4	45 %	36,1	5 %	695,1	100 %

* dont 18,7 M€ d'activité de LISI MEDICAL, soit 2,7 % du total du Groupe.

Au cours de l'année 2009, le Groupe a resserré ses liens avec ses grands clients qui tendent à privilégier de façon croissante ceux de leurs partenaires fournisseurs capables de s'inscrire dans une relation globale.

Les cinq premiers clients de LISI sont Airbus, PSA, Renault, TRW et Boeing. Les 13 premiers d'entre eux représentent 50 % du chiffre d'affaires consolidé ; 80 % du chiffre d'affaires est atteint avec le 70^{ème} client.

Faits marquants de l'exercice

- Le 1^{er} avril 2009, le Groupe a cédé la société SDU (impact sur chiffre d'affaires de 19,8 M€), filiale du groupe KNIPPING, qui était spécialisée dans la distribution de produits techniques à destination des mines et de l'industrie en Allemagne et en Pologne. Aucun autre changement significatif de périmètre n'est intervenu sur la période.
- Au cours du premier semestre, le Groupe a enregistré une provision de 12 M€ au titre de la dépréciation de la survaleur du groupe RAPID dans la division LISI AUTOMOTIVE.
- Le Groupe s'est également montré très actif sur le plan des acquisitions avec l'annonce de deux projets de croissance externe :
 - La reprise de deux sites français du groupe américain Acument Global Technologies, spécialisés dans la fabrication de fixations pour l'industrie automobile.
 - Le rachat d'un site de production de prothèses de hanches au groupe américain STRYKER, Stryker Corporation, l'un des fournisseurs de technologies médicales les plus importants au monde. L'accord est par ailleurs assorti d'un contrat de fournitures sur 5 ans.

Annoncée courant décembre 2009, la finalisation de ces deux projets est liée à la réalisation d'un certain nombre de conditions qui n'étaient pas encore remplies à la clôture de l'exercice.

Résultats financiers 2009 : priorité donnée au cash, l'objectif est largement atteint

Sous l'effet de la baisse du chiffre d'affaires, l'absorption des frais fixes a pesé sur les résultats, malgré les mesures d'ajustement que le Groupe a rapidement mises en place. Cet effet a été amplifié par la réduction de la production (- 22,9 %) plus prononcée que celle du chiffre d'affaires (- 17,7 %) afin de privilégier la génération de trésorerie.

Il convient de noter l'efficacité de l'ajustement des coûts variables à hauteur de la baisse de production, comme le démontrent les points suivants :

- La masse salariale a diminué avec un recul des effectifs inscrits à 6 596 personnes (- 472 personnes), mais aussi par le recours à des mesures d'adaptation temporaires comme le chômage représentant plus de 600 000 heures (342 Equivalents Temps Plein).
- Les autres coûts variables ont été ajustés dans des proportions qui vont au-delà de la baisse de production.

En revanche, l'inertie de certains coûts fixes et certains coûts ponctuels non récurrents tels que les coûts de licenciements (4,1 M€) pèsent sur l'EBITDA qui, après le record enregistré en 2008, recule de 37,8 % à 87,8 M€ (12,6 % du chiffre d'affaires).

L'EBIT s'établit à 34,2 M€, soit une baisse de 65,4 % par rapport à 2008. Le recul de 6,8 points de la marge opérationnelle à 4,9 % du chiffre d'affaires reflète la hausse des amortissements en valeur absolue (+ 5,6 %) après plusieurs exercices de forts investissements, ainsi que l'accroissement des provisions d'exploitation. Ces dernières ont été majoritairement affectées aux stocks afin de couvrir le risque d'une rotation plus lente. Au total, les dotations de l'exercice pèsent pour 10 M€ soit 1,4 % du chiffre d'affaires.

A 9,4 M€, le résultat de la période est en retrait de 46,8 M€ et intègre les éléments suivants :

- - 12,0 M€ de charges non courantes enregistrées au premier semestre et liées, notamment, à la dépréciation de la survaleur de 56 M€ (avant dépréciation) affectée à l'activité de RAPID,
- - 5,3 M€ de résultat financier dont - 4,2 M€ de coût de financement contre - 9,3 M€ en 2008,
- - 7,8 M€ d'impôts : le taux d'imposition de l'exercice ressort à 27 % du résultat apparent (hors amortissement de la survaleur) à comparer à 36,1 % en 2008.

En termes de résultat de la période, la performance du deuxième semestre (+ 14,2 M€) a permis de rattraper la perte du premier semestre (- 4,8 M€) et ce, malgré la baisse significative des performances de l'aéronautique.

Le Groupe est presque totalement désendetté au 31 décembre 2009

L'endettement financier net passe sous la barre des 30 millions d'euros à 28,5 M€ au 31 décembre 2009. Le ratio endettement financier net sur fonds propres est ramené à 6,3 % contre 15,1 % en 2008. La baisse de près de 41 M€ tient compte de la distribution de 12,3 M€ de dividendes au titre des résultats de 2008 et a bénéficié de la génération d'un Free Cash Flow de 51,3 M€. Celle-ci reflète le niveau satisfaisant de la capacité d'autofinancement (76,7 M€, 11,0 % du chiffre d'affaires) et la forte baisse du besoin en fonds de roulement à 172,5 M€ (200,7 M€ en 2008), soit 86 jours de chiffre d'affaires et ce, malgré un niveau soutenu de décaissements liés aux investissements (49,0 M€, 7,1 % du chiffre d'affaires).

La baisse du BFR permet de diminuer les capitaux employés par le Groupe de 565,8 M€ en 2008 à 515,8 M€ en 2009 et ce, en dépit de la baisse des cessions de créances de 47,1 M€ à 30,7 M€.

Dans une conjoncture particulièrement difficile, le Groupe a maintenu ses investissements structurants, affirmant ainsi la confiance qu'il a dans le développement de ses différentes activités. A ce titre, les projets les plus significatifs sont les suivants : le déploiement des ERP dans la division aéronautique (1,6 M€) et automobile (1,6 M€), les actions de productivité (2,3 M€ chez LISI AEROSPACE, 4,5 M€ chez LISI AUTOMOTIVE), les mises en service des nouveaux sites comme l'extension du site de LISI AEROSPACE

en Turquie, la construction de nouveaux bâtiments pour LISI AUTOMOTIVE Form as en République tchèque ou le nouveau hall d'injection plastique à Nogent-Le-Phaye pour LISI COSMETICS.

Eléments de perspectives

Par rapport à 2008, les marchés du Groupe ont connu de profonds bouleversements : l'automobile s'est redressé, mais offre toujours peu de visibilité. Si les prévisions de production des clients du Groupe pour le premier trimestre sont plutôt encourageantes, la fin programmée des primes à la casse laisse augurer d'un marché européen en recul de 7 à 10 % sur l'ensemble de l'année. La seule certitude est que les ventes de LISI AUTOMOTIVE ne seront pas affectées par le mouvement de déstockage constaté au cours du premier semestre de l'année écoulée. La division a pu redémarrer sa production dans des conditions satisfaisantes au cours de 2009 et mettra en œuvre des mesures programmées d'amélioration des flux (Kanban sur les lignes de production à fort volume) ou des méthodes de production (Lean manufacturing). Certains indicateurs avancés, comme le cours des matières premières, montrent des signes qui traduisent la hausse actuelle de la demande.

L'ajustement des cadences de fabrication des avions commerciaux qui a été fortement ressenti par LISI AEROSPACE à partir de la fin du 1^{er} semestre 2009, va se poursuivre encore sur l'essentiel de l'exercice 2010. Cette baisse a surtout été sensible dans des segments de la chaîne d'approvisionnement où il est difficile de connaître le niveau des stocks. Aux Etats-Unis

principalement, les enregistrements de commandes (- 50 % en 2009) sont toujours au niveau le plus bas chez les équipementiers de l'aérostructure ou les distributeurs. En Europe, la demande (- 30 % en 2009) s'ajuste progressivement à un niveau plus résistant. Le redémarrage possible qui ne peut survenir qu'en fin d'exercice 2010 dans le meilleur des cas, dépend du redressement du trafic aérien, de la santé financière des compagnies aériennes et du degré d'avancement des nouveaux programmes (A380, B787 et A350).

LISI MEDICAL poursuit sa réorganisation commerciale et industrielle de son dispositif, tout en préparant l'intégration possible de l'acquisition en cours.

Enfin, la division LISI COSMETICS, dont l'activité a fortement baissé depuis 2008, pourrait être la première à redémarrer grâce à la fin annoncée du déstockage par ses clients et le lancement engagé de quelques beaux projets.

Dans un contexte qui restera difficile, le Groupe reconduit pour l'exercice 2010 les quatre principaux axes de son plan :

- Préserver la situation de trésorerie,
- Protéger la marge opérationnelle courante,
- Poursuivre les chantiers d'amélioration interne,
- Participer à la consolidation des marchés.

2.2 LISI AEROSPACE

Activité résumée

En millions d'euros	2009	2008	Variations
Chiffre d'affaires	349,5	408,9	- 14,5 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	47,6	84,3	- 43,6 %
Capacité d'autofinancement	61,8	71,5	- 13,5 %
Investissements industriels nets	26,3	38,4	- 31,4 %
Effectifs inscrits fin de période*	3 333	3 565	- 6,5 %
Effectifs équivalents temps plein**	3 510	3 782	- 7,2 %

* y compris LISI MEDICAL

** y compris intérimaires

Chute des ventes au deuxième semestre après 5 exercices de croissance à deux chiffres

Les éléments externes qui ont eu une influence significative sur nos marchés peuvent être résumés comme suit :

- Chute brutale des commandes d'avions commerciaux de plus de 100 places après plusieurs années euphoriques depuis 2004. Au total, le nombre de commandes (avant annulations) est limité à 413 unités réparties de la façon suivante : 271 chez Airbus et 142 chez Boeing.
- Des cadences de production qui se maintiennent à un bon niveau et permettent de livrer 979 unités dont 498 pour Airbus qui bat un nouveau record.

- Un carnet de commandes de 3 488 avions chez Airbus (6 ans de production) et de 3 361 avions chez Boeing (7 ans de production) toujours très solide.

- Un retard significatif des deux programmes phares représentés par l'A380 et le B787 et un sujet de développement en cours : l'A350.

- Un effondrement des carnets de commandes de près de 30 % par rapport à 2008 concernant les avions régionaux qui entraîne des déstockages massifs de la part des constructeurs.

- Un déstockage de l'ensemble de la filière des sous-traitants ainsi que des distributeurs qui avaient sur-commandé jusqu'au 1^{er} semestre 2010.

Contexte aéronautique difficile malgré les apparences

En 2009, l'industrie aéronautique a souffert du ralentissement sans précédent du trafic international mondial (- 3,5 %)¹ malgré les bons chiffres des derniers mois et des capacités offertes en baisse de - 3,2 %¹. Pour le fret, le recul du trafic est encore plus impressionnant (- 10,1 %)¹.

La flotte d'avions anciens est donc en recul régulier : elle compte 2 709 avions, soit environ 12 % de la flotte mondiale, qui continue néanmoins à progresser. En conséquence, la situation des compagnies aériennes masque des réalités très différentes : certaines grandes compagnies « legacy », subissent toujours un recul de trafic tandis que les grandes « low cost » et les compagnies chinoises enregistrent chaque mois de nouveaux records.

Dans ce contexte dégradé, le chiffre d'affaires de la division aéronautique de LISI a connu une vraie baisse de ses livraisons à partir du mois de juin, principalement aux Etats-Unis, pour terminer à 349,5 M€ soit - 14,5 %. Pour le seul secteur aéronautique (hors Racing et Médical) la baisse s'affiche à - 12,3 % dont - 19,6 % aux Etats-Unis.

Le quatrième trimestre s'est poursuivi avec le même décrochage que celui constaté au troisième trimestre : - 35,0 % pour la division et - 35,1 % pour la seule activité aéronautique, dont - 49,3 % aux Etats-Unis. Cette rupture s'explique par l'assèchement du carnet à livrer à court terme sous l'effet des annulations, des reports et du non enregistrement des commandes. Les stocks spéculatifs créés pendant la période 2005 – 2008 doivent être apurés avant de retrouver une demande normale, sachant que le rythme des commandes de fixations est largement en-dessous du niveau des cadences actuelles de livraison.

Le décrochage se poursuit donc sur l'ensemble du second semestre à - 27,4 % dont l'analyse par segment de ventes montre que les sous-traitants d'aérostructures et les distributeurs ont vu leurs ventes s'écrouler de respectivement - 32 % et - 35 % au cours du second semestre, tandis que les deux grands constructeurs (Boeing et Airbus) ont ajusté leurs besoins de respectivement - 27 % et - 8 %. Au total, 77 % de la baisse du semestre proviennent des équipementiers d'aérostructures et des distributeurs.

L'industrie médicale s'ajuste malgré une certaine résilience du secteur en Europe

L'industrie médicale n'a pas été épargnée par la crise, en particulier en ce qui concerne les soins de confort comme les soins dentaires. En complément de ce mouvement de marché, la filière de production doit ajuster ses niveaux de stocks et rapatrier certains volumes de sous-traitance en interne. En conséquence, l'activité aux Etats-Unis s'est fortement contractée, tandis que l'Europe faisait preuve de plus de résistance. LISI MEDICAL voit ainsi son chiffre d'affaires reculer de - 22 % à près de 19 M€ contre 24 M€ en 2008.

L'activité de niche « Racing » a presque disparu

Sous l'effet de la crise financière, les budgets des équipes engagées dans les différentes compétitions automobiles (Formule 1, endurance, NASCAR, IRL ...) ont subi des coupes drastiques, voire même ont disparu (BMW, Toyota, ...). Les débouchés de la très haute technologie de Blanc Aéro Technologies en Europe ou de la filiale A1 aux Etats-Unis se sont donc subitement taris.

Le chiffre d'affaires de ce segment a fondu à 12 M€ contre 21 M€ en 2008 (- 41 %) et ce, malgré une reconversion rapide des deux sites industriels vers une activité aéronautique.

Adaptation aux conditions de marché

Dans cet environnement très dégradé, la division continue ses progrès afin de s'adapter aux attentes de ses clients : efforts de structuration de process globaux et des fonctions transversales, déploiement d'un ERP central, analyse des capacités industrielles et de système de qualité groupe, et enfin, efforts sans précédent de développement de nouveaux produits (notamment pour le futur A350 d'Airbus). LISI AEROSPACE s'est vu récompenser par l'attribution de plusieurs prix que lui ont décernés ses clients tels que Embraer, MTU, UTC (Gold Award) et Boeing (Gold Rating pour l'usine de Dorval) ou par la reconduction de contrats.

Sur le plan des opérations, l'ajustement des coûts variables se poursuit avec, notamment, la très forte diminution des heures supplémentaires, des intérimaires et certaines équipes additionnelles. Les effectifs totaux se sont ajustés de près de 1 000 personnes en ETP² entre décembre 2008 (4 200 ETP) et décembre 2009 (3 200 ETP), soit une baisse de la masse salariale de près de 25 %. Ces mesures ont principalement touché le personnel de production pour près de 70 % du total avec des diminutions liées aux heures supplémentaires pour 264 ETP, aux recours au chômage partiel pour 92 ETP et à la quasi suppression des intérimaires pour 319 ETP. Cette adaptation conjoncturelle a permis de conserver une rentabilité conforme à celle des « bas de cycle » précédents.

L'EBITDA de la division ressort à 73,6 M€, dont 28,3 M€ sur le second semestre soit 18,9 % du chiffre d'affaires qui correspond à la période d'ajustement de la production.

L'EBIT de la division ressort à 47,6 M€, soit 13,6 % du chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'exercice. Il convient de rappeler qu'il avait été de 33,5 M€ (17 % des ventes) au 1^{er} semestre 2009.

Il est important de souligner la hausse significative des provisions courantes (5,6 M€) : elle concerne principalement les stocks de produits finis essentiellement liés à l'anticipation d'une rotation plus lente due à la forte baisse du chiffre d'affaires ainsi que d'une dépréciation de certains stocks de matières premières.

Les coûts variables ont été ajustés de façon satisfaisante et, dans l'optique d'une reprise prochaine d'activité, les fonctions « support » ont été en partie préservées, en particulier en ce qui concerne la qualité, la recherche et le développement et les équipes informatiques en charge du déploiement de l'ERP.

La génération de Free Cash Flow est très positive à 36,9 M€ grâce à une capacité d'autofinancement d'excellent niveau à 61,8 M€ et après des investissements toujours très importants de 26,3 M€ (7,5 % du chiffre d'affaires) et une stabilité du BFR. On notera que les stocks ont tout juste entamé leur ajustement au second semestre avec une baisse de 7,1 M€ seulement sur une base de 107,9 M€ au 31 décembre 2009. Les investissements concernent principalement les nouveaux produits développés à Saint-Ouen l'Aumône (2,8 M€), le déploiement informatique (1,6 M€), les dernières installations de la nouvelle usine à Izmir en Turquie (2,2 M€), la construction de la nouvelle usine de LISI MEDICAL à Neyron

1 Source : IATA

2 ETP : Equivalent temps plein

(1,5 M€) ainsi que divers équipements pour améliorer la productivité et la qualité en production.

Perspectives

Le mouvement de baisse entamé au second semestre devrait se poursuivre encore une bonne partie de l'exercice 2010 jusqu'à l'apurement de certains stocks. Le ralentissement de l'activité va progressivement s'atténuer pour se stabiliser à un niveau bas, surtout aux Etats-Unis. L'effondrement des commandes est effectivement plus impressionnant aux Etats-Unis (- 50 %) qu'en Europe (- 30 %). Les indicateurs du secteur aéronautique applicables aux produits de LISI AEROSPACE et qui pourraient signaler une reprise sont, le redémarrage du trafic aérien, la santé financière des compagnies aériennes qui doivent prendre possession des nouveaux avions et l'avancement des derniers programmes (A380, B787 et A350). La

fin du déstockage, notamment chez les équipementiers de l'aérostructure, permettrait également de retrouver un socle plus solide à l'activité européenne et américaine.

LISI AEROSPACE va intégrer la petite division Racing au secteur aéronautique avec une reconversion progressive vers des pièces mécaniques à destination des motoristes et des équipementiers.

Enfin, LISI MEDICAL est engagée dans un double chantier : redynamisation commerciale et réorganisation industrielle au cours du premier semestre 2010.

En parallèle, la division prépare l'intégration de l'activité de fabrication du site de Stryker Corporation situé à Caen-Hérouville, en cours d'acquisition.

2.3 LISI AUTOMOTIVE

Activité résumée

En millions d'euros	2009	2008	Variations
Chiffre d'affaires	310,4	385,8	- 19,5 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	- 15,5	14,4	
Capacité d'autofinancement	9,0	29,2	- 69,3 %
Investissements industriels nets	20,4	21,1	- 3,0 %
Effectifs inscrits fin de période	2 821	3 033	- 7,0 %
Effectifs équivalents temps plein*	2 533	3 043	- 16,8 %

* y compris intérimaires

Reprise des ventes, mais à un niveau toujours inférieur à la moyenne de 2007

Les immatriculations en Europe¹ baissent sur l'ensemble de l'année 2009 de - 1,6 % à 14,5 millions d'unités, malgré le rebond de fin d'année (octobre : + 11,2 %, novembre + 26,6 % et décembre + 16,0 %)². Comparés au marché de 2007, ces chiffres, montrent cependant une attrition de 9,5 %.

Le caractère inédit de cet exercice vient du profil de l'évolution des immatriculations avec un premier trimestre à - 17 %, le second trimestre à environ - 5 %, puis un rétablissement spectaculaire au troisième trimestre + 4 % et + 18 % au dernier trimestre 2009 grâce notamment aux incitations gouvernementales. L'ensemble des pays européens a suivi le mouvement, à l'exception de deux zones : l'Europe de l'Est en baisse de - 27 % et l'Espagne à - 18 %.

Le vrai marqueur de l'activité reste la production en Europe élargie : elle s'est ajustée à 15,3 millions d'unités³, soit une baisse de - 18 % avec une magnitude de fortes variations qui amplifient le cycle des immatriculations. A titre illustratif, la production de décembre a été en hausse de + 34 % alors qu'elle s'était montrée en recul de - 41 % en février 2009.

Par client, les deux constructeurs français, PSA et Renault-Dacia, affichent des performances solides avec une baisse limitée de leur production respective de - 5,2 % et - 2,6 %, tandis que le groupe Volkswagen s'ajuste davantage à - 12,2 % dans la lignée de BMW (- 10,9 %), Daimler (- 19,8 %) ou

encore Ford Europe (- 14,3 %). Pour l'année, le portefeuille des clients LISI AUTOMOTIVE a réduit sa propre production moyenne de - 13,2 %, après une baisse de - 5,1 % en 2008.

LISI AUTOMOTIVE considère que le rythme de ces derniers mois (octobre - novembre 2009) est toujours en retrait de - 15 % comparé à la période du deuxième semestre 2007. Le marché montre cependant quelques signes de rétablissement, mais à un niveau structurellement bas en Europe. Seuls les pays émergents comme la Chine ou le Brésil permettent aux grands constructeurs d'afficher des résultats plutôt encourageants. Ainsi Volkswagen a battu un record à 6,3 millions d'unités vendues dans le monde (+ 1,1 %)⁴ grâce à une progression de + 38 %³ en Chine ; Renault a vendu plus de 2 millions de véhicules particuliers (+ 0,7 %)³ et PSA 3,2 millions d'unités³ soit un recul de - 2,2 %³.

Le segment des grands équipementiers mondiaux suit le mouvement

Certains équipements de sécurité active ou passive ou de confort ainsi que certaines solutions, comme le frein de parking électrique, sont en train de s'imposer comme des systèmes mondiaux et sont utilisés sur presque tous les véhicules produits dans le monde. Les clients de LISI AUTOMOTIVE dans ce segment attendent une qualité de service et de produit irréprochable sur des séries de très gros volumes. Néanmoins, LISI AUTOMOTIVE a constaté dans cette période de crise une évolution parallèle entre les constructeurs et les équipementiers qui ajustent donc les appels de livraison en temps réel.

1 Véhicules légers EU27 + EFTA

2 Source ACEA

3 Source JD Power, Décembre 2009

4 Source Usine Nouvelle

La Chine est une zone d'attractivité forte

Le groupe Volkswagen a profité de l'essor du marché chinois, devenu pour la première fois son premier marché devant l'Allemagne, avec 1,4 millions d'unités vendues en Chine. Cette zone constitue un centre d'attractivité pour tous les constructeurs mondiaux. Les statistiques d'immatriculations (10,3 millions d'unités pour 2009) montrent que ce pays est devenu en 2009 le premier marché individuel au monde. LISI AUTOMOTIVE répond à une attente de localisation de certains produits en Chine grâce à ses deux sites de production situés à Shanghai et Pékin.

Le chiffre d'affaires de LISI AUTOMOTIVE suit la production européenne

Le dernier trimestre 2009 a vu les ventes de la division nettement rebondir (+ 19 %) à 310,4 M€ pour l'exercice 2009, soit 75 M€ de moins qu'en 2008, dont - 19,8 M€ liés à la sortie de la société SDU. Le Business Group Allemagne est celui qui a le plus souffert (- 21 % hors SDU) du fait du redressement très tardif de BMW et Daimler, ainsi que d'un déstockage très prononcé de Volkswagen. Le Business Group France est en baisse de - 11 % et celui dédié aux grands équipementiers de - 19 %. Au contraire, l'activité en Chine progresse de plus de 60 % à plus de 12 M€.

Le développement de nouveaux produits s'est ralenti, même si la division note un certain regain d'études sur la fin de la période. Le chiffre d'affaires annualisé des nouveaux produits obtenus sur l'exercice représente 9,3 % du chiffre d'affaires 2009, contre plus de 12 % en moyenne sur les 3 derniers exercices.

La production s'ajuste fortement

A l'instar de ses clients, la division a ajusté sa production dans des proportions significatives à 284,7 M€ soit - 28,5 % (- 30,2 % hors SDU). Cet ajustement a été rendu possible grâce à un recours massif au chômage partiel sur le premier semestre et une baisse des effectifs inscrits (hors SDU) de 133 personnes. Sur le second semestre, les résultats de la division sont positifs avec un EBITDA à 10,2 % et un EBIT à 2,1 %. Toutefois, du fait de la sous-absorption des frais fixes, ces performances ne permettent pas de rattraper les pertes du premier semestre : sur l'ensemble de l'exercice, l'EBIT reste négatif à - 15,5 M€. Il convient, par ailleurs de noter que les stocks sont en recul de 20 jours et que les indicateurs logistiques sont excellents (taux de service à 97 %).

L'analyse des frais fixes et des frais variables sur l'ensemble de l'exercice montre que l'ajustement des coûts variables (y compris les coûts de

production) a été très bien géré : ils sont en retrait de - 30,2 % pour une production en diminution de - 28,5 %. A l'inverse, les coûts fixes n'ont pu être ajustés que de 5,0 %.

Les effectifs mesurés en Equivalents Temps Plein passent de 3 043 à 2 533, ce qui permet à la masse salariale de s'ajuster sensiblement au 1^{er} semestre 2009 (- 13,5 M€), tandis que le second semestre montre une économie de 1,1 M€ par rapport au second semestre 2008 pour un chiffre d'affaires quasi équivalent.

Avec un Free Cash Flow positif de 15,8 M€, l'objectif financier principal de génération de trésorerie est atteint. Il tient compte d'une baisse des stocks de 33,7 M€ et d'investissements toujours élevés de 20,4 M€ (6,6 % de chiffre d'affaires). Parmi ceux-ci à noter, que la construction d'une nouvelle usine en République tchèque (3,6 M€), le déploiement de l'ERP Lawson M3 (1,6 M€) et le renouvellement continu des moyens de production représentent le quart des 20,4 M€ investis en 2009.

Perspectives

La division a pu redémarrer la production au deuxième semestre pour réaliser le même chiffre d'affaires qu'au second semestre 2008. Comparé au 1^{er} semestre 2009, il a bondi de 12 % dans la deuxième partie de l'année, sans que le service aux clients ait été affecté.

Malgré le redressement spectaculaire à court terme du marché européen, la reprise présente des signes de fragilité avec l'impact de l'arrêt programmé des primes à la casse et des contraintes environnementales qui limitent la puissance des moteurs. La visibilité sur le premier trimestre 2010 paraît à ce jour plutôt encourageante, mais le marché européen devrait ensuite s'ajuster progressivement à la baisse autour de - 7 % à - 10 % par rapport à la moyenne de 2009.

Ayant apporté la preuve de sa réactivité à des conditions de marché excessivement difficiles, LISI AUTOMOTIVE va poursuivre ses actions de productivité et d'amélioration de son organisation dans un environnement qui devrait rester volatile.

En revanche, le mouvement de déstockage constaté en 2009 ne devrait pas se reproduire et affecter les ventes de LISI AUTOMOTIVE en 2010.

A plus long terme, le développement de l'Asie, qui ne représente que 4 % des ventes de la division en 2009, va se poursuivre sur un rythme accéléré, constituant ainsi un relais de croissance pour les exercices à venir.

2.4 LISI COSMETICS

Activité résumée

En millions d'euros	2009	2008	Variations
Chiffre d'affaires	36,1	51,0	- 29,3 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	-3,2	1,5	
Capacité d'autofinancement	-0,6	3,9	
Investissements industriels nets	2,1	5,7	- 62,5 %
Effectifs inscrits fin de période	429	457	- 6,1 %
Effectifs équivalents temps plein*	397	491	- 19,2 %

* y compris intérimaires

Un contexte de marché très difficile pour les acteurs en amont de la filière

Les statistiques du marché de la parfumerie sélective et des cosmétiques n'étant disponibles que plusieurs mois après la clôture de l'exercice, il est impossible de comparer la performance de LISI COSMETICS avec son marché en 2009.

Toutefois, les distributeurs constatent un rattrapage tardif du marché avec les ventes de Noël qui ont limité le recul sur l'ensemble de l'année (chiffre d'affaires hygiène-beauté en recul de - 1,4 % en GMS¹ en France). La distribution sélective s'inscrit en retrait marqué malgré de nombreuses opérations promotionnelles¹.

Si les indicateurs montrent une baisse plutôt limitée du marché final, LISI COSMETICS a souffert en 2009 de deux phénomènes aggravants :

- L'abandon ou le report des lancements de nouveaux produits, en particulier dans la parfumerie sélective,
- La forte baisse des stocks dans toute la chaîne de distribution.

Forte baisse de chiffre d'affaires pour LISI COSMETICS

Le chiffre d'affaires annuel de LISI COSMETICS ressort à 36,1 M€ contre 51 M€ en 2008, soit une chute de - 29,3 %. Grâce à une base de comparaison plus favorable, le quatrième trimestre est en baisse de - 18,7 % seulement. L'activité d'étude de nouvelles affaires est au plus bas avec seulement 117 nouveaux projets étudiés contre 178 en 2008 et près de 300 dans une année dite d'activité normale.

En 2009, seul le lancement d'Idole d'Armani (L'Oréal) a permis de soutenir le niveau de chiffre d'affaires de l'usine de Nogent-le-Phaye. Tous les autres projets ont été différés ou annulés.

Une activité en dessous du point mort

La division a pris des mesures énergiques pour abaisser son point mort. L'effectif Equivalent Temps Plein a pu être ajusté à 397 personnes soit - 19 % par rapport à 2008 et - 27 % par rapport à 2007. La masse salariale a été réduite de - 16 % grâce à un recours significatif au chômage (50 000 heures) et à la formation (5 280 heures). Malgré ces efforts, la masse salariale absorbe 97 % de la valeur ajoutée.

En conséquence, l'EBITDA est négatif de - 452 K€, malgré un bon ajustement des autres coûts variables.

Après des amortissements stables par rapport à 2008, l'EBIT est déficitaire de - 3,2 M€ en 2009 contre un résultat positif de + 1,5 M€ en 2008.

Des 3 sites de production, seul le site de Nogent-le-Phaye, qui a bénéficié du lancement d'Idole d'Armani, a pu limiter sa baisse d'activité à - 7,7 %, ce niveau restant cependant insuffisant pour limiter les pertes de la division.

Après une politique ambitieuse d'investissements sur les 3 derniers exercices, qui a permis de mettre les 3 usines de la division à un excellent niveau de technologie et d'organisation, les investissements ont été limités à 2,1 M€ en 2009. Les amortissements progressent à 2,8 M€, soit 7,7 % du chiffre d'affaires (contre 2,6 M€ et 5,0 % en 2008).

L'ajustement du BFR a accompagné le ralentissement de l'activité avec, notamment, une adaptation satisfaisante du niveau des stocks (- 0,9 M€) et des comptes clients (- 2,0 M€). Le BFR reste donc négatif à - 2,3 M€. Après la prise en compte d'un décaissement pour les investissements de 2,1 M€, le Free Cash Flow est stable par rapport à l'an dernier, à - 2,0 M€.

Perspectives

LISI COSMETICS, qui a été la première division du Groupe à souffrir de la crise économique globale dès le 2^{ème} trimestre 2008, bénéficie en ce début d'exercice 2010 d'une bonne visibilité : en effet, plusieurs lancements qui avaient été initialement prévus pour 2009 viennent d'être confirmés. Parmi les nouveaux produits qui viendront alimenter les ventes de 2010, LISI COSMETICS a été retenu pour le lancement d'Oriens de Van Cleef & Arpels (Interparfums), ainsi que pour réaliser les packagings des futurs parfums de Chanel, Paco Rabanne, Carolina Herrera, Armani ainsi que plusieurs lignes pour Procter & Gamble.

L'ensemble des sites devrait profiter de cette reprise et en particulier celui de Saint-Saturnin du Limet spécialisé dans le métal.

Ce regain d'activité s'accompagne de la fin du déstockage et de la confirmation des commandes de réassortiment qui permettent d'envisager un retour à l'équilibre dès le début de 2010.

¹ Source Cosmétique Hebdo

3

Etats financiers consolidés

1 Les états financiers **24**

1.1	Compte de résultat – Etat du résultat global	24
1.2	Etat de la situation financière	25
1.3	Tableau des flux de trésorerie	26
1.4	Etat des capitaux propres	27

2 Les notes annexes **28**

2.1	Activité du Groupe et événements marquants de l'exercice	28
2.2	Règles et méthodes comptables	28
2.3	Périmètre de consolidation	34
2.4	Gestion du risque financier	36
2.5	Détail des postes du bilan	38
2.6	Détail des principaux postes du compte de résultat	48
2.7	Autres informations	51
2.8	Taux des devises employés par les filiales étrangères	56
2.9	Evénements survenus après la clôture	56

1 - Les états financiers

1.1 Compte de résultat

En milliers d'€	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires hors taxes	2.6.1	695 071	844 254
Variation stocks produits finis et en-cours		(26 427)	22 377
Total production		668 644	866 631
Autres produits *		7 428	6 184
Total produits opérationnels *		676 072	872 815
Consommations	2.6.2	(171 505)	(253 493)
Autres achats et charges externes	2.6.3	(127 823)	(157 467)
Valeur ajoutée		376 743	461 854
Impôts et taxes		(10 260)	(11 261)
Charges de personnel (y compris intérimaires)	2.6.4	(278 705)	(309 557)
Excédent Brut d'Exploitation courant (EBITDA)*		87 779	141 036
Amortissements		(43 577)	(41 249)
Dotations nettes aux provisions		(10 013)	(877)
Résultat Opérationnel courant (EBIT)*		34 188	98 910
Charges opérationnelles non récurrentes	2.6.6	(12 473)	(5 171)
Produits opérationnels non récurrents	2.6.6	500	855
Résultat opérationnel*		22 214	94 594
Produits de trésorerie et charges de financement	2.6.7	(4 197)	(8 885)
Produits de trésorerie	2.6.7	326	1 397
Charges de financement	2.6.7	(4 524)	(10 282)
Autres produits et charges financiers	2.6.7	(1 080)	2 847
Autres produits financiers	2.6.7	4 433	6 009
Autres charges financières	2.6.7	(5 513)	(3 162)
Impôts*	2.6.8.1	(7 800)	(32 445)
Résultat de la période		9 137	56 111
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société		9 422	56 229
Intérêts minoritaires		(285)	(118)
Résultat par action (en €)	2.6.9	0,92	5,40
Résultat dilué par action (en €)	2.6.9	0,92	5,28

* Dans un souci d'apporter une meilleure information aux lecteurs des comptes et en conformité avec les normes internationales, la société a adopté dans les états financiers 2009 un classement des produits liés au CIR (Crédit Impôt Recherche) différent de celui des périodes précédentes. Ainsi, le Groupe a reclassé dans les états financiers au 31 décembre 2009 en «Autres produits» le CIR précédemment présenté en « Impôts ». Au 31 décembre 2009, le montant du CIR s'élève à 1,7 M€ contre 0,7 M€ au 31 décembre 2008. Afin de permettre la comparabilité des chiffres d'une période sur l'autre, les chiffres portés sur les colonnes des périodes 2008 ont été reclassés en fonction des options retenues pour la période 2009. Ces reclassements sont identifiés par des * dans les états financiers et n'ont aucune incidence sur le résultat de la période qui reste inchangé par rapport à ceux présentés sur les périodes précédentes.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'€	31/12/2009	31/12/2008
Résultat de la période	9 137	56 111
Autres éléments du résultat global		
Ecart de change résultant des activités à l'étranger	(2 271)	161
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	(2 271)	161
Résultat global total de la période	6 866	56 272
Attribuable aux Porteurs de capitaux propres de la société	7 165	56 318
Intérêts minoritaires	(299)	(46)

1.2 Etat de la situation financière

ACTIF

En milliers d'€	Notes	31/12/2009	31/12/2008
ACTIFS NON COURANTS			
Survaleur	2.5.1.1	124 316	139 068
Autres actifs incorporels	2.5.1.1	13 060	15 715
Actifs corporels	2.5.1.2	258 362	255 984
Actifs financiers non courants	2.5.1.4	5 472	4 558
Impôts différés actif	2.5.7	6 901	14 462
Autres actifs financiers non courants	2.5.1.5	100	141
Total des actifs non courants		408 211	429 928
ACTIFS COURANTS			
Stocks	2.5.2.1	147 473	201 187
Impôts - Créances sur l'état		5 219	5 718
Clients et autres débiteurs	2.5.2.2	103 531	126 939
Autres actifs financiers courants	2.5.2.3	63 916	30 222
Trésorerie et équivalents trésorerie	2.5.2.4	20 582	25 665
Total des actifs courants		340 721	389 730
TOTAL ACTIF		748 933	819 660

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

En milliers d'€	Notes	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		21 508	21 508
Primes	2.5.3.2	69 853	69 853
Actions propres		(16 264)	(17 090)
Réserves consolidées		378 745	336 938
Réserves de conversion		(14 662)	(12 406)
Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres		2 159	2 752
Résultat de l'exercice		9 422	56 229
Total capitaux propres - part du groupe	2.5.3	450 764	457 786
Intérêts minoritaires		(125)	780
Total capitaux propres		450 639	458 567
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	2.5.4.1	28 463	30 386
Dettes financières non courantes	2.5.6.1	76 528	84 399
Autres passifs non courants	2.5.5	1 545	3 096
Impôts différés passif	2.5.7	28 934	33 567
Total des passifs non courants		135 470	151 449
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes	2.5.4.1	8 069	8 205
Dettes financières courantes*	2.5.6.1	36 432	40 887
Fournisseurs et autres créditeurs		116 515	156 224
Impôt à payer		1 807	4 328
Total des passifs courants		162 823	209 643
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		748 933	819 660
* dont concours bancaires courants		13 495	13 983

1.3 Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'€	31/12/2009	31/12/2008
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	9 137	56 111
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie :		
- Amortissements et provisions financières et non récurrentes	55 447	41 765
- Variation des impôts différés	2 882	1 025
- Résultats sur cession, provisions passif et autres	1 604	5 006
Marge brute d'autofinancement	69 070	103 907
Variation nette des provisions liées à l'activité courante	7 642	1 474
Capacité d'autofinancement	76 712	105 381
Elimination de la charge (produit) d'impôt exigible	4 918	31 420
Elimination du coût de l'endettement financier net	4 111	9 188
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie	41 600	(28 954)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	(15 773)	(1 213)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt	111 568	115 823
Impôts payés	(7 175)	(31 751)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	104 390	84 070
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de sociétés consolidées	(1 451)	(2 198)
Trésorerie acquise	21	1 057
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(49 465)	(65 671)
Acquisition d'actifs financiers	(474)	
Variation des prêts et avances consentis	(946)	634
Subventions d'investissement reçues		
Dividendes reçus	4	1
Total Flux d'investissement	(52 312)	(66 177)
Trésorerie cédée	2 800	
Cession de sociétés consolidées	1 500	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	456	511
Cession d'actifs financiers	2	
Total Flux de désinvestissement	4 758	511
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	(47 554)	(65 665)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital		18
Cession (acquisition) nette d'actions propres		
Dividendes versés aux actionnaires du groupe	(12 313)	(15 793)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Total Flux d'opérations sur capitaux propres	(12 313)	(15 776)
Emission d'emprunts long terme	16 401	27 066
Emission d'emprunts court terme	1 161	580
Remboursement d'emprunts long terme	(4 315)	(14 423)
Remboursement d'emprunts court terme	(23 206)	(20 517)
Intérêts financiers nets versés	(4 664)	(9 959)
Total Flux d'opérations sur emprunts et autres passifs financiers	(14 622)	(17 254)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	(26 935)	(33 029)
Incidence des variations de taux de change (D)	(1 628)	134
Incidence du retraitement des actions auto-détenues (D)	826	(9 241)
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	29 099	(23 732)
Trésorerie au 1 ^{er} janvier (E)	41 904	65 635
Trésorerie fin de période (A+B+C+D+E)	71 003	41 904
Actifs financiers courants	63 916	30 222
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 582	25 665
Concours bancaires courants	(13 495)	(13 983)
Trésorerie à la clôture	71 003	41 904

1.4 Etat des capitaux propres

En milliers d'€	Capital social (Note 2.5.3.1)	Primes liées au capital (Note 2.5.3.2)	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice, part du groupe	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2008	21 508	68 353	(7 814)	285 179	(12 495)	3 042	67 553	425 326		425 326
Résultat de l'exercice N (a)							56 229	56 229	(118)	56 111
Ecart de conversion (b)					89			89	72	161
Palements en actions (c)		1 500						1 500		1 500
Augmentation de capital										
Retraitement des actions propres (d)			(9 276)			(290)		(9 566)		(9 566)
Affectation résultat N-1				67 553			(67 553)			
Changement de méthodes										
Variations de périmètre									827	827
Dividendes distribués				(15 793)				(15 793)		(15 793)
Reclassement										
Divers (e)										
Capitaux propres au 31 décembre 2008	21 508	69 853	(17 090)	336 938	(12 406)	2 752	56 229	457 786	780	458 567
<i>dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c) + (d) + (e)</i>		1 500			89	(290)	56 229	57 528		
Résultat de l'exercice N (a)							9 422	9 422	(285)	9 137
Ecart de conversion (b)					(2 257)			(2 257)	(14)	(2 271)
Palements en actions (c)				(2 109)				(2 109)		(2 109)
Augmentation de capital										
Retraitement des actions propres (d)			826			(593)		234		234
Affectation résultat N-1				56 229			(56 229)			
Changement de méthodes										
Variations de périmètre									(606)	(606)
Dividendes distribués				(12 313)				(12 313)		(12 313)
Reclassement										
Divers (e)										
Capitaux propres au 31 décembre 2009	21 508	69 853	(16 264)	378 745	(14 662)	2 159	9 422	450 764	(125)	450 639
<i>dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c) + (d) + (e)</i>				(2 109)	(2 257)	(593)	9 422	4 464		

2 - Les notes annexes

2.1 Activité du Groupe et événements marquants de l'exercice

La société LISI S.A. (désignée ci-après « la Société »), est une société anonyme de droit français, cotée à la Bourse de Paris, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : « Le Millenium, 18 rue Albert Camus, BP 431, 90008 BELFORT cedex ».

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 comprennent la Société, ses filiales et ses co-entreprises (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le Groupe LISI a pour activité principale la fabrication de fixations et de composants d'assemblage multifonctionnels destinés à trois marchés : l'aéronautique, l'automobile et la parfumerie sélective. Au travers de sa filiale LISI MEDICAL, le Groupe LISI est également positionné depuis 2007 dans le secteur de la sous-traitance d'implants médicaux à destination des groupes développeurs de solutions médicales.

Les événements marquants de l'exercice ont été les suivants :

- La société KNIPPING Verbindungstechnik GmbH a cédé, le 1^{er} avril 2009, 100 % des titres de la société SDU (Schrauben und Draht Union GmbH). Cette société a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 26 M€ dans la distribution de produits techniques à destination des mines et de l'industrie en Allemagne et en Pologne.
- Acquisition au travers de LISI AEROSPACE India, société créée au cours du premier semestre 2009, de 49 % de la société ANKIT Fasteners située à Bangalore (Inde).

2.2 Règles et méthodes comptables

Les états financiers établis au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 février 2010 et seront soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2010.

2.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2009

En application du règlement européen 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe LISI sont préparés conformément au référentiel de normes internationales d'informations financières (IAS/IFRS) tel qu'approuvé par l'Union Européenne au 31 décembre 2009.

Les nouvelles normes et interprétations IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2009, ont été appliquées sur l'exercice 2009, à savoir :

- IAS 1 révisée : cette norme a été appliquée mais a peu d'incidence pour le Groupe compte tenu du faible montant des autres éléments du résultat global,
- IAS 23 : cette norme est appliquée de façon prospective à partir du 01/01/2009,
- IFRS 8 : l'interprétation de cette norme n'apporte pas de modification significative dans la communication sectorielle du Groupe.

2.2.2 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers classés comme disponibles à la vente, passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglés en trésorerie.

Les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

Selon les normes IFRS, certaines options comptables nécessitent de prendre des positions fondées sur un jugement ou sur des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations (notes 2.2.7.2 et 2.2.8.4),
- les évaluations retenues pour les tests de pertes de valeur (note 2.2.8.5),
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites (notes 2.2.14 et 2.2.15.1),
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 2.2.6, 2.2.8.6, 2.2.11 et 2.2.12),
- la valorisation des paiements en actions (note 2.2.15.2),
- la reconnaissance des impôts différés actifs (note 2.2.19.5).

Ces jugements et hypothèses prennent en compte les risques spécifiques des secteurs concernés par l'activité de LISI ainsi que les risques généraux liés au contexte économique. La période actuelle caractérisée par une plus grande volatilité limite la visibilité. En conséquence, les prévisions qui servent de base à ces jugements et hypothèses peuvent présenter des écarts avec les réalisations futures.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière continue sur la base de son expérience passée ainsi que sur des facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations pour la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la Direction au regard des normes IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours des périodes ultérieures concernent notamment les provisions (notes 2.2.14 et 2.5.4), les impôts différés actifs (note 2.5.7) et les tests de dépréciation sur les actifs (notes 2.2.8.5 et 2.5.1.1). Les calculs des engagements de fin de carrière et des tests de valeur reposent sur des hypothèses actuarielles dont la sensibilité peut avoir des incidences sur les charges comptabilisées sous forme de provisions. Ces hypothèses font l'objet d'une analyse division par division sur la base d'informations données par des experts indépendants (actuaire, etc...).

2.2.3 Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par la société mère. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. La liste des sociétés consolidées est donnée en note 2.3.3. Au 31 décembre 2009, la société ANKIT Fasteners est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Toutes les autres sociétés sont incluses dans le périmètre selon la méthode d'intégration globale.

2.2.4 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.2.5 Méthodes de conversion des éléments en devises

2.2.5.1 Transaction en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au cours du taux de change en vigueur à la date de l'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges, à l'exception des écarts sur les emprunts en devises constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère qui sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres. Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'activité.

2.2.5.2 Conversion des états financiers des filiales et co-entreprises consolidées

Les états financiers des filiales et co-entreprises, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour le bilan et au cours de change moyen pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.2.6 Instruments financiers

2.2.6.1 Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les clients et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et dettes financières, les fournisseurs et autres crédateurs. Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés ainsi qu'indiqué dans les notes spécifiques qui suivent : 2.2.8.6, 2.2.10, 2.2.11, 2.2.12, 2.2.16 et 2.2.17.

2.2.6.2 Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise que très rarement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change, et plus occasionnellement pour couvrir ses risques de taux d'intérêt et de fluctuation des cours des matières premières résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, la

société LISI S.A. ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de couverture sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est enregistré immédiatement en résultat.

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction prévue hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits ou pertes associés cumulés sont sortis des capitaux propres et inclus dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue affecte le résultat.

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change ou de taux sur un actif ou passif monétaire, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.2.7 Actifs incorporels

2.2.7.1 Survaleurs

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe a directement ou indirectement le contrôle, les actifs et les passifs acquis, ainsi que les passifs éventuels assumés, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. A cette date, la survaleur est évaluée à son coût, celui-ci correspondant à la différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de LISI dans la juste valeur des actifs, des passifs identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, la survaleur est maintenue à son coût présumé qui représente le montant net comptabilisé selon le référentiel comptable précédent diminué des amortissements.

Depuis cette date, la survaleur est évaluée à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie ou regroupements d'unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an suivant la méthode décrite au paragraphe 2.2.8.5.

Si la survaleur est négative, elle est constatée en profit directement au compte de résultat.

2.2.7.2 Autres actifs incorporels

Les concessions, brevets et les logiciels informatiques sont inscrits à leur coût historique et font l'objet d'un plan d'amortissement. Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un amortissement sur cette durée, alors que les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté comptable publié.

Le cas échéant, les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Les durées usuelles d'utilité estimées sont les suivantes :

Marques : 10 - 20 ans

Logiciels : 1 - 5 ans

2.2.7.3 Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquies une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans le référentiel IFRS, les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si le Groupe peut démontrer notamment l'existence d'avantages économiques futurs probables. Les dépenses de développement mises en œuvre au sein du Groupe LISI portent majoritairement sur des produits en co-développement avec les clients et non sur des évolutions de processus industriels.

Du fait de la nature des frais de recherche et développement engagés par le Groupe LISI, la plupart des frais encourus ne répond pas aux critères d'activation en immobilisations incorporelles et sont donc enregistrés en charge. Le Groupe évalue périodiquement les projets significatifs pour identifier les éventuelles dépenses activables. En 2009, un seul projet dans la division LISI AEROSPACE a répondu aux critères d'activation.

2.2.8 Actifs corporels

2.2.8.1 Actifs dont le Groupe LISI est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, le cas échéant, l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes selon le principe de la méthode des composants.

2.2.8.2 Actifs financés par location-financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les actifs financés par location-financement sont comptabilisés à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et sont amortis sur une

durée équivalente aux biens de même nature acquis en toute propriété. En contrepartie, la dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

2.2.8.3 Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.2.8.4 Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- constructions : 20 – 40 ans

- installations et équipements : 10 – 15 ans

- agencements : 5 – 15 ans

- matériels de transport : 5 ans

- matériels et outillage : 10 ans

- matériels de bureau : 5 ans

- mobiliers de bureau : 10 ans

- matériels informatiques : 3 ans

2.2.8.5 Perte de valeur des actifs

Les survaleurs et les immobilisations incorporelles à durée indéfinie sont soumises à un test de dépréciation lors de chaque clôture comptable (cf. note 2.2.7.2) et chaque fois que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles font également l'objet d'un tel test chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

La méthodologie retenue consiste à comparer la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris les survaleurs).

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la valeur de réalisation (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus en utilisant des flux de trésorerie prévisionnels qui sont cohérents avec le budget et le plan d'affaires les plus récents approuvés par la Direction et présentés au Conseil d'Administration. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par les acteurs de marché de la

valeur temps des ressources financières et des risques spécifiques à l'actif ou au groupe d'actifs.

La valeur de réalisation correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou d'un groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Ces valeurs sont déterminées à partir d'éléments de marché (comparaison avec des sociétés cotées similaires, valeur attribuée lors d'opérations récentes et cours boursiers) ou à défaut à partir des flux de trésorerie actualisés de marché.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testés, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence. Dans le cas d'un groupe d'actifs, elle est imputée en priorité en réduction des survaleurs.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des survaleurs sont irréversibles.

Le Groupe a retenu, pour la définition des UGT, le regroupement stratégique des Business Units (B.U.), correspondant à la segmentation stratégique et à la structure du reporting du Groupe LISI.

La division LISI AUTOMOTIVE regroupe 5 UGT :

- B.U Fixations vissées,
- B.U Composants mécaniques,
- B.U Fixations clippées,
- B.U Opérations internationales,
- B.U Knipping.

La division LISI AEROSPACE est scindée en 5 UGT :

- B.U Cellule Europe,
- B.U Cellule USA,
- B.U Moteurs et pièces critiques,
- B.U Produits spéciaux,
- B.U Médical.

Le Groupe LISI identifiait jusqu'au 31 décembre 2008 une B.U. Racing composée des deux entités BAT (France) et A1 (USA). L'activité de ces deux entités a été majoritairement reconvertie vers l'aéronautique. En conséquence, ces deux entités ont été intégrées en 2010, au sein de la B.U. Moteurs et pièces critiques pour BAT et de la B.U. Cellule USA pour A1.

La division LISI COSMETICS est constituée d'une seule UGT.

2.2.8.6 Actifs financiers non courants

Ce poste intègre principalement des contrats de capitalisation. Il inclut également les titres de participation non consolidés. Ces titres représentent des actions de sociétés non cotées dont l'évaluation à la juste valeur peut présenter des incertitudes. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation, en l'absence de marché actif.

2.2.9 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût des matières et des marchandises correspond à leur coût d'acquisition et aux coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les produits finis et les en-cours de production sont évalués à leur coût de production réel constaté sur la période incluant une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks font l'objet de dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur coût de revient, s'ils sont endommagés, obsolètes et chaque fois qu'ils présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales, ou des risques d'écoulement sur une période longue qui dépasse les durées généralement admises.

2.2.10 Clients et autres débiteurs

Les créances d'exploitation, les prêts et avances figurent au bilan à leur valeur d'origine. En cas de risque de non recouvrement, des dépréciations sont constatées au cas par cas sur la base des flux d'encaissement probables ; ce risque prend en compte l'ancienneté de la transaction.

2.2.11 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers à court terme comprennent les valeurs mobilières de placement et les certificats de dépôts négociables détenus par le Groupe. A chaque clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, la contrepartie figurant au compte de résultat.

2.2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires, les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les ajustements de valeur sont enregistrés en résultat.

2.2.13 Capital

2.2.13.1 Actions propres

Le Groupe met en œuvre une politique de rachat d'actions de la société, conformément aux mandats donnés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration. Le programme de rachat d'actions a pour principaux objectifs :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achats d'actions et des attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et / ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

2.2.13.2 Rémunérations en actions (Stocks options et attributions conditionnelles d'actions gratuites dites actions de performance)

Se reporter à la note 2.2.15 « Avantages au personnel ».

2.2.14 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Elles sont évaluées pour le montant estimé du décaissement. Si l'effet de l'actualisation financière des provisions n'est pas significatif, l'actualisation n'est pas pratiquée.

2.2.14.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent notamment des provisions pour risques environnementaux et les provisions au titre des engagements de retraites.

2.2.14.2 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque activité, quelle que soit leur échéance estimée. Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs. Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour pénalités de retard, de provisions pour licenciements, autres risques rattachés à l'exploitation et aux réorganisations industrielles.

2.2.15 Avantages au personnel

2.2.15.1 Engagements pris envers le personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors du départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées en charges de l'exercice durant lequel elles ont été encourues.

S'agissant des régimes à prestations définies, les engagements du Groupe envers son personnel sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à l'IAS 19. Cette méthode prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation.

Ces régimes peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurance, des actions ou des placements obligataires, à l'exclusion des instruments de dettes ou de capitaux propres émis par le Groupe.

Les profits et pertes actuariels sont comptabilisés en résultat selon la méthode du corridor : le montant comptabilisé en charge (produit) de l'exercice est égal aux pertes (profits) actuariels différés au bilan excédant 10 % de la valeur de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du plan, si elle est supérieure, divisés par la durée de service résiduelle moyenne des salariés en activité.

L'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme actif ou passif au bilan, après déduction des écarts actuariels différés au bilan ainsi que du coût des services passés non encore reconnus. Toutefois les

excédents d'actifs ne sont comptabilisés au bilan que dans la mesure où ils représentent un avantage économique futur pour le Groupe.

Il n'existe plus dans le Groupe LISI au 31 décembre 2009 de plan ouvert portant sur des régimes à contributions définies, ceux-ci étant généralement remplacés par des plans à prestations définies.

2.2.15.2 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans d'option d'achat d'actions et un plan d'attribution d'actions sous conditions de performance au profit de certains salariés ou dirigeants, l'objectif de ces plans étant de créer une incitation supplémentaire à l'amélioration des performances du Groupe. Dans ce même objectif, certains salariés ou dirigeants de filiales étrangères bénéficient de ces mêmes avantages, mais qui leur seront versés sous forme de primes.

L'attribution d'options d'achat d'actions et l'attribution d'actions sous conditions de performance représentent un avantage offert aux collaborateurs, et constituent donc à ce titre un complément de rémunération. Elles sont comptabilisées comme une charge de personnel sur la base de la juste valeur des actions ou dérivés d'actions attribués, à la date de mise en place de ces plans.

Dans le cas des plans d'options d'achat d'actions et du plan d'attribution d'actions sous conditions de performance, ces avantages correspondent à la juste valeur des instruments émis, évalués en utilisant un modèle binomial. S'agissant des engagements de primes, ceux-ci sont inscrits en dettes au personnel à leur juste valeur à la date de clôture.

Cette rémunération payée en actions ou dérivés d'actions LISI est reconnue :

- sur une période de 4 ans à compter de la date d'attribution, conformément au règlement, s'agissant des plans d'options d'achat ;
- sur une période de 2 ans à compter de la date d'attribution, conformément au règlement, s'agissant du plan d'attribution d'actions sous conditions de performance.

S'agissant des transactions se dénouant par la livraison d'instruments de capitaux propres, le Groupe a retenu l'option offerte par la norme IFRS 2 lui permettant de ne comptabiliser que les plans postérieurs au 7 novembre 2002, et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2004.

Il est également proposé aux salariés du Groupe des plans d'achat d'actions (Plan d'Epargne Groupe) permettant d'acquérir des actions LISI dans le cadre d'augmentations de capital réservées ou de rachat d'actions. Les actions acquises par les salariés dans le cadre de ces plans sont soumises à certaines restrictions concernant leur cession ou leur transfert. Dans le cas des augmentations de capital réservées aux salariés au titre du Plan d'Epargne Groupe, l'avantage offert aux salariés correspond à la décote sur le prix de souscription, soit la différence entre le prix de souscription des actions et le cours de l'action à la date d'attribution (d'un montant maximal de 20 % selon la loi française). Cette charge est reconnue en intégralité à la date de souscription dans le cas du Plan d'Epargne Groupe.

2.2.16 Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de

remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.2.17 Fournisseurs et autres crédateurs

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti. Lorsque les échéances de ces passifs sont brèves, les montants obtenus du fait de l'application de cette méthode sont très voisins de la valeur nominale des dettes, celle-ci étant alors retenue.

2.2.18 Définition de la notion de « courant » et « non courant » dans la présentation du bilan

Les actifs et les passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement égal à 12 mois, sont classés en actifs et passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

2.2.19 Présentation du compte de résultat

Le Groupe a choisi de maintenir la présentation des agrégats ci-dessous, à caractère non strictement comptable, dont les définitions sont les suivantes :

- L'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) comprend la valeur ajoutée, les charges administratives et commerciales, le coût des pensions et retraites y compris les dotations aux provisions au titre des engagements de retraite et le coût des rémunérations en actions. Il n'inclut pas les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.
- Le Résultat Opérationnel Courant (EBIT) comprend l'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) ainsi que les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.
- Le Résultat Opérationnel intègre l'EBIT et les autres produits et charges opérationnels non récurrents. Ces éléments non récurrents sont définis strictement comme les produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités récurrentes et dont on estime qu'ils ne se reproduisent pas de manière fréquente ou régulière en raison :
 - de leur nature inhabituelle et,
 - de leur occurrence aléatoire, tels que les charges ou indemnités reçues relatives aux sinistres, les coûts liés aux fermetures, les restructurations lourdes et fermetures de sites, les dépréciations des survaleurs et les plus ou moins values de cession d'actifs hors exploitation corporels ou incorporels.

2.2.19.1 Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes. Les montants des royalties, ou des redevances de brevet, ou d'exploitation d'une marque sont enregistrés dans le chiffre d'affaires.

2.2.19.2 Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

2.2.19.3 Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement, tels que décrits au paragraphe 2.2.8.2 sont ventilés entre charges financières et amortissements de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

2.2.19.4 Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement inclut :

- les charges d'intérêts sur emprunts calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement et calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les produits d'intérêts générés par les placements de trésorerie,
- les variations des justes valeurs des instruments financiers,
- les produits provenant des dividendes des sociétés non consolidées sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement les profits et pertes de change.

2.2.19.5 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt à payer au titre de chaque exercice et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires existantes à la date de clôture entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs du bilan consolidé. Les survaleurs non déductibles fiscalement ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts qui sont en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles.

Notamment, l'examen de la recouvrabilité des reports déficitaires fait l'objet d'une prudence particulière car ceux-ci ne seraient récupérables que si la filiale concernée ou son périmètre d'intégration fiscale réalise des profits suffisants dans un futur proche.

Concernant les sociétés françaises, suite à la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la CET et la CVAE à partir de 2010, le Groupe est en cours d'évaluation des incidences de ces nouvelles taxes sur sa situation fiscale et sociale, mais déciderait de considérer la CVAE dans le champ de la norme IAS 12. Cette décision conduira alors à présenter cette taxe sur la ligne « impôts sur les bénéfices » du compte de résultat consolidé 2010.

Le montant d'impôts différés passif à comptabiliser dès la clôture des comptes 2009, corrélativement à la comptabilisation de la CVAE en impôts sur les bénéfices à compter de 2010, a fait l'objet d'une évaluation. Compte tenu du caractère non significatif du montant estimé (environ 2,1 M€), le Groupe n'a pas comptabilisé d'impôts différés à ce titre pour la clôture des comptes 2009.

2.2.19.6 Résultat par action

Le résultat net par action (avant dilution) est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions détenues par le Groupe (actions propres). Le résultat net dilué par action est, quant à lui, calculé en retenant tous les instruments financiers donnant un accès différé au capital du Groupe (options de souscriptions d'actions, bons de souscriptions d'actions).

Les actions d'autocontrôle sont déduites du nombre moyen pondéré d'actions en circulation qui sert de base au calcul du résultat net par action (avant et après dilution).

2.2.20 Tableau de flux de trésorerie

Le Groupe a choisi de présenter son tableau de flux de trésorerie consolidé selon le modèle au format IFRS.

2.2.21 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique), et qui est exposé à des risques spécifiques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Les activités du Groupe sur 2009, se déclinent en trois secteurs d'activité, sur lesquels opèrent quatre divisions :

- LISI AEROSPACE, qui regroupe les activités du marché aéronautique,
- LISI AUTOMOTIVE, qui regroupe les activités du marché automobile,
- LISI COSMETICS, qui regroupe les activités de la parfumerie et des cosmétiques,
- LISI MEDICAL représente à elle seule 3 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Elle ne constitue donc pas encore un secteur d'activité significatif. Il a donc été décidé de la présenter dans la division LISI AEROSPACE.

Les « autres » incluent principalement les activités de la société tête du Groupe.

2.3 Périmètre de consolidation

2.3.1 Mouvements de périmètre intervenus sur l'exercice 2009

Les principales variations de périmètre sont les suivantes :

Acquisition dans la division LISI AEROSPACE

Sociétés	Type d'évolution	Date d'opération	Date de 1 ^{ère} consolidation
LISI AEROSPACE India	Souscription à 100 % du capital dans le cadre de la création de la société	1/04/2009	1/04/2009
ANKIT Fasteners	Entrée dans le périmètre à hauteur de 49 % (intégration proportionnelle)	1/04/2009	1/04/2009

Cession dans la division LISI AUTOMOTIVE

Sociétés	Type d'évolution	Date opération	Date de déconsolidation
Schrauben und Draht Union GmbH (SDU)	Cession à 100 %	1/04/2009	31/03/2009
SDV Technica Sp. Zoo, filiale à 100 % de SDU	Cession à 100 %	1/04/2009	31/03/2009

2.3.2 Impact sur les indicateurs du Groupe des variations de périmètre intervenues sur l'exercice 2009

Sociétés sortantes	Schrauben und Draht Union GmbH et SDV Technica Sp. Zoo	Impact en % sur les indicateurs du Groupe
Chiffre d'affaires	6,7 M€	1,0 %
EBIT	0,3 M€	0,9 %
Sociétés entrante	ANKIT Fasteners	Impact en % sur les indicateurs du Groupe
Chiffre d'affaires	0,6 M€	0,1 %
EBIT	0,1 M€	0,3 %

La variation de périmètre est largement dans les seuils préconisés par les autorités de contrôle. Nous n'avons pas procédé à l'établissement de comptes proforma.

2.3.3 Périmètre de consolidation à la clôture de l'exercice

Sociétés	Siège social	Pays	% de contrôle	% d'intérêts
Holding				
LISI S.A.	Belfort (90)	France		Société mère
Division LISI AEROSPACE				
LISI AEROSPACE	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BLANC AERO INDUSTRIES (BAI)	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BAI GmbH	Hambourg	Allemagne	100,00	100,00
FT BESTAS	Izmir	Turquie	100,00	100,00
BLANC AERO TECHNOLOGIES (BAT)	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BAI Espagne	Madrid	Espagne	100,00	100,00
HI-SHEAR CORPORATION (HSC)	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
MONADNOCK	City of Industry (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
BAI UK	Rugby	Grande-Bretagne	100,00	100,00
A1	Paramount (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
LISI AEROSPACE NORTH AMERICA	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
HI-SHEAR Holdings LLC	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
LISI AEROSPACE Canada	Dorval	Canada	100,00	100,00
HUGUENY	Lyon (69)	France	100,00	100,00
LISI MEDICAL JEROPA Inc.	Escondido (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
LISI MEDICAL	Neyron (01)	France	100,00	100,00
SEIGNOL	Neyron (01)	France	100,00	100,00
LIXUS Industrie	Tanger	Maroc	100,00	100,00
LISI AEROSPACE India Pvt Ltd	Bangalore	Inde	100,00	100,00
ANKIT Fasteners Pvt Ltd	Bangalore	Inde	49,06	49,06
Division LISI AUTOMOTIVE				
LISI AUTOMOTIVE	Delle (90)	France	100,00	100,00
SOCIETE NOUVELLE BONNEUIL	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Former	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mohr und Friedrich	Vöhrenbach	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Rapid	Puiseux Pontoise (95)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mecano	Heidelberg	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH & CO KG	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Beijing	Pékin	Chine	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Form a.s	Brno	République Tchèque	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE India	Ahmedabad	Inde	100,00	100,00
LISI JIEHUA AUTOMOTIVE Co. Ltd	Hong Kong	Hong Kong	100,00	75,00
LISI AUTOMOTIVE SHANGHAI Co. Ltd	Shanghai	Chine	100,00	75,00
KNIPPING Verbindungstechnik GmbH	Kierspe	Allemagne	100,00	100,00
KNIPPING Umformtechnik GmbH	Herscheid	Allemagne	100,00	100,00
BETEO GmbH	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
BETEO GmbH & CO KG	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
KNIPPING Espana S.A.	Madrid	Espagne	100,00	100,00
KNIPPING Ltd	Solihull	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Division LISI COSMETICS				
LISI COSMETICS	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00

Sont sorties du périmètre de consolidation les sociétés suivantes :

Au 1^{er} janvier 2009 : Absorption de LISI AUTOMOTIVE Corp. par LISI AEROSPACE Canada
Absorption de INTERMED Application par SEIGNOL
Au 1^{er} avril 2009 : Cession de Schrauben und Draht Union GmbH, SDU GmbH & CO KG, SDV Technica Sp. Zoo

Sont entrées dans le périmètre de consolidation les sociétés suivantes :

Au 1^{er} avril 2009 : LISI AEROSPACE India Pvt Ltd
ANKIT Fasteners Pvt Ltd
Au 31 décembre 2009 : LISI AEROSPACE NORTH AMERICA
SOCIETE NOUVELLE BONNEUIL

2.4 Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres paragraphes des états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

La gestion de la trésorerie est assurée de manière centralisée par la Direction Financière du Groupe LISI. Les flux de trésorerie sont gérés au travers d'une convention de cash pooling avec un objectif de liquidité maximale sans risque. Les placements actuels sont constitués de Sicav monétaires, d'un placement structuré et de dépôts rémunérés.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition de son risque crédit par tiers. Le Groupe considère que le risque de crédit sur les créances échues non dépréciées est contrôlé.

Risque actions

Le portefeuille actions détenu par la société LISI S.A. n'est pas un portefeuille spéculatif, mais d'investissement et de participation. Au 31 décembre 2009, le bilan du Groupe fait ressortir un poste trésorerie et équivalents de trésorerie de 20,6 M€. Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement représentées par des sicav monétaires investies en titres de maturité très courte et ne représentant pas de risque

en capital, conformément à la politique de gestion de trésorerie du Groupe. Conformément aux règles comptables, ses instruments sont évalués à la clôture à leur valeur de marché.

Selon la norme IAS 32, les actions propres sont comptabilisées dès l'acquisition, en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque des actions propres sont acquises ou cédées, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des titres achetés ou cédés. L'acquisition de 71 268 actions propres et la cession de 80 559 actions propres au cours de l'exercice 2009 se traduisent par une augmentation des capitaux propres de 0,8 M€ sur l'exercice.

Risque de liquidité

Au-delà de la maximisation des flux d'exploitation destinée à financer son développement et le versement des dividendes à ses actionnaires, le Groupe LISI tient à maintenir un accès très large à la liquidité pour faire face à ses engagements et à ses besoins d'investissements. Au 31 décembre 2009, le Groupe LISI bénéficie de plusieurs ouvertures de crédit bancaire confirmé à échéance moyenne et d'ouvertures de crédit non utilisées pour un montant total de 75 M€. Si l'on intègre la trésorerie nette pour 71 M€, le découvert en compte non utilisé pour 57 M€, le Groupe LISI dispose au 31 décembre 2009 de 203 M€. A la date de clôture, le Groupe estime son risque de liquidité faible dès lors qu'il dispose d'une trésorerie de 71,0 M€ contre 41,9 M€ au 31 décembre 2008 et d'un ratio d'endettement financier net sur capitaux propres de 6,3 % contre 15,1 % au 31 décembre 2008, ainsi qu'indiqué ci-dessous.

A 6,3 % au 31 décembre 2009, le ratio d'endettement financier net sur capitaux propres se situe bien en-dessous de 120 %, limite qui serait susceptible, en vertu de certains covenants bancaires, de conduire au remboursement anticipé des tirages effectués.

En milliers d'€	2009	2008
Autres actifs financiers courants	63 916	30 222
Trésorerie et équivalents trésorerie	20 582	25 665
Trésorerie disponible [A]	84 498	55 887
Concours bancaires courants [B]	13 495	13 983
Trésorerie nette [A - B]	71 003	41 904
Crédits moyen terme de 1 à 5 ans	88 672	99 181
Autres dettes financières	10 793	12 123
Dettes financières [C]	99 464	111 304
Endettement financier net [D = C + B - A]	28 462	69 400
Capitaux propres Groupe [E]	450 764	457 786
Ratio d'endettement (en %) [D / E]	6,3 %	15,1 %

Le tableau de liquidité sur l'ensemble des passifs financiers s'établit comme suit :

Passifs financiers inscrits au bilan En milliers d'€	Au 31/12/2009	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
	Valeur nette comptable	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	76 528		72 676	3 852	76 528
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 087		1 054	33	1 087
Dettes financières courantes	36 432	36 432			36 432
Fournisseurs et autres créditeurs	116 515	116 515			116 515
Total passifs financiers	230 562	152 947	73 730	3 885	230 562

Passifs financiers inscrits au bilan En milliers d'€	Au 31/12/2008	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
	Valeur nette comptable	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	84 399		78 813	5 586	84 399
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 954		1 916	38	1 954
Dettes financières courantes	40 888	40 888			40 888
Fournisseurs et autres créditeurs	156 238	156 238			156 238
Total passifs financiers	283 479	197 126	80 729	5 624	283 479

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe achète et vend des dérivés et supporte des passifs financiers, afin de gérer les risques de marché.

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02 et 90-15 du CRBF. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre 2009, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante : le Groupe dispose essentiellement d'emprunts à taux variable, dont l'échéance à l'origine était supérieure à 1 an. Ces emprunts sont exposés à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt. Le Groupe, dans le cadre de sa politique de réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêts, convertit partiellement sa dette à taux fixe au moyen d'instruments financiers tels que des SWAP de taux ou options de taux d'intérêt (les caractéristiques de ces instruments sont présentés en note 2.74 « Engagements »). Ces positions de couvertures sont négociées sur des marchés de gré à gré avec les contreparties bancaires. Le Groupe a souscrit en 2009 à de telles couvertures pour un montant de 20 M€ afin de profiter de la baisse des taux constatée. La gestion du risque de marché lié aux variations des taux d'intérêts est réalisée de manière centralisée au niveau de la Direction Financière du Groupe.

Les instruments de taux d'intérêt existants au 31 décembre 2009 ne sont pas qualifiés de couverture par le Groupe et sont comptabilisés en juste valeur par le compte de résultat.

Au 31 décembre de chaque année, la position nette à taux variable se décompose comme suit :

En milliers d'€	2009	2008
Emprunts - taux variables	78 726	87 355
Concours bancaires courants	13 495	13 983
Autres actifs financiers courant et non courants	(53 974)	(24 362)
Trésorerie et équivalents trésorerie	(20 582)	(25 665)
Position nette avant gestion	17 665	51 311
SWAP de taux d'intérêts	20 000	762
Couverture	20 000	762
Position nette après gestion	(2 335)	50 549

L'approche retenue a consisté à prendre en compte comme base de calcul à la sensibilité au taux les positions nettes, prêteuses et emprunteuses. Etant donné la position nette au 31 décembre 2009, le calcul de l'impact d'un point de base de variation sur les taux variables n'a pas été effectué.

Risque de cours sur les matières premières

Le Groupe est par ailleurs exposé aux fluctuations des cours des matières premières, telles que le titane, le nickel, l'acier. Le prix de ces matières peut subir des fluctuations significatives. Afin de prévenir le risque de tensions sur le marché de ses principales matières premières, le Groupe a conclu des accords d'approvisionnement avec ses principaux partenaires commerciaux dans sa division aéronautique.

Risque de change

Les principaux flux d'encaissements en devises en dehors de la zone euro sont compensés par des flux de décaissements (notamment pour les matières premières). Le Groupe est essentiellement exposé sur les devises suivantes : dollar américain et canadien, livre sterling, livre turque et yuan.

2.5 Détail des postes du bilan

2.5.1 Actifs non courants

2.5.1.1 Actifs incorporels

a) Survaleur

En milliers d'€	Survaleur
Survaleur brute au 31 décembre 2008	139 068
Impairment au 31 décembre 2008	-
Augmentation	274
Diminution	(1 853)
Variations de change	(1 173)
Survaleur brute au 31 décembre 2009	136 316
Impairment au 31 décembre 2009	(12 000)
Survaleur nette au 31 décembre 2009	124 316

L'augmentation de 274 K€ est liée à l'acquisition de la société Ankit Fasteners par la division LISI AEROSPACE. La diminution de 1 853 K€ est liée à la cession de SDU. Les variations de change portent exclusivement sur la division LISI AEROSPACE et proviennent des écarts de conversion sur le dollar.

Les valeurs nettes des survaleurs se répartissent au 31 décembre 2009 de la manière suivante :

En millions d'€	Division LISI AEROSPACE					Total
	B.U Cellule Europe	B.U Cellule USA	B.U Moteurs et pièces critiques	B.U Produits spéciaux	B.U Médical	
Survaleur nette	0,9	18,3	3,0	6,9	21,1	50,2
Immobilisations incorporelles						
à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Résultat de l'impairment test	NA	Pas de perte de valeur	NA	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur
Hypothèses clés						
Flux de trésorerie à un an		Prévisions		Prévisions	Prévisions	Prévisions
Flux de trésorerie à quatre ans		Plan stratégique à 4 ans		Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans
Taux d'actualisation après impôt		7,50 %		7,50 %	7,50 %	7,50 %
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques		2,50 %		2,50 %	2,50 %	2,50 %

En millions d'€	Division LISI AUTOMOTIVE					Total
	B.U Fixations vissées	B.U Composants mécaniques	B.U Fixations clippées	B.U Opérations internationales	B.U Knipping	
Survaleur nette	1,1	Néant	43,7	1,3	20,8	66,8
Immobilisations incorporelles						
à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Marques	Néant	Néant	6,0	Néant	Néant	6,0
Résultat de l'impairment test	NA	NA	Dépréciation de 12 M€ au 30 juin 2009	NA	Pas de perte de valeur	Dépréciation de 12 M€ au 30 juin 2009
Hypothèses clés						
Flux de trésorerie à un an			Prévisions		Prévisions	Prévisions
Flux de trésorerie à quatre ans			Plan stratégique à 4 ans		Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans
Taux d'actualisation après impôt			8,50 %		8,50 %	8,50 %
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques			2,50 %		2,50 %	2,50 %

En millions d'€	Division LISI COSMETICS
	B.U Cosmetics
Survaleur	7,3
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant
Résultat de l'impairment test	Pas de perte de valeur
Hypothèses clés	
Flux de trésorerie à un an	Prévisions
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans
Taux d'actualisation après impôt	8,00 %
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %

Les tests de dépréciation menés pour les besoins des comptes au 31 décembre 2009, n'ont pas conduit à la comptabilisation de perte de valeur des survaleurs complémentaire par rapport au 30 juin 2009. Ces tests, conformément à la note 2.2.8.5, ont été pratiqués au niveau de chacune des UGT, sur la base :

- des valeurs d'utilité déterminées à partir des cash-flow futurs issus de la construction budgétaire et des plans stratégiques à quatre ans approuvés par le Conseil d'Administration,
- d'un taux de croissance de 2,50 % pour extrapoler les projections des flux de trésorerie,
- d'un taux d'actualisation après impôt de 8,50 % sur les UGT de LISI AUTOMOTIVE, de 8,00 % pour LISI COSMETICS et de 7,50 % sur les UGT de LISI AEROSPACE reflétant ainsi l'appréciation des risques spécifiques à ces activités.

La Direction fonde ses projections sur les hypothèses budgétaires pour la première année, et sur les données du plan stratégique à quatre ans revues par le Conseil d'Administration chaque année ; les hypothèses clés

sont notamment relatives à l'évolution du chiffre d'affaires au regard du carnet de commandes et des contrats cadres signés par le Groupe le cas échéant, au taux de résultat opérationnel, au niveau d'investissements de renouvellement et à la détermination des éléments de variation du besoin en fonds de roulement. Les hypothèses sont notamment établies sur la base des observations des précédents cycles d'activités sur les différentes activités ainsi que sur des études de marché externes et de la sensibilité des données contractuelles de l'environnement de chaque division. Il est précisé que ces hypothèses sont la meilleure appréciation possible de la situation des marchés à la date de leur préparation et qu'elles tiennent compte de la dégradation des marchés pour les années 2010 et 2011.

Les tests de dépréciation effectués au 30 juin 2009 avaient conduit à la constatation et à la comptabilisation de perte de valeur à hauteur de 12 M€ sur la survaleur de la B.U. Fixations clippées dans la division LISI AUTOMOTIVE.

Des tests de sensibilité aux hypothèses retenues ont été mis en œuvre et ont porté sur les principaux indicateurs entrant dans les calculs de tests de valeur : taux d'actualisation, éléments contributifs des cash flows (variation des BFR et investissements). Ces tests de sensibilité ont montré que la limite entre la valeur d'utilité et l'actif net est atteinte pour des variations de paramètres de calcul qui sont les suivants :

B.U. Médical :

Taux d'actualisation : 0,50 %

Baisse des cash flows : 20 %

Division LISI AUTOMOTIVE :

Taux d'actualisation : 0,50 %

Baisse des cash flows : 10 %

Division LISI COSMETICS :

Taux d'actualisation : 1,00 %

Baisse des cash flows : 20 %

b) Autres actifs incorporels (y compris écarts d'évaluation)

En milliers d'€	Concessions, brevets et droits similaires *	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2008	26 887	9 201	36 088
Acquisitions	1 339	766	2 105
Cessions	(265)		(265)
Mouvements de périmètre	(793)	9	(784)
Ecarts de change	6	20	26
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	27 174	9 997	37 171
Amortissements & provisions au 31 décembre 2008	17 881	2 491	20 373
Dotations aux amortissements	4 194	562	4 756
Reprises d'amortissements	(262)	(101)	(363)
Mouvements de périmètre	(682)	1	(681)
Ecarts de change	6	20	26
Amortissements & provisions au 31 décembre 2009	21 138	2 973	24 111
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	6 036	7 024	13 060

* Y compris la marque Rapid

La marque Rapid a été évaluée en août 2000 lors de l'acquisition de cette société à sa juste valeur sur la base d'une expertise indépendante pour 8,3 M€. Depuis 2003, il a été décidé de l'amortir sur une durée de 15 ans, compte tenu de la période d'utilisation commerciale envisagée.

La progression du poste « Concessions, brevets et droits similaires » sur l'exercice 2009 concerne d'une part la poursuite du déploiement d'un

progiciel intégré dans certains sites français et étrangers de la division LISI AUTOMOTIVE pour 0,4 M€, et d'autre part, le déploiement de la nouvelle version de l'ERP MOVEX dans la division LISI AEROSPACE à hauteur de 0,8 M€.

L'essentiel du flux d'acquisition des « autres immobilisations incorporelles » concerne l'activation des frais de recherche et développement dans la division LISI AEROSPACE.

2.5.1.2 Actifs corporels

a) Actifs corporels détenus en pleine propriété (y compris écarts d'évaluation)

En milliers d'€	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2008	11 935	90 940	417 717	60 768	14 821	596 181
Acquisitions	18	7 349	32 900	1 811	1 015	43 092
Cessions	(57)	(1 988)	(4 056)	(1 469)	(128)	(7 698)
Mouvements de périmètre	(220)	(1 781)	338	(1 828)		(3 492)
Ecart de change		(44)	422	(15)	38	402
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	11 676	94 476	447 321	59 267	15 746	628 485
Amortissements et provisions au 31 décembre 2008	56	35 343	279 109	32 772		347 280
Dotations aux amortissements et provisions		5 375	27 163	4 451		36 988
Reprises d'amortissements et provisions	(25)	(2 036)	(3 503)	(779)		(6 343)
Mouvements de périmètre		(751)	(69)	(1 110)		(1 929)
Ecart de change		134	(11)	86		208
Amortissements et provisions au 31 décembre 2009	31	38 065	302 689	35 419		376 205
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	11 645	56 410	144 632	23 847	15 746	252 281

L'augmentation des actifs corporels provient des investissements engagés dans la division LISI AEROSPACE pour près de 22,5 M€ (extension de bâtiments, investissements de capacité et de productivité). La division LISI AUTOMOTIVE contribue à la hausse de ce poste pour près de 19,3 M€ (construction d'une nouvelle usine, investissements de capacité, ligne de traitements de surface et presses). Quant à la division LISI COSMETICS, ses investissements de près de 1,2 M€ sont pour la majorité engagés dans le projet lié au traitement de surface de l'usine de Saint-Saturnin du Limet.

Le mouvement de périmètre correspond principalement à la cession de la société SDU.

b) Actifs corporels en contrat de location-financement

En milliers d'€	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2008		5 513	13 287			18 800
Acquisitions						
Cessions						
Mouvements de périmètre						
Ecart de change			5			5
Valeurs brutes au 31 décembre 2009		5 513	13 292			18 805
Amortissements et provisions au 31 décembre 2008		3 079	8 637			11 717
Dotations aux amortissements		100	906			1 006
Reprises d'amortissements						
Mouvements de périmètre						
Ecart de change			2			2
Amortissements et provisions au 31 décembre 2009		3 179	9 544			12 724
Valeurs nettes au 31 décembre 2009		2 334	3 747			6 081

c) Contrats de location simple

Les principaux actifs nécessaires à l'exploitation non détenus par le Groupe et ses filiales sont des bâtiments industriels et des locaux à usage de bureau (siège social). Les autres contrats de location simple sont essentiellement afférents aux équipements bureautiques.

Au total, la charge annuelle est de l'ordre de 4,2 M€.

Il n'existe pas de baux immobiliers significatifs conclus avec un dirigeant ou avec une société appartenant aux dirigeants ou à un membre de leurs familles.

2.5.1.3 Actifs financiers

Les actifs et passifs financiers inscrits au bilan se décomposent selon les catégories comptables et classes d'instruments financiers comme suit :

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan En milliers d'€	Au 31/12/2009		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Juste valeur via résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	5 472	5 472			5 472		
Autres actifs financiers non courants	100	100	100				
Clients et autres débiteurs	103 531	103 531			103 531		
Actifs financiers courants	63 916	63 916	63 916				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 582	20 582	20 582				
Total actifs financiers	193 601	193 601	84 598		109 003		
Dettes financières non courantes	76 528	76 528	323			76 205	
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 087	1 087				1 087	
Dettes financières courantes	36 432	36 432				36 432	
Fournisseurs et autres créditeurs	116 515	116 515				116 515	
Total passifs financiers	230 561	230 561	323			230 238	

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan En milliers d'€	Au 31/12/2008		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Juste valeur via résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	4 558	4 558			4 558		
Autres actifs financiers non courants	141	141	141				
Clients et autres débiteurs	126 940	126 940			126 940		
Actifs financiers courants	30 222	30 222	30 222				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 665	25 665	25 665				
Total actifs financiers	187 526	187 526	56 028		131 498		
Dettes financières non courantes	84 399	84 399				84 399	
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 954	1 954				1 954	
Dettes financières courantes	40 888	40 888				40 888	
Fournisseurs et autres créditeurs	156 224	156 224				156 224	
Total passifs financiers	283 465	283 465				283 465	

La norme IFRS 7 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chacun des instruments financiers. Les catégories sont définies comme suit :

Niveau 1 : référence directe à des prix publiés sur un marché actif,

Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables,

Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

Le Groupe applique les niveaux 1 et 2 pour les techniques de valorisation des justes valeurs des instruments financiers.

2.5.1.4 Actifs financiers non courants

En milliers d'€	Titres de participations non consolidés	Autres titres immobilisés	Prêts accordés	Autres actifs financiers	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2008	10	3 989		567	4 566
Acquisitions	6	988		110	1 104
Cessions	(2)			(135)	(137)
Mouvements de périmètre				113	113
Ecart de change		(165)			(165)
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	14	4 812		654	5 480
Pertes de valeur au 31 décembre 2008		8			8
Provisions pour pertes de valeur					
Reprises de provisions pour pertes de valeur					
Pertes de valeur au 31 décembre 2009		8			8
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	14	4 804		654	5 472

Les actifs financiers non courants sont essentiellement composés de versements faits en 2009 au titre des contrats d'assurance vie des sociétés américaines à hauteur de 1 M€.

2.5.1.5 Autres actifs financiers non courants

En milliers d'€	2009	2008
Autres créances	100	141
Total autres actifs financiers non courants	100	141

2.5.2 Actifs courants

2.5.2.1 Stocks

En milliers d'€	Matières premières	Outils et autres approvisionnements	En-cours de production de biens	Produits finis et intermédiaires	Marchandises	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2008	41 057	8 556	74 366	81 339	19 517	224 835
Mouvements de périmètre	156	(48)	31		(5 611)	(5 473)
- dont augmentations	156	5	31			192
- dont diminutions		(54)			(5 611)	(5 665)
Ecart de change	132	(7)	66	(255)	(110)	(174)
Variations de stocks	(13 754)	(1 376)	(12 542)	(13 836)	(93)	(41 600)
Reclassements	7	(19)	56	365	(409)	
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	27 598	7 106	61 978	67 613	13 294	177 589
Pertes de valeur au 31 décembre 2008	4 842	421	2 510	15 202	672	23 647
Mouvements de périmètre				(184)	(9)	(193)
- dont augmentations						
- dont diminutions				(184)	(9)	(193)
Dotations aux provisions pour pertes de valeur	2 970	556	2 336	7 706	314	13 882
Reprises de provisions pour pertes de valeur	(706)	(244)	(1 572)	(4 584)	(88)	(7 195)
Ecart de change	8		(13)	(22)	2	(26)
Reclassements	226		202	(340)	(88)	
Pertes de valeur au 31 décembre 2009	7 339	732	3 462	17 778	803	30 116
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	20 258	6 373	58 516	49 835	12 491	147 473

Les baisses des stocks représentent 47,2 M€ sur la période, soit - 21 %. Elles sont impactées principalement par les mesures de réduction prises dans toutes les divisions, sur l'ensemble des catégories de stocks. La plus forte réduction se trouvant dans la division LISI AUTOMOTIVE pour - 33,7 M€. Cette division est également impactée par la sortie du périmètre de la société SDU (société de trading) pour 5,7 M€.

2.5.2.2 Clients et autres débiteurs

En milliers d'€	2009	2008
Créances clients et comptes rattachés bruts	91 740	104 574
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(4 506)	(3 759)
Créances clients et comptes rattachés nets	87 234	100 815
Etat - autres impôts et taxes	8 049	12 376
Organismes sociaux et personnel	413	634
Fournisseurs - avances et acomptes, débiteurs	1 205	1 550
Charges constatées d'avance	2 185	3 850
Autres	4 446	7 715
Autres débiteurs	16 297	26 124
Total clients et autres débiteurs	103 531	126 939

D'une part, l'encours de créances des clients mentionné ci-dessus a été diminué comme sur l'exercice précédent de l'impact des cessions de créances qui s'élevaient au 31 décembre 2009 à 30,7 M€ contre 47,1 M€ au 31 décembre 2008. Ces cessions sont effectuées sous forme d'affacturage avec subrogation conventionnelle, sans recours. Le montant des cessions réalisées exclusivement en France permet de ramener l'encours moyen à environ 60 jours.

Les créances échues non provisionnées portent essentiellement sur des clients majeurs avec lesquels le Groupe conclut des accords commerciaux annuels ou pluriannuels. Sur la base des observations historiques, la société estime le risque de non recouvrement marginal, les échéances dépassées non couvertes étant majoritairement à moins d'un an.

De même, la variation de l'encours client à la baisse traduit la poursuite de la réduction de l'activité tout au long de l'exercice 2009.

D'autre part, la position du poste Etat-autres impôts et taxes, en diminution au 31 décembre 2009 est la résultante des baisses significatives des acomptes d'impôts sur les bénéfices basés sur les résultats 2009 en forte diminution.

Les créances clients et autres débiteurs sont à moins d'un an.

2.5.2.3 Autres actifs financiers courants

L'augmentation de ce poste résulte essentiellement des mesures prises sur l'exercice orientées sur le cash.

Ce poste est essentiellement constitué de valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe et notamment des Sicav monétaires pour un montant de 50,8 M€, de certificats de dépôts négociables pour 11,3 M€ et d'un placement structuré pour 2,1 M€. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur, les ajustements de valeur étant enregistrés en résultat. Excepté le placement structuré pour lequel des provisions à hauteur de 0,3 M€ ont été enregistrées au 31 décembre, les positions ne sont pas exposées, les principaux supports d'adossement garantissant le capital.

Le calcul des décotes sur stocks de produits finis et d'encours repose sur une approche tenant compte des délais d'écoulement et de réalisation. Ces derniers s'étant allongés au cours de l'exercice, ils ont eu un impact défavorable sur les montants de dotations aux provisions pour rotation lente des stocks de produits finis, tant dans la division LISI AUTOMOTIVE que LISI AEROSPACE.

2.5.2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie disponible au 31 décembre 2009 s'élève à 20,6 M€. Elle est composée de comptes courants bancaires en euros et en devises.

2.5.3 Les capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 450,8 M€ au 31 décembre 2009 contre 457,8 M€ au 31 décembre 2008, soit une diminution de 7,0 M€. Cette variation prend en compte les principaux éléments suivants :

- + 9,4 M€ de résultat net part du Groupe,
- - 12,3 M€ de distribution de dividendes versés en mai 2009,
- - 1,9 M€ relatifs aux actions auto-détenues et aux paiements en actions,
- - 2,2 M€ d'écart de conversion liés aux variations des taux de clôture, notamment à la dépréciation du dollar.

2.5.3.1 Capital social

Le capital social à la clôture s'établit à 21 507 722 €, se décomposant en 10 753 861 actions émises d'un nominal de 2 €.

Le nombre d'actions en circulation n'a pas évolué sur l'exercice 2009.

2.5.3.2 Primes liées au capital

Les primes liées au capital se décomposent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2009	31/12/2008
Primes d'émission	52 112	52 112
Primes d'apport	15 030	15 030
Primes de fusion	2 711	2 711
Total	69 853	69 853

2.5.3.3 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir un capital solide afin de préserver la confiance des actionnaires et investisseurs, soutenir sa croissance et traverser les périodes de récession. Le Conseil d'Administration est particulièrement sensible au rendement des capitaux employés ainsi qu'au niveau de dividendes versés aux actionnaires.

Pour profiter d'une opportunité de marché, une émission d'OBSAR avait été réalisée en 2004 : il subsiste aujourd'hui 237 324 bons de souscription d'actions non encore exercés à échéance du 5 mai 2010 avec un cours d'exercice à 47 € par action. Les autres instruments donnant accès au capital de la société concernent des avantages accordés aux dirigeants et salariés sous certaines conditions, ainsi que précisé dans les notes 2.6.9 et 2.7.2.

2.5.3.4 Dividendes

Le montant des dividendes au titre de l'exercice 2009 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2010 s'analyse comme suit :

Dividende net global	2009	2008
Montant en M€	7,5	12,3

Cette estimation est faite sur la base d'actions donnant droit au dividende à la date du Conseil d'Administration du 17 février 2010, soit 10 753 861 actions. Le montant du dividende par action au titre de l'exercice 2009 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2010 s'analyse comme suit :

Dividende par action	2009	2008
Dividende par action en €	0,70	1,20

2.5.4 Les provisions

2.5.4.1 La variation des provisions s'analyse comme suit :

En milliers d'€	Au 1 ^{er} janvier 2008	Dotations (nettes des reprises)	Au 31 décembre 2008	Dotations	Reprises (montants utilisés)	Reprises (montants non utilisés)	Reclassements	Entrée / Sortie de périmètre	Ecart de conversion	Au 31 décembre 2009
Pensions et retraites	16 151	(1 084)	15 067	1 220	(926)			(692)	105	14 775
Risques liés à l'environnement	9 383	(191)	9 192	1 651	(1 958)				(150)	8 735
Litiges et autres risques	3 625	(436)	3 189	715	(321)	(1 750)	26		(7)	1 852
Garanties données aux clients	751	1 999	2 750	500	(17)	(148)			(11)	3 074
Pour impôts	792	(604)	188	5		(164)				29
Sous total Provisions non courantes	30 702	(316)	30 386	4 091	(3 222)	(2 062)	26	(692)	(63)	28 463
Réorganisation industrielle	1 486	3 027	4 513	1 714	(3 358)	(690)			40	2 219
Litiges	891	50	941	1 190	(562)	(269)			1	1 301
Perte de change										
Pour impôts	143	(117)	26							26
Autres risques	3 609	(883)	2 726	3 677	(1 532)	(323)	(26)		2	4 524
Sous total Provisions courantes	6 128	2 077	8 205	6 581	(5 452)	(1 282)	(26)		43	8 069
Total	36 830	1 761	38 591	10 672	(8 674)	(3 344)		(692)	(20)	36 532
<i>dont en résultat opérationnel courant</i>				10 172	(5 373)	(2 344)				
<i>dont en résultat opérationnel non courant</i>				500	(3 301)	(1 000)				

Les principales provisions concernent :

- Pensions et retraites :

Obligations imposées par les législations sociales vis-à-vis des salariés du Groupe, de versement de pensions ou d'indemnités lors des départs en retraite. Prise en compte dans le calcul, d'hypothèses au niveau du taux d'actualisation, du turnover, et des tables de mortalité. Adossement de certains de ces engagements sur des fonds externalisés.

- Environnement :

Constatation du passif lié aux obligations de respecter les normes environnementales des différents pays d'exploitation du Groupe et plus particulièrement en matière de pollution des sols des sites industriels. Le coût des actions de surveillance et de mise en conformité en collaboration avec les autorités locales constitue une part importante de ces provisions. Aucun remboursement n'est attendu au niveau de cette catégorie de passif.

- Litiges et autres risques :

Cette rubrique couvre des litiges ou des contentieux avec des partenaires et des prestataires. L'appréciation du risque a été estimée au regard du montant estimé du dénouement probable des contentieux ou d'éventuelles transactions. L'appréciation des retours attendus n'est pas chiffrable à ce jour.

- Réorganisation industrielle :

Il s'agit de couverture des réorganisations industrielles sur la base d'une appréciation des coûts de fermeture ou de redéploiement de certains sites ou entités. L'appréciation des montants comptabilisés intègre les spécificités réglementaires locales. La reprise de provision de 3,3 M€ concerne principalement l'impact de la cession de SDU.

- Autres risques :

Les passifs comptabilisés sous cette rubrique tiennent compte des risques fondés sur des dossiers de natures diverses (industrielles, réglementaires, sociales, garanties clients et produits) et concernent les deux principales divisions du Groupe.

2.5.4.2 Engagements pris envers le personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors de leur départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou prestations définies.

La répartition géographique des engagements pris par le Groupe envers son personnel au 31 décembre 2009 au titre des régimes à prestations définies ainsi que les principales hypothèses utilisées pour leur évaluation sont les suivantes :

En €	Zone Euro	Etats-Unis	Angleterre
Dettes actuarielles	11 766 007	8 291 910	13 060 173
Taux d'actualisation	4,50 %	5,50 %	5,70 %
Inflation - Augmentation des salaires	1 % - 1,50 %	N/A	4,70 %

Les taux de rendement à long terme prévus pour les fonds ont été déterminés en tenant compte de l'allocation des actifs et des taux de rendement prévus pour chacune de leurs composantes. Les taux de rendement ainsi retenus sont égaux à 6,0 % pour les actifs de couverture des régimes américains et 7,58 % pour les régimes anglais.

Au 31 décembre 2009, l'allocation des actifs de couverture était de l'ordre de 2/3 en actions et de 1/3 en obligations.

Le tableau suivant détaille l'évolution au cours de l'exercice 2009 de la dette actuarielle et de la valeur de marché des actifs de couverture (en K€) :

Evolution de la dette actuarielle	2009	2008
Dettes actuarielles à l'ouverture	30 773	35 753
Coût des services rendus au cours de l'exercice	591	427
Coût de la désactualisation	1 854	1 880
Cotisations versées par les salariés		
Prestations versées	(969)	(1 377)
Réductions		
Liquidations		
Modifications de régimes		
Variation de périmètre	(814)	
Ecart de conversion	309	(2 538)
Pertes actuarielles (gains)	1 375	(3 371)
Dettes actuarielles à la clôture	33 118	30 773

Evolution de la valeur de marché des actifs de couverture	2009	2008
Valeur à l'ouverture	13 680	19 729
Cotisations versées par le Groupe	304	327
Cotisations versées par les salariés		
Prestations prélevées sur le fonds	(216)	(191)
Liquidations		
Rendements attendus des actifs	977	1 297
Ecart de conversion	486	(2 770)
Gains actuariels (pertes)	1 588	(4 712)
Valeur à la clôture	16 820	13 680

Le tableau suivant expose la réconciliation entre les montants comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe et les montants ci-dessus (en K€) :

	2009	2008
Dettes actuarielles non financées	(16 298)	(17 093)
Pertes (gains) actuarielles différées au bilan	1 523	2 026
Coûts des services passés non encore reconnus		
Passif comptabilisé à la clôture	(14 775)	(15 067)

La charge comptabilisée en résultat opérationnel par le Groupe au cours de l'exercice 2009 au titre des régimes à prestations définies s'est élevée à 0,8 M€ et se décompose de la manière suivante :

En milliers d'€	2009	2008
Coût des services rendus au cours de l'exercice	591	432
Coût de la désactualisation	1 854	1 880
Rendements attendus des actifs du régime	(977)	(1 297)
Ecart actuariel reconnu au cours de l'exercice	(6)	121
Coût des services passés		
Amortissement de l'actif de transition		(3)
Limitation de l'actif		
Réductions / Liquidations		
Variation de périmètre	(692)	
Charge (Produit) comptabilisée	769	1 135

2.5.5 Autres passifs non courants

En milliers d'€	2009	2008
Dépôts et cautionnements reçus	33	38
Participation des salariés de l'exercice	1 048	1 916
Produits constatés d'avance	464	1 143
Total autres passifs non courants	1 545	3 096

2.5.6 Dettes financières et gestion des risques financiers

La décomposition par catégorie comptable et classe d'instruments des passifs financiers est donnée dans les notes 2.5.1.3.

2.5.6.1 Dettes financières

a) Ventilation par nature

En milliers d'€	2009	2008
Part non courante		
Crédits moyen terme	69 458	75 788
Dettes relatives aux contrats de crédit-bail	465	1 106
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	6 605	7 505
Sous total dettes financières non courantes	76 528	84 399
Part courante		
Concours bancaires d'exploitation	13 495	13 983
Crédits moyen terme	19 214	23 393
Dettes relatives aux contrats de crédit-bail	1 594	2 206
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	2 129	1 306
Sous total dettes financières courantes	36 432	40 887
Total dettes financières	112 959	125 286

La réduction de la dette est liée aux remboursements des emprunts conformément aux échéanciers contractuels.

b) Ventilation par échéance

En milliers d'€	2009	2008
Emprunts		
à un an	19 214	23 393
de deux à cinq ans	65 606	70 202
à plus de cinq ans	3 852	5 586
Sous total emprunts	88 672	99 180
Autres dettes financières		
à un an	17 217	17 495
de deux à cinq ans	7 070	8 611
à plus de cinq ans		
Sous total autres dettes	24 287	26 106
Emprunts et dettes financières	112 959	125 285

c) Ventilation par devises

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont libellés en euros. Les dettes bancaires du Groupe ne présentent donc pas de risque de change.

d) Ventilation par nature de taux

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des emprunts auprès des établissements de crédit du Groupe qui recense les encours les plus significatifs répartis en taux fixe et en taux variable.

Entités contractantes	Nature du crédit	Taux fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant dû au 31/12/2009 en M€	Échéances	Existence ou non de couvertures en taux ou en devises
LISI S.A.	Crédit syndiqué [1] A		Euribor sur la période de tirage + marge	35,0	20,0	2013	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2013	Couvert par un SWAP
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2013	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2014	Couvert par un SWAP
LISI COSMETICS	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,7	0,3	2012	Nantissement de matériel
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	1,0	0,4	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,5	0,1	2010	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,6	0,1	2010	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique	3,66 %		0,7	0,3	2011	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,8	0,3	2011	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,7	0,3	2011	Lettre d'intention LISI S.A.
LISI AUTOMOTIVE Former	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,5	3,0	2015	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	2,5	0,7	2010	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	2,5	0,8	2011	
LISI AUTOMOTIVE Form as	Crédit classique		Pribor + marge	3,1	3,1	2014	
LISI AUTOMOTIVE	Crédit classique [2]		Euribor 6 Mois + marge	4,0	2,4	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique [3]		Euribor 3 Mois + marge	4,0	2,4	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique [4]		Euribor 3 Mois + marge	4,0	2,0	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	4,0	2,3	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique [5]		Euribor 3 Mois + marge	3,0	0,5	2010	Lettre d'intention LISI S.A.

Entités contractantes	Nature du crédit	Taux fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant dû au 31/12/2009 en M€	Échéances	Existence ou non de couvertures en taux ou en devises	
BETEO GmbH	Crédit classique	4,35 %		1,0	0,3	2011		
	Crédit classique		Euribor 6 Mois + marge	0,8	0,2	2011		
KNIPPING Espana S.A.	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	6,5	4,7	2020		
KNIPPING Umformtechnik GmbH	Crédit classique	7,05 %		1,1	0,2	2011		
LISI AUTOMOTIVE Beijing	Crédit classique	5,31 %		0,6	0,6	2010		
LISI AUTOMOTIVE Shangai	Crédit classique	4,86 %		0,5	0,5	2010		
KNIPPING Verbindungstechnik GmbH	Crédit classique	4,15 %		0,6	0,2	2010		
	Crédit classique	1,50 %		1,1	0,4	2017	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE	
	Crédit classique	4,10 %		1,2	0,2	2010	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	0,9	2010	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	0,6	2010	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	0,8	2011	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	0,8	2011	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	1,8	2012	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE	
	TOTAL				131,5	81,4		

2.5.6.2 Covenants attachés

Le Groupe n'a pas de financement bancaire dépendant de la notation du Groupe. Les contrats mis en place ont des clauses conventionnelles se référant à la situation financière du Groupe ou de ses filiales. La définition et les niveaux des ratios, également appelés « covenants financiers », sont fixés en concertation avec les organismes prêteurs de manière prospective. Le respect de ces ratios s'apprécie une fois par an seulement, à la date de clôture de l'exercice. Le non-respect de ces ratios autorise les organismes prêteurs à prononcer l'exigibilité anticipée (totale ou partielle) des financements.

Les « covenants financiers » liés à chaque emprunt sont décrits pour information ci-dessous :

[1] Crédit syndiqué LISI S.A.

Mise à disposition de ce crédit sous la forme d'un crédit renouvelable utilisable en euros ou en dollars d'un montant amortissable égal à 35 M€ (engagement « A »), et d'un crédit renouvelable utilisable en euros ou en dollars d'un montant égal à 35 M€ (engagement « B », non utilisé à ce jour). Le total de l'engagement « A » sera automatiquement réduit linéairement conformément au tableau d'amortissement les 7 août des années 2007 à 2013. La société LISI ne pourra pas emprunter de nouveau tout ou partie de l'engagement « A » qui aura été remboursé. Sur cet engagement, un droit de tirage de 35 M€ a été exercé et le capital restant dû au 31 décembre 2009 est de 20 M€.

Concernant l'engagement « B », toute avance remboursée pourra faire l'objet d'un nouveau tirage dans les conditions prévues à la convention, les droits de ce prêt s'éteignant au plus tard le 7 août 2013.

- Mode de calcul de la marge pour les engagements « A » et « B » : Euribor ou Libor + marge

Exigibilité anticipée :

- Ratio de Gearing > à 1,20,
- Ratio de Leverage > à 3,5 (Dettes financières nettes / EBITDA)

[2] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :

1. < 0,25 : 0,25 % l'an,
2. >= 0,25 et < 0,40 : 0,30 % l'an,
3. >= 0,40 et < 0,80 : 0,375 % l'an,
4. >= 0,80 et < 1,00 : 0,475 % l'an,
5. >= 1,00 et < 1,20 : 0,60 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement net / fonds propres > 1,20,
- Dettes financières nettes > 3,5 années d'EBITDA.

[3] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :

1. < 0,25 : 0,25 % l'an,
2. >= 0,25 et < 0,40 : 0,30 % l'an,
3. >= 0,40 et < 0,80 : 0,375 % l'an,
4. >= 0,80 et < 1,00 : 0,475 % l'an,
5. >= 1,00 et < 1,20 : 0,60 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement net / fonds propres > 1,20,
- Dettes financières nettes > 3,5 années d'EBITDA.

[4] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :

1. <= 0,50 : 0,40 % l'an,
2. > 0,50 et < 0,75 : 0,45 % l'an,
3. >= 0,75 : 0,50 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement financier net consolidé / fonds propres consolidés > 1,20,
- Endettement financier net consolidé / capacité d'autofinancement consolidée > 3,5 années.

[5] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

Exigibilité anticipée :

- Dettes nettes / EBITDA \geq 2,5,
- Dettes nettes / fonds propres \geq 1,20.

2.5.6.3 Suretés réelles

En millions d'€	Capital restant dû au 31 décembre 2009
Avals et cautions	14,0
Hypothèques et nantissement	0,3
Total	14,3

Les sûretés réelles et personnelles octroyées par le Groupe en garantie des emprunts contractés auprès des établissements de crédits sont principalement constituées :

- des lettres d'intention délivrées aux banques par le Groupe pour un montant de 26,8 M€ dans le cadre de :
 - l'acquisition du Groupe KNIPPING par LISI AUTOMOTIVE pour un montant de 18,9 M€ en 2005 ; le capital restant dû au 31 décembre 2009 est de 9,5 M€,
 - l'acquisition de matériel par LISI COSMETICS pour un montant de 2,1 M€ en 2005 ; le capital restant dû au 31 décembre 2009 est de 0,6 M€,
 - l'acquisition de matériel par LISI COSMETICS pour un montant de 2,3 M€ en 2006 ; le capital restant dû au 31 décembre 2009 est de 0,9 M€,
 - la construction d'une nouvelle usine par LISI COSMETICS pour un montant de 3,5 M€ en 2008 ; le capital restant dû au 31 décembre 2009 est de 3 M€.
- du nantissement par LISI COSMETICS d'actifs corporels dans le cadre de leur financement, le capital restant dû au 31 décembre 2009 est de 0,3 M€.

La synthèse des nantissements et hypothèques consentis par le Groupe est la suivante :

Type de nantissements / hypothèques	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant (K€) d'actifs à l'origine nantis (a)	Solde des actions nanties (b)	Solde du matériel nanti (c)	Total poste de bilan* (K€) (d)	% correspondant (b) / (d) ou (c) / (d)
s/immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
s/immo. corporelles	2003	2012	2 150	-	300	22 854	1,30 %
s/immo. financières	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	2 150	-	300	22 854	1,30 %

* Total des actifs corporels nets du bilan de LISI COSMETICS.

2.5.7 Les impôts différés

En milliers d'€	2009	2008
Impôts différés actifs	6 901	14 462
Impôts différés passifs	(28 934)	(33 567)
Impôts différés nets	(22 034)	(19 107)

Actifs d'impôts différés non reconnus :

La Société ne procède pas à la reconnaissance des impôts différés actifs dès lors qu'elle n'a pas l'assurance suffisante du recouvrement futur des déficits reportables et des crédits d'impôts. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. A ce titre, le Groupe a

activé un montant de 1,6 M€ en 2009. Cette règle prudentielle s'applique plus particulièrement aux reports déficitaires pour lesquels le Groupe estime que leur recouvrabilité ne s'impute que sur les profits futurs. A titre d'information, les reports déficitaires non constatés au bilan au 31 décembre 2009 seraient générateurs d'impôts différés actifs à hauteur de 1 M€.

2.6 Détail des principaux postes du compte de résultat

2.6.1 Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par pays est indiqué en note 2.7.1 « informations sectorielles ».

2.6.2 Consommations

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Consommations de marchandises	1 719	20 751	1 775	(879)	23 366	46 300
Consommations de matières premières	47 602	50 127	3 536	(12)	101 253	146 191
Outillages	18 287	10 222	2 359	(55)	30 813	41 661
Autres approvisionnements	4 510	9 266	2 282	15	16 073	19 341
Total consommations	72 118	90 366	9 952	(931)	171 505	253 493

L'évolution sensible à la baisse sur l'exercice 2009 des principales matières premières utilisées par les divisions (acier, titane, inox) résulte principalement de l'impact favorable des cours des matières sur l'année 2009 et de

l'ajustement des volumes à la baisse d'activité. Le ratio de consommation de marchandises subit une forte réduction suite à la sortie de SDU société de négoce dans la division LISI AUTOMOTIVE.

2.6.3 Autres achats et charges externes

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Sous-traitance	10 135	24 996	2 730	(26)	37 835	51 934
Entretien	8 598	11 288	1 187	91	21 164	25 222
Transports	3 497	6 462	612		10 572	14 473
Energie	5 956	8 998	1 466	8	16 429	17 661
Autres charges externes	25 645	17 180	2 112	(3 113)	41 825	48 177
Total autres achats et charges externes	53 831	68 925	8 107	(3 039)	127 823	157 467

La réduction moins conséquente de ce poste au regard des consommations est la traduction d'un non ajustement de certains postes de frais fixes plus particulièrement dans la division LISI AUTOMOTIVE.

2.6.4 Charges de personnel

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Intérimaires	5 201	1 450	43	(8)	6 686	16 479
Salaires et intéressement	98 637	81 625	11 681	(1 244)	190 699	211 843
Indemnités de licenciement	1 639	2 003	432		4 073	1 510
Charges sociales et taxes sur salaires	40 450	29 658	5 297	742	76 147	77 809
Participation des salariés	1 052				1 052	1 916
Total charges de personnel	146 979	114 736	17 453	(511)	278 658	309 557

La réduction des charges de personnel a connu des amplitudes moindres d'un pôle à l'autre. Beaucoup plus accentuée sur les divisions LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS, cette baisse est la résultante de la mise en œuvre d'actions fortes de rationalisation de la masse salariale (suppression du personnel extérieur, utilisation des dispositifs de chômage partiel, réduction du temps de travail, suppression des heures supplémentaires). Concernant le pôle LISI AEROSPACE, une anticipation de la décroissance d'activité a permis une rationalisation des effectifs à partir du 2^{ème} semestre.

2.6.5 Charges de recherche et développement

Le Groupe LISI a la volonté d'exercer une activité de recherche et développement soutenue, que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette activité de recherche et développement s'effectue de plusieurs manières : soit dans

le cadre de la coopération entre les bureaux d'études des sociétés des divisions et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants ou de processus industriels. Les charges se composent principalement de coûts de personnel dédiés aux services de recherche et développement. Les effectifs dédiés à la recherche et développement ont représenté en 2009 environ 3 % des salariés du Groupe.

Les dépenses engagées au cours des trois derniers exercices sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'€	2009	2008	2007
Dépenses de Recherche et Développement	16,5	15,5	15,0
% du chiffre d'affaires	2,4 %	1,8 %	1,8 %
Projets activés	0,8	-	-

2.6.6 Charges et produits opérationnels non récurrents

Les produits et charges non récurrents s'analysent comme suit :

En milliers d'€	2009	2008
Charges opérationnelles non récurrentes		
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées		(1 156)
Coûts des restructurations		(365)
Coûts des réorganisations industrielles	(2)	(150)
Dotations aux provisions affectées aux réorganisations industrielles		(3 500)
Résultat de la cession de SDU (net de la reprise de provision)	(471)	
Dépréciation de la survaleur de la B.U. Fixations Clippées	(12 000)	
Total	(12 473)	(5 171)
Produits opérationnels non récurrents		
Prix de vente des immobilisations cédées		534
Reprises de provisions pour restructuration		67
Reprises de provisions affectées aux réorganisations industrielles	500	254
Total	500	855
Produits et charges opérationnels non récurrents	(11 973)	(4 316)

Les règles de présentation et de définition des charges et produits non récurrents demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2008.

La formation du résultat non récurrent résulte principalement de la dépréciation de la survaleur de la B.U. Fixations Clippées (périmètre Rapid et des filiales).

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges, arbitrages ou faits non récurrents susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe LISI.

2.6.7 Résultat financier

En milliers d'€	2009	2008
Produits de trésorerie et charges de financement		
Produits de trésorerie et charges de financement	326	1 397
Incidence de la variation de la juste valeur des instruments financiers	(323)	(125)
Charges de financement	(4 200)	(10 156)
Sous total produits de trésorerie et charges de financement	(4 197)	(8 885)
Autres produits et charges financiers		
Profits de change	4 094	6 009
Pertes de change	(5 513)	(2 848)
Autres	339	(315)
Sous total autres produits et charges financiers	(1 080)	2 847
Total	(5 277)	(6 038)

L'effet de la baisse des taux d'intérêts à court terme conjugué à la diminution de la dette ont été favorable sur le coût de financement. En revanche, les parités monétaires dans le secteur aéronautique ont pesé sur le résultat de change.

2.6.8 Impôt sur les sociétés

2.6.8.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition En milliers d'€	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	29 962	(8 219)	21 744
Résultat opérationnel non courant	(11 973)	43	(11 930)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(1 052)	353	(700)
Crédits d'impôts		23	23
Résultat	16 937	(7 800) (A)	9 137

(A) dont impôts à payer : 4 918 K€
dont impôts différés : 2 882 K€

2.6.8.2 Rapprochement de la charge d'impôt comptabilisée de la charge d'impôt théorique calculée

En milliers d'€	
Taux théorique (sur la base du taux français)	34,43 %
Impôt théorique sur la base du taux français	5 831
Régime spécifique sur cession titres de participations	
Total impôt théorique	5 831
Exonération fiscale sociétés étrangères	(573)
Déficit de la période non activé	256
Dépréciation de survaleur	4 132
Crédits d'impôts	(1 868)
Différentiel de taux d'impôts sur les filiales étrangères	282
Utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	(764)
Autres	503
Impôts comptabilisés	7 800
Taux apparent	45,31 %

2.6.8.3 Taux d'impôts applicables par les sociétés du Groupe LISI

	2009	2008
Allemagne	30,00 %	30,00 %
Angleterre	28,00 %	28,00 %
Canada	34,12 %	34,12 %
Espagne	30,00 %	30,00 %
Etats-Unis	40,00 %	40,00 %
France	34,43 %	34,43 %
République Tchèque	19,00 %	21,00 %
Chine	25,00 %	27,00 %

2.6.9 Résultat par action

La méthode de calcul du résultat par action est présentée au paragraphe 2.2.19.6.

En 2009, le résultat dilué par action n'intègre pas dans son calcul le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs (BSAR), dans la mesure où ces BSAR sont au 31 décembre 2009 hors la monnaie.

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre le résultat de base par action avant dilution et le résultat dilué par action.

31/12/2009 En milliers d'€	Résultat de la période	Nombre d'actions	Résultat net par action en €
Total actions		10 753 861	
Actions d'autocontrôle		(477 256)	
Résultat de base par action	9 422	10 276 605	0,92
BSAR non exercés			
Résultat dilué par action	9 422	10 276 605	0,92

31/12/2008 En milliers d'€	Résultat de la période	Nombre d'actions	Résultat net par action en €
Total actions		10 753 861	
Actions d'autocontrôle		(348 600)	
Résultat de base par action	56 229	10 405 260	5,40
BSAR non exercés		237 324	
Résultat dilué par action	56 229	10 642 584	5,28

2.7 Autres informations

2.7.1 Informations sectorielles

Les activités du Groupe se déclinent sur trois marchés qui regroupent les 3 secteurs opérationnels suivants (divisions) :

- La division LISI AEROSPACE qui regroupe les activités du marché aéronautique ainsi que les activités du médical,
- La division LISI AUTOMOTIVE qui regroupe les activités du marché automobile,
- La division LISI COSMETICS qui regroupe les activités de la parfumerie et des cosmétiques.

La rubrique « autres » comprend pour l'essentiel la holding et les éliminations.

2.7.1.1 Ventilation par secteur d'activité

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL
31/12/09					
Composante Résultat					
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	349 471	310 376	36 110	(885)	695 071
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	73 582	10 963	(452)	3 686	87 779
Dotations aux amortissements et provisions	26 007	26 486	2 751	(1 654)	53 590
Résultat opérationnel courant (EBIT)	47 575	(15 523)	(3 203)	5 340	34 188
Résultat opérationnel	47 575	(28 486)	(3 205)	6 329	22 215
Résultat de la période	31 165	(30 362)	(3 435)	11 769	9 137
Composante Bilan					
Besoin en fonds de roulement	102 227	67 932	(2 344)	4 707	172 521
Immobilisations nettes	163 965	206 301	30 367	576	401 209
Acquisitions d'immobilisations	27 020	20 850	2 176	(106)	49 940
31/12/08					
Composante Résultat					
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	408 815	385 772	51 046	(1 380)	844 254
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	99 481	38 436	4 439	(1 320)	141 036
Dotations aux amortissements et provisions	15 167	24 054	2 906	(1)	42 126
Résultat opérationnel courant (EBIT)	84 314	14 381	1 533	(1 318)	98 910
Résultat opérationnel	84 252	13 649	1 511	(4 818)	94 594
Résultat de la période	55 067	3 956	877	(3 790)	56 111
Composante Bilan					
Besoin en fonds de roulement	100 769	102 789	(1 994)	(867)	200 698
Immobilisations nettes	156 422	225 973	31 822	1 105	415 325
Acquisitions d'immobilisations	38 454	21 453	5 754	10	65 671

Le résultat de la période pour la rubrique « autres » correspond au reversement de la charge constatée en 2007 et 2008 sur le plan d'attribution conditionnelle d'actions de performance (3,2 M€), au dénouement favorable

de certains risques (1,8 M€) et à l'impact des crédits d'impôts constatés dans le cadre de l'intégration fiscale (6 M€).

2.7.1.2 Ventilation par secteur d'activité et par pays

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL
31/12/09					
Composante Résultat					
<i>Chiffre d'affaires par zone de destination</i>					
Union Européenne	188 704	274 571	35 213	(885)	497 603
<i>dont France</i>	<i>104 216</i>	<i>119 354</i>	<i>30 001</i>	<i>(885)</i>	<i>252 686</i>
Amériques	142 047	12 078	857		154 982
Autres pays	18 720	23 727	40		42 487
Total	349 471	310 376	36 110	(885)	695 071
Composante Bilan					
<i>Immobilisations nettes par zone de destination</i>					
Union Européenne	73 315	203 805	30 367	576	308 063
<i>dont France</i>	<i>66 707</i>	<i>118 458</i>	<i>30 367</i>	<i>576</i>	<i>216 108</i>
Continent Nord Américain	75 431				75 431
Afrique	593				593
Asie	14 626	2 497			17 123
Total	163 965	206 301	30 367	576	401 209
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination					
Union Européenne	15 850	20 645	2 176	(106)	38 565
<i>dont France</i>	<i>13 873</i>	<i>13 360</i>	<i>2 176</i>		<i>29 409</i>
Continent Nord Américain	8 707				8 707
Afrique	41				41
Asie	2 422	205			2 627
Total	27 020	20 850	2 176	(106)	49 940
31/12/08					
Composante Résultat					
<i>Chiffre d'affaires par zone de destination</i>					
Union Européenne	195 856	286 580	49 142	(1 380)	530 198
<i>dont France</i>	<i>124 815</i>	<i>136 305</i>	<i>39 737</i>	<i>(1 380)</i>	<i>299 477</i>
Amériques	160 437	12 104	1 549		174 090
Autres pays	52 522	87 088	355		139 965
Total	408 815	385 772	51 046	(1 380)	844 253
Composante Bilan					
<i>Immobilisations nettes par zone de destination</i>					
Union Européenne	69 876	222 838	31 822	1 106	325 642
<i>dont France</i>	<i>64 680</i>	<i>132 860</i>	<i>31 822</i>	<i>1 106</i>	<i>230 468</i>
Continent Nord Américain	73 269				73 269
Afrique	562				562
Asie	12 715	3 135			15 850
Total	156 422	225 973	31 822	1 106	415 325
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination					
Union Européenne	22 418	20 730	5 754	10	48 912
<i>dont France</i>	<i>19 626</i>	<i>13 020</i>	<i>5 754</i>	<i>10</i>	<i>38 410</i>
Continent Nord Américain	10 499				10 499
Asie	5 537	723			6 260
Total	38 454	21 453	5 754	10	65 671

2.7.2 Paiements fondés en actions

2.7.2.1 Options d'achats d'actions

Des options d'achats d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces instruments se dénouant par la livraison d'instruments de capitaux propres sont évalués à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle binomial.

2.7.2.2 Attribution d'actions sous conditions de performance

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 27 juin 2007 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : la non réalisation de ces deux critères à fin 2009, à savoir le chiffre d'affaires et le résultat courant brut a provoqué l'annulation de ce plan et a engendré une reprise des impacts constatés dans les livres à hauteur de 3,1 M€.

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 28 juillet 2009 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances.

2.7.3.2 Rémunérations des membres des organes de Direction

En milliers d'€	Charges de la période		Passifs au 31/12/2009
	2009	2008	
Avantages à court terme en valeur brute (salaires, primes, etc.)	705	790	
Avantages postérieurs à l'emploi (IFC)	136	147	136
Autres avantages à long terme			
Avantages liés aux fins de contrat de travail			
Avantages sur capitaux propres	8	132	8
Rémunération globale	849	1 069	144

Les principaux dirigeants perçoivent des rémunérations, sous forme d'avantages au personnel à court terme, d'avantages accordés au personnel postérieurs à l'emploi, et de paiements fondés sur des actions. Concernant cette catégorie, les deux dirigeants de la société LISI S.A. ont bénéficié en 2009 d'attribution d'actions sous conditions de performance selon les mêmes modalités et conditions que les autres membres des Comités

La juste valeur de ces avantages a été déterminée par des actuaires indépendants, et est constatée dans le compte de résultat linéairement sur la durée d'acquisition des droits.

La juste valeur des avantages ainsi accordés est constatée sur 2009 en charges de personnel pour un montant de 0,2 M€ pour les collaborateurs des sociétés françaises avec une contrepartie en capitaux propres et pour un montant de 0,1 M€ pour les collaborateurs des sociétés étrangères avec une contrepartie en dettes au personnel. Ce coût n'a pas été affecté aux divisions, et reste en charge au niveau de LISI S.A. jusqu'à la réalisation définitive de ce plan.

2.7.3 Informations sur les parties liées / Rémunérations des membres des organes de direction

2.7.3.1 Informations sur les parties liées

Les parties liées comprennent la société mère, les dirigeants et mandataires sociaux, les administrateurs. Il n'y a pas de société contrôlée conjointement ou mise en équivalence, ni de co-actionnaire, ni d'entreprises sous contrôle commun ou influence notable avec lesquelles le Groupe LISI aurait réalisé des transactions qui imposeraient une information.

La seule relation du Groupe avec sa société mère (CID) est liée à la détention capitalistique. En revanche, la société LISI S.A. apporte assistance à ses filiales dans les domaines comptables, financiers, stratégiques et juridiques.

de Direction des divisions ; deux conditions supplémentaires leur sont imposées, à savoir, acquérir 200 actions de la société à l'issue de la période d'acquisition et conserver en nominatif une quote-part d'actions (200 actions) jusqu'à la fin de leur fonction de mandataire social de la société mère.

2.7.4 Engagements

Sur une base annuelle, le Groupe établit un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels LISI S.A. et/ou ses filiales sont parties ou exposées. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe. Afin de s'assurer de l'exhaustivité, de l'exactitude et de la cohérence des informations issues de ce recensement, des procédures spécifiques de contrôle sont mises en œuvre, incluant notamment :

- l'examen régulier des procès-verbaux des Assemblées Générales d'actionnaires, réunions du Conseil d'Administration, des Comités rattachés pour ce qui concerne les engagements contractuels, les litiges et les autorisations d'acquisition ou de cession d'actifs ;
- la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et garanties ainsi que des contrats d'emprunts et tous les autres engagements bancaires ;
- la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures devant les tribunaux en cours, des questions d'environnement, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférent ;
- l'examen des rapports des contrôleurs fiscaux, et des avis de redressement au titre des exercices antérieurs ;
- l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurance auprès desquelles le Groupe a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs aux obligations conditionnelles ;

Notionnel au 31/12/2009	Valeur en milliers d'€	Date de départ	Date de maturité	Taux payeur	Taux receveur	Valeur de réalisation (NPV) en milliers d'€
LISI S.A.	10 000	06/02/2009	06/02/2014	2,78 %	Euribor 3 mois	(198)
LISI S.A.	10 000	08/04/2009	08/10/2013	2,49 %	Euribor 3 mois	(126)
Total						(324)

2.7.4.2 Engagements reçus dans le cadre des opérations d'acquisitions des sociétés

- HUGUENY : Garantie d'actif et de passif reçue sur les engagements sociaux et fiscaux et de conformité légale d'une durée variable en fonction de la nature des engagements garantis dans le cadre d'un seuil de déclenchement de 10 K€.
- SEIGNOL, INTERMED Application et LIXUS : Garantie d'actif et de passif reçue sur les engagements sociaux et fiscaux et de conformité légale d'une durée variable en fonction de la nature des engagements garantis dans le cadre d'un seuil de déclenchement de 25 K€, d'une franchise de 150 K€ et d'un plafond de 2 184 K€ en cas de mise en cause liée à un risque responsabilité civile sur la qualité des produits. Dans un cas général, le plafond de la garantie est de 1 456 K€.

- l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus ;
- la revue de tous les contrats ou engagements contractuels d'une manière générale.

2.7.4.1 Engagements donnés dans le cadre de l'activité courante

Au-delà des sûretés réelles indiquées à la note 2.5.6.3 du présent document et des engagements de locations simples dont la charge annuelle est présentée dans la note 2.5.1.2, les engagements donnés dans le cadre de l'activité courante sont les suivants :

En milliers d'€	2009
Cautions diverses	1 086
Droit individuel à la formation (DIF)	1 891
Reliquat de commandes investissements	10 723
Engagements donnés	13 700
SWAP de taux	20 000
Engagements réciproques	20 000

Engagements réciproques :

Les engagements réciproques correspondent à des SWAP de taux d'intérêts en couverture d'emprunts à taux variable (cf. note 2.5.6.1 Dettes financières) contractés dans le cadre du financement des croissances externes. Au 31 décembre 2009, les caractéristiques des contrats de SWAP sont les suivantes :

- Complément de prix : Le contrat de cession prévoit le versement d'un complément de prix basé sur le niveau du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur l'exercice 2008. Cette clause a été activée en 2009 et a conduit à un versement complémentaire de 1,0 M€.
- La garantie d'actif et de passif est assurée par une garantie autonome à première demande émise par la banque du cédant.

2.7.4.3 Autres engagements

Souscription par LISI S.A. sur l'année 2009 de trois contrats de prêts à moyen terme à hauteur de 40 M€ non utilisés au 31 décembre 2009 et mobilisables jusqu'au 30 juin 2010.

2.8 Taux des devises employés par les filiales étrangères

		2009		2008	
		Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Dollar	(USD)	1,4406	1,3963	1,3917	1,4726
Livre Sterling	(GBP)	0,8881	0,8900	0,9525	0,8026
Yuan chinois	(RMB)	9,8350	9,5370	9,4956	10,2028
Dollar canadien	(CAD)	1,5128	1,5819	1,6998	1,5656
Zloty	(PLN)	4,1045	4,3469	4,1535	3,5278
Couronne tchèque	(CZK)	26,4730	26,4956	26,8750	25,0388
Dirham marocain	(MAD)	11,3329	11,2557	11,2780	11,3475
Roupie indienne	(INR)	67,0400	67,3906	67,7232	64,4046
Dollar de Hong Kong	(HKD)	11,1709	10,8234	10,7858	11,4154

2.9 Evénements survenus après la clôture : Information sur les tendances

LISI AUTOMOTIVE a finalisé le 29 mars 2010, les accords avec l'entité française du groupe américain Acument Global Technologies pour la reprise de deux de ses sites industriels spécialisés dans la fabrication de fixations pour l'industrie automobile.

Les deux sites seront intégrés à la division LISI AUTOMOTIVE et consolidés à compter du 29 mars 2010.

Situés respectivement à Bonneuil-sur-Marne (Val de Marne) et à La Ferté Fresnel (Orne), ces deux sites devraient réaliser un chiffre d'affaires annualisé de l'ordre de 40 millions d'euros en 2010 pour un effectif d'environ 350 personnes.

4

Etats financiers sociaux

1	Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	58
2	Les états financiers	60
2.1	Compte de résultat social	60
2.2	Bilan social	61
2.3	Tableau des flux de trésorerie social	62
2.4	Variation des capitaux propres sociaux	63
3	Notes annexes aux comptes sociaux	64
3.1	Règles et méthodes comptables	64
3.2	Détail des postes du bilan	65
3.3	Détail des principaux postes du compte de résultat	68
3.4	Engagements financiers	68
3.5	Filiales et participations	69
3.6	Identité de la société consolidante	69
3.7	Renseignements divers	69
4	Résultats financiers de la société LISI S.A. au cours des 5 derniers exercices	70

1 - Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir

LISI S.A. société mère du Groupe LISI, a pour rôle essentiel d'assurer les missions d'intérêt général et de coordination. En particulier, la société LISI assure les prestations suivantes pour le compte de ses filiales :

- validation stratégique, démarche de croissance externe, plans d'actions, allocation de ressources,
- déclinaison de la stratégie en un plan budgétaire annuel,
- contrôle financier et audit interne,
- consolidation financière et fiscale,
- optimisation financière, gestion centralisée de la trésorerie du Groupe et gestion des placements et des dettes,
- coordination assurances, achats, qualité, recherche et développement, hygiène/sécurité et environnement, ressources humaines et investissements.

Résultats au 31 décembre 2009

Les commentaires ci-après, portent sur le compte de résultat 2009.

- Les produits d'exploitation pour 6,8 M€ sont essentiellement composés des prestations facturées aux filiales de la société LISI S.A. au titre de l'assistance, du contrôle et de la coordination des activités. Ces facturations répercutent en 2009 sur les filiales, les charges d'exploitation de LISI S.A. coefficientées de 10 %. Ce chiffre intègre également une reprise de provision d'exploitation pour 1,5 M€. Ce chiffre intègre également des transferts de charges pour un montant de 0,3 M€. Le chiffre d'affaires de LISI S.A. s'élève à 5,0 M€ contre 5,7 M€ en 2008, soit une diminution de - 11,5 %.
- Les charges d'exploitation s'élèvent à 3,7 M€ et sont en diminution de 34,8 % par rapport à 2008, suite à une réduction du poste honoraires sur croissance externe et des charges de personnel (réduction des primes et impact des actions de performance).
- Le résultat d'exploitation passe ainsi de 0,6 M€ à 3,1 M€.
- Le résultat financier est positif de 13 M€ contre 10 M€ en 2008. Ce résultat est principalement composé, au niveau des produits, des dividendes perçus de notre filiale LISI AEROSPACE pour 11,0 M€, des intérêts des comptes courants groupe pour 1,5 M€, d'une reprise sur provision sur actions auto-détenues pour 3,1 M€ et d'une reprise de provision pour dépréciation de VMP de 0,4 M€. Au niveau des charges, les intérêts sur emprunts et comptes courants groupe ressortent à 2,6 M€.
- Le résultat exceptionnel ne comporte pas d'élément significatif.
- L'impôt sur les sociétés est constitué par un produit de 5,7 M€ lié principalement aux effets de l'intégration fiscale.
- Par conséquent, le résultat net de la société LISI S.A. est bénéficiaire de 21,8 M€ contre 13,2 M€ en 2008, soit une progression de + 65 % qui s'explique d'une part par l'amélioration du résultat financier et d'autre part par le produit d'impôt.

• Les capitaux propres passent de 161 M€ en 2008 à 171 M€ fin 2009, après la distribution de dividendes d'un montant de 12,3 M€ au titre de 2008 versés en mai 2009.

• La trésorerie à la clôture s'élève à 77,6 M€, les valeurs mobilières de placements étant constituées principalement de sicav (en euros, en GBP et en USD) et de placements sur des supports en grande majorité à capital garanti. L'endettement financier net ressort à 6,3 M€ fin 2009 contre 6,4 M€ fin 2008.

1.1 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 21 797 508 € :

En €	
bénéfice de l'exercice, soit la somme de	21 797 508
augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	41 516 975
soit un bénéfice distribuable de	63 314 483
que nous vous proposons de répartir ainsi :	
• aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 0,70 € par action, soit	7 527 703
• au report à nouveau, le solde, soit	55 786 780

Le dividende revenant à chaque action est de 0,70 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI est de 0,70 €.

Nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes ont été les suivantes :

	Valeur nominale de l'action	Dividende par action
Exercice clos le 31/12/06	2,00 €	1,30 €
Exercice clos le 31/12/07	2,00 €	1,50 €
Exercice clos le 31/12/08	2,00 €	1,20 €

Nous vous rappelons que le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture et le délai de prescription des dividendes non réclamés est de 5 ans à compter de la date de mise en paiement.

Perspectives 2010

Les remontées de dividendes de nos différentes filiales et le maintien des redevances Groupe devraient permettre à la société LISI S.A. de poursuivre sa politique de soutien à ses filiales.

Autres informations

• Les dépenses fiscalement réintégrables sont constituées des amortissements et loyers de voitures de tourisme pour un montant de 20 153 €.

- La société LISI S.A. a procédé, par l'intermédiaire d'un prestataire de services indépendant dans le cadre de l'animation de marché, à des achats de 71 268 titres LISI pour 2,3 M€ et à des ventes de titres LISI pour 72 409 titres pour un montant de 3 M€. Le nombre de titres relatifs au titre du contrat d'animation détenus au 31 décembre 2009 est de 54 226.
- Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2009 est de 472 610 actions, y compris les titres relatifs au contrat d'animation de marché.

2 - Les états financiers

2.1 Compte de résultat social

En milliers d'€	Notes	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires hors taxes		5 043	5 701	6 990
Produits d'exploitation		6 804	6 257	7 314
Charges externes		(1 406)	(2 059)	(2 108)
Impôts et taxes		(199)	(194)	(180)
Frais de personnel		(1 862)	(2 792)	(2 838)
Autres charges		(87)	(85)	(70)
Amortissements, provisions		(144)	(545)	(173)
Résultat d'exploitation		3 105	582	1 945
Produits financiers				
- des participations	3.3.1	12 523	19 490	17 137
- autres intérêts et produits assimilés			5	370
- différences positives de change		5	9	1
- sur cessions des valeurs mobilières de placement		496	1 246	4 390
- reprises provisions		3 428	97	5 000
Charges financières				
- autres intérêts et charges assimilées		(2 634)	(3 636)	(4 598)
- différences négatives de change				(157)
- sur cessions de valeurs mobilières de placement		(824)	(1 387)	(298)
- dotations aux provisions			(5 849)	(106)
Résultat financier		12 994	9 976	21 739
Résultat courant avant impôt		16 099	10 558	23 683
Produits exceptionnels				
- sur opérations en capital				
- boni sur rachat d'obligation				
- sur opérations de gestion				176
- reprises provisions		40	192	143
Charges exceptionnelles				
- sur opérations en capital			(53)	
- sur opérations de gestion				(18)
- dotations aux provisions				(46)
Résultat exceptionnel		40	139	255
Impôt sur les bénéfices	3.3.2	5 658	2 508	(1 105)
RESULTAT NET		21 798	13 205	22 833

2.2 Bilan social

Actif

En milliers d'€	Notes	2009	2008	2007
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles		197	183	183
Immobilisations corporelles		1 849	1 801	1 844
Immobilisations financières		174 581	175 880	166 704
Amortissements et dépréciations		(1 105)	(1 008)	(926)
Total de l'actif immobilisé net	3.2.1 / 3.2.2	175 522	176 856	167 805
Actif circulant				
Clients et comptes rattachés	3.2.3	543	388	803
Autres créances	3.2.3	3 680	462	761
Comptes courants filiales	3.2.3	41 925	42 624	14 665
Dépréciation des créances				
Créance d'impôt	3.2.3	2 497	5 288	3 367
Valeurs mobilières de placement	3.2.4.1	79 330	45 356	58 109
Disponibilités	3.2.4.2	720	706	14 728
Provisions pour dépréciations des VMP	3.2.5	(2 421)	(5 849)	(97)
Total de l'actif circulant		126 274	88 975	92 335
Charges constatées d'avance		40	39	38
Charges à répartir sur frais d'émission d'emprunt		133	170	208
Autres charges à répartir				
Ecart de conversion actif				
Total des comptes de régularisation		173	209	246
Total de l'actif		301 969	266 041	260 386

Passif

En milliers d'€	Notes	2009	2008	2007
Capitaux propres				
Capital		21 508	21 508	21 508
Primes d'émission, de fusion, d'apport		66 346	66 346	66 346
Réserves		19 588	19 588	19 479
<i>dont réserve légale</i>		<i>2 151</i>	<i>2 151</i>	<i>2 042</i>
Report à nouveau		41 517	40 626	34 696
Résultat de l'exercice		21 798	13 205	22 833
Provisions réglementées		79	119	168
Total des capitaux propres	2.4	170 835	161 391	165 030
Provisions pour risques et charges	3.2.6	609	2 525	1 370
Dettes				
Emprunts et dettes financières diverses (*)	3.2.3	52 408	46 490	30 991
Comptes courants des filiales	3.2.3	75 828	48 552	54 473
Impôts à payer				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.2.3	960	1 483	3 220
Dettes fiscales et sociales	3.2.3	1 024	1 236	1 304
Autres dettes	3.2.3	292	4 362	3 998
Total des dettes		130 512	102 124	93 986
Produits constatés d'avance		13		
Ecart de conversion passif			2	
Total des comptes de régularisation		13	2	
Total du passif		301 969	266 041	260 386
(*) dont concours bancaires courants		(2 108)	(673)	(50)

2.3 Tableau des flux de trésorerie social

En milliers d'€	2009	2008	2007
Opérations d'exploitation			
Capacité d'autofinancement	16 557	19 233	18 014
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie			
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	(5 399)	(2 648)	971
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation (A)	11 158	16 584	18 985
Opérations d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(49)	(10)	(157)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			1
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			(1 809)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières			
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions filiales			
Encaissements et décaissements provenant des prêts aux filiales	1 299	(9 174)	(4 602)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations d'investissements (B)	1 251	(9 184)	(6 567)
Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital			25 525
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(12 313)	(15 793)	(12 979)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	10 295	20 808	932
Remboursements d'emprunts	(5 812)	(5 932)	(6 216)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations de financement (C)	(7 830)	(917)	7 262
Incidence reclassement créances rattachées à des participations (D)			
Variation de trésorerie (A+B+C+D) *	4 579	6 483	19 681
Trésorerie au 1 ^{er} janvier (E)	39 460	32 979	13 299
Trésorerie au 31 décembre (A+B+C+D+E)	44 039	39 460	32 979
Valeurs mobilières de placement	79 330	45 356	58 109
Disponibilités, comptes courants des filiales	42 644	43 330	29 393
Concours bancaires courants, comptes courants des filiales	(77 935)	(49 226)	(54 523)
Trésorerie à la clôture **	44 039	39 460	32 979

* La variation de trésorerie globale est la somme des flux nets de trésorerie générés par les différents compartiments : exploitation, investissements et financement.

** La trésorerie est la somme algébrique des positions bilantielles actif et passif.

2.4 Variation des capitaux propres sociaux

En milliers d'€	
Au 01.01.2008	165 030
Résultat de l'exercice	13 205
Dividendes versés	(15 793)
1 ^{ère} application de l'avis 2008-17 du CNC	(1 001)
Amortissements dérogatoires	(49)
Au 31.12.2008	161 391
Résultat de l'exercice	21 798
Dividendes versés	(12 313)
Amortissements dérogatoires	(40)
Au 31.12.2009	170 835

3 - Notes annexes aux comptes sociaux

La société LISI S.A. est une Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 21 507 722 € représentant 10 753 861 actions de 2 € de nominal. Elle est immatriculée au Registre du Commerce de Belfort sous le numéro 536 820 269. Le siège social est situé à BELFORT, Le Millenium, 18 rue Albert Camus.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 301 969 458 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 21 797 508 €.

L'exercice a une durée de (12) douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes sociaux.

3.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes 2009 sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est celle, selon le cas, du coût historique, de la valeur d'apport ou de la valeur réévaluée.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2009 sont identiques à ceux de l'exercice 2008.

La préparation des états financiers nécessite de la part de LISI d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur ses propres actifs et passifs que sur ceux de ses filiales et participations. Ces dernières sont exposées à la fois aux risques spécifiques liés à leur métier, mais également à des risques plus généraux liés à l'environnement international. Le contexte a été fortement affecté sur l'année 2009 par une crise économique majeure, notamment dans le secteur de l'automobile.

Tout ceci rend plus difficile pour LISI l'appréciation des estimations et hypothèses. En conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourront être différents des valeurs actuellement estimées. Dans les états financiers de LISI S.A., les jugements exercés et les hypothèses retenues pour appliquer les méthodes comptables concernent plus particulièrement les titres de participation notamment lorsque les évaluations (voir note b ci-après) reposent sur les données prévisionnelles des filiales.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et les amortissements pour dépréciation sont

calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

	Amortissements économiques	Amortissements fiscaux
Constructions	33,33 ans linéaire	20 ans linéaire
Matériels de transport	5 ans linéaire	3 ans dégressif
Matériels de bureau	5 ans linéaire	5 ans linéaire
Mobiliers de bureau	10 ans linéaire	10 ans linéaire

L'amortissement par composants n'est pas appliqué par la société LISI S.A. ; les immobilisations ayant, soit un caractère non décomposable, soit ne présentant pas un caractère de signification nécessitant ce retraitement.

b) Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Si ces valeurs sont supérieures à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence.

La valeur d'usage est déterminée à partir de l'évaluation de chaque ligne de titres, qui est fonction des perspectives de rentabilité ou de réalisation des sociétés concernées, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elles opèrent et de la place qu'elles occupent dans ce secteur.

La valeur d'inventaire a été rapprochée de la valeur d'utilité calculée dans le cadre d'impairment tests qui n'ont pas relevé de perte de valeur.

c) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées en fonction du cours moyen ou du cours de fin d'exercice.

d) Actions auto-détenues

Les actions d'autodétention sont enregistrées en valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur de marché (cours de bourse moyen du mois de décembre) lorsqu'il s'agit d'actions propres achetées au titre de la régularisation des cours ou d'actions non affectées à des plans d'options ou d'attribution au personnel. Pour les actions affectées à des plans, l'avis n° 2008-17 du CNC s'applique.

e) Actions gratuites et options d'achat

Lorsqu'une sortie de ressources relative aux options d'achat d'actions et aux attributions gratuites est probable, le risque est provisionné au prorata des droits acquis depuis la date d'attribution. Le cas échéant, la provision ainsi déterminée intègre le fait que des actions auto-détenues sont ou non affectées aux plans d'options d'achat ou d'attribution gratuite concernés.

Les dotations, reprises et charges relatives aux attributions d'actions gratuites ou options d'achat sont présentées dans les charges de personnel.

f) Créances et prêts

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

g) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs.

Ce règlement prévoit qu'un passif est comptabilisé lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée. L'évaluation des provisions est effectuée à l'aide des avocats et conseils du Groupe en fonction de l'état des procédures en cours et de l'estimation des risques encourus à la date d'arrêté des comptes.

h) Instruments financiers

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

i) Impôts sur les bénéfices

LISI S.A bénéficie du régime d'intégration fiscale défini par la loi du 31 décembre 1987. Ce régime permet, sous certaines conditions, de compenser les résultats fiscaux des sociétés bénéficiaires par les déficits des autres sociétés.

Chaque société intégrée fiscalement calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par LISI S.A.

La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôts générés par les filiales déficitaires au niveau de la société tête de Groupe.

3.2 Détail des postes du bilan

3.2.1 Immobilisations brutes

En milliers d'€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	183	23	(9)	197
Total	183	23	(9)	183
Immobilisations corporelles				
Terrains	404			404
Constructions	747			747
Autres immobilisations corporelles	649	49		698
Immobilisations corporelles en cours				
Total	1 801	49		1 849
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	175 830	189	(1 488)	174 531
- dont emprunt LISI AUTOMOTIVE	23 500		(1 000)	22 500
- dont intérêts courus LISI AUTOMOTIVE	488	189	(488)	189
Autres titres immobilisés	14			14
Prêts et autres immobilisations financières	36			36
Total	175 880	189	(1 488)	174 581
Total général	177 864	261	(1 498)	176 626

3.2.2 Amortissements et dépréciations

En milliers d'€	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	161	22	(9)	174
Total	161	22	(9)	174
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	669	6		675
Autres immobilisations corporelles	168	78		246
Total	838	85		923
Immobilisations financières				
Dépréciation des titres de participation				
Autres immobilisations financières	8			8
Total	8			8
Total général	1 008	108	(9)	1 105

3.2.3 Etat des échéances des créances et des dettes

Créances En milliers d'€	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances clients	543	543	
Autres créances	247	247	
Comptes courants filiales	41 925	41 925	
Comptes courants intégration fiscale	3 433	3 433	
Créance d'impôt	2 497	2 497	
Total	48 645	48 645	

Dettes En milliers d'€	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 403	7 403	45 000
Emprunts et dettes financières divers	5		5
Comptes courants des filiales	75 828	75 828	
Impôt à payer			
Fournisseurs	960	960	
Dettes fiscales et sociales	1 024	1 024	
Comptes courants intégration fiscale	273	273	
Autres dettes	18	18	
Total	130 512	85 507	45 005

3.2.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

3.2.4.1 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2009, les valeurs mobilières de placement correspondent à :

En milliers d'€	
472 610 actions LISI*	16 439
SICAV et CDN	62 891
Soit une valeur brute de	79 330

* 472 610 actions détenues en vertu de l'autorisation de rachat de ses propres actions dans la limite de 10 % dont celles détenues au titre du contrat d'animation de marché.

Le poste VMP est essentiellement constitué de SICAV monétaires pour 50,8 M€, de placements à capital garanti pour 9,9 M€ et d'un placement structuré pour 2,2 M€.

La société avait au 31 décembre 2007 un placement structuré pour un montant de 3 M€. Ce dernier a été dénoué en juillet 2008 générant une moins value de 0,8 M€. Le produit de cette cession a été investi dans un nouveau placement structuré, dont la juste valeur au 31 décembre 2009 est de 1,8 M€. Le risque a été anticipé et provisionné dans les comptes de 2009, l'échéance de ce placement étant en juillet 2011.

Les valeurs liquidatives des SICAV s'élèvent à 50,8 M€ au 31 décembre 2009.

3.2.4.2 Disponibilités

Le poste est constitué exclusivement des soldes bancaires.

3.2.4.3 Trésorerie et Endettement Financier Net

En milliers d'€	2009	2008
Comptes courants filiales	41 925	42 624
Valeurs mobilières de placement	79 330	45 356
Disponibilités	720	706
Trésorerie disponible [A]	121 975	88 686
Comptes courants de filiales [B]	75 828	48 552
Concours bancaires d'exploitation et comptes courants de filiales [B]	2 108	673
Trésorerie nette [A - B]	44 039	39 460
Emprunts et dettes financières	50 300	45 817
Dettes financières [C]	50 300	45 817
Endettement financier net [D = C + B - A]	6 261	6 357

3.2.4.4 Inventaire des valeurs mobilières de placement

a) Actions et parts sociales

En milliers d'€	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Titres de participations			
Sociétés françaises	151 841		151 841
Sociétés étrangères	-	-	-
Total titres de participation	151 841		151 841
Titres de placement			
Sociétés françaises	14	8	6
Sociétés étrangères	-	-	-
Total titres de placement	14	8	6

b) Obligations et titres assimilés

En milliers d'€	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Sociétés françaises	-	-	-
Sociétés étrangères	-	-	-
Total obligations et titres assimilés	-	-	-

c) Valeurs mobilières de placement

En milliers d'€	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Actions auto-détenues	16 439	2 074	14 365
SICAV et CDN	62 891	347	62 544
Total valeurs mobilières de placement	79 330	2 421	76 910

3.2.5 Provisions pour dépréciation pour actif circulant

En milliers d'€	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation	5 849		3 428	2 421
Total	5 849		3 428	2 421

Provision pour dépréciation des titres LSI auto-détenus au titre des contrats d'animation de marché et de rachat d'actions (au cours moyen du mois de décembre, soit 32,82 €) pour un montant de 2 074 K€.

3.2.6 Provisions pour risques et charges

En milliers d'€	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	1 450		(1 450)	
Provision pour option achats d'actions et attribution d'actions gratuites	1 075		(466)	609
Total	2 525		(1 916)	609

3.3 Détail des principaux postes du compte de résultat

3.3.1 Produits financiers des participations

En milliers d'€	Montants
Dividendes reçus des filiales	10 993
Intérêts des prêts aux filiales	1 530
Total	12 523

Le Groupe LSI bénéficie du régime de l'intégration fiscale avec l'ensemble de ses filiales françaises. La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôt au niveau de la société mère. Le montant global de l'impôt société est au 31 décembre 2009 un produit d'impôt suite à la constatation sur certaines filiales du périmètre d'intégration de crédit d'impôt.

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

En milliers d'€	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat comptable
Résultat avant impôt	16 099	40	16 139
Impôt sur les sociétés	(1 411)	(14)	(1 424)
Crédits d'impôts, IFA & divers	23		23
Impôt intégration fiscale	7 059		7 059
Résultat net	21 770	27	21 798

3.4 Engagements financiers

Engagements financiers donnés :

La société LSI S.A. a signé des lettres d'intention au profit d'établissements bancaires concernant des engagements pris par certaines filiales du Groupe. De plus, elle est soumise pour certaines contreparties au respect de covenants financiers.

3.5 Filiales et participations

3.5.1 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

En milliers d'€	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF :		
Provisions sur titres de participation	-	-
Créances rattachées à des participations	22 689	-
Créances clients et comptes rattachés	534	-
Avances de trésorerie aux filiales	41 925	-
Compte courant intégration fiscale	3 433	-
PASSIF :		
Concours de trésorerie des filiales	75 828	-
Compte courant intégration fiscale	273	-
Clients créditeurs	17	-
Fournisseurs	74	-
Autres dettes	-	-
COMPTE DE RESULTAT :		
Services reçus	-	-
Maintenance informatique	15	-
Intérêts des comptes courants des filiales	703	-
Chiffre d'affaires avec les filiales	4 975	-
Produits des prêts et comptes courants des filiales	1 530	-
Produits de participation	10 993	-
Reprise de provisions sur titres de participation	-	-

3.5.2 Filiales et participations (données sociales en €)

Sociétés	Capital social	Capitaux propres et minoritaires	Quote-Part du capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts, avances consentis par la société non encore remboursés	Prêts, avances reçus par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donné par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société mère au cours du dernier exercice
Filiales :												
LISI AUTOMOTIVE	31 690 000	109 392 278	100,00 %	93 636 481		93 636 481	43 396 681			21 372 116	(1 414 769)	
LISI AEROSPACE	2 475 200	52 908 967	100,00 %	30 863 816		30 863 816		27 924 944		102 366 635	5 893 887	10 992 997
LISI COSMETICS	5 330 640	12 909 324	100,00 %	27 341 048		27 341 048		2 353 000		36 110 183	(3 310 468)	

3.6 Identité de la société consolidante

Compagnie Industrielle de Delle (CID)
S.A. au capital de 3 189 900 €
Siège social : 28 Faubourg de Belfort – BP 19 – 90101 DELLE Cedex
La Compagnie Industrielle de Delle détient au 31 décembre 2009, 55,10 % du capital de LISI S.A.

3.7 Renseignements divers

- Ni avance ni crédit n'ont été accordés aux administrateurs et dirigeants.
- La rémunération des dirigeants mandataires s'élève à 609 825 € pour l'exercice 2009 (rémunérations nettes de charges sociales y compris la part variable ainsi que les jetons de présence).
- Le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 523 550 €.
- L'effectif au 31 décembre 2009 est de 13 personnes.
- Les engagements de départ en retraite ne sont pas précisés, leur montant n'étant pas significatif.

- L'engagement relatif au DIF représente un volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis d'environ 915 heures au 31 décembre 2009 pour lesquelles les demandes de formation n'ont pas été majoritairement sollicitées.
- La société n'a aucun engagement de crédit bail.
- L'accroissement et l'allègement de la dette future d'impôt ne sont pas significatifs.
- Les charges à répartir concernent l'étalement des frais pour 0,1 M€ liés à la souscription de l'emprunt de 70 M€ auprès des partenaires bancaires contracté en 2006 et dont l'amortissement a été retenu sur une durée de 5 ans.
- Les honoraires comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 concernant nos commissaires aux comptes, KPMG et EXCO CAP AUDIT s'élevaient à 53 348 €.

4 - Résultats financiers de la société LISI S.A au cours des cinq derniers exercices

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS (en €)	2005	2006	2007	2008	2009
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	19 793 668	20 421 566	21 507 722	21 507 722	21 507 722
Nombre d'actions émises	9 896 834	10 210 783	10 753 861	10 753 861	10 753 861
Nombre d'obligations convertibles en actions	1 066 685	780 402	237 324	237 324	237 324
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 648 417	6 495 402	6 989 653	5 701 221	5 042 665
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	16 116 234	16 623 351	19 119 431	16 672 042	10 899 256
Impôt sur les sociétés	(336 648)	(28 838)	1 105 085	(2 507 790)	(5 658 143)
Participation des salariés					
Résultat après impôt, amortissements et provisions	15 684 834	16 221 185	22 832 807	13 204 614	21 797 508
Résultat distribué*	10 402 657	12 978 681	15 793 449	12 313 156	7 527 703
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,66	1,63	1,68	1,78	1,54
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1,58	1,59	2,12	1,23	2,03
Dividendes attribués à chaque action (net)	1,08	1,30	1,50	1,20	0,70
Personnel					
Effectif moyen des salariés	9	10	12	13	13
Montant de la masse salariale	1 210 667	1 539 301	1 895 104	2 067 550	1 172 136
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	526 634	611 748	703 516	724 561	689 460

* Déduction faite du dividende qui concernera les actions conservées par la société au titre des actions auto-détenues.

5

Facteurs de risques

1	Environnement	72
1.1	La feuille de route environnementale	72
1.2	Vers la réduction des consommations d'énergie	72
2	Hygiène et sécurité	72
2.1	Diminuer les accidents de travail	72
2.2	Standardiser les pratiques et définir les indicateurs	72
3	Gestion des risques	73
3.1	Suivi du référentiel COSO	73
3.2	Une coopération renforcée avec les assureurs	73
3.3	La synthèse des plans d'actions	73
4	Informations sur les risques de l'émetteur	73
4.1	Les risques opérationnels	73
4.2	Les risques stratégiques	73
4.3	Les risques environnementaux	73
4.4	Les risques juridiques	74
4.5	Les risques informatiques	74
4.6	Les autres risques	74
5	Politique d'assurances	75

Sécurité et environnement

Depuis plusieurs années, le Groupe LISI s'est engagé dans une démarche visant à garantir des conditions de travail saines et sûres à tous ses employés mais aussi à ses prestataires. Plus récemment, cet engagement s'est également traduit par la volonté d'améliorer les programmes d'impact des activités du Groupe sur l'environnement.

Des objectifs ambitieux

Dans une volonté clairement affichée d'atteindre un niveau d'excellence dans les domaines Sécurité et Environnement, le Groupe LISI s'est fixé 3 objectifs ambitieux :

- Atteindre un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt inférieur à 10 avant la fin de l'année 2009,
- Faire certifier ISO 14001 l'ensemble des usines du groupe avant la fin de l'année 2010,
- Respecter toutes les directives et les prescriptions du manuel HSE dans l'ensemble des entités.

A la fin de 2009, le Groupe LISI comptait déjà 14 sites ayant passé le cap de la certification ISO 14001, les autres sites ont d'ores et déjà prévu d'être certifiés en 2010. Alors que cet objectif de certification ISO 14001 progresse à grands pas, le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt plafonne à un niveau encore trop élevé. Le Groupe LISI affiche toutefois une nette progression au regard de l'année passée.

1 - Environnement

1.1 La feuille de route environnementale

Sur la lancée de 2009, le Groupe LISI maintient son objectif de se doter d'un Système de Management HSE. Ainsi, LISI confirme son ambition de certifier ses sites de production selon le référentiel ISO 14001 d'ici la fin de l'année 2010.

La conformité réglementaire des sites industriels est la préoccupation principale du Groupe. L'évaluation de la conformité et la mise en place d'un plan de mise en conformité est un travail en cours d'accomplissement au sein des sites industriels.

1.2 Vers la réduction des consommations d'énergie

Enfin, en 2010, le Groupe LISI souhaite consolider ses indicateurs environnementaux afin de pouvoir mettre en place des objectifs ambitieux et chiffrer la réduction de son impact environnemental à partir de 2011.

2 - Hygiène et sécurité

2.1 Diminuer les accidents du travail

Fin 2009, le Groupe LISI présentait en effet un taux de fréquence de 11,9 ; en baisse de 20 % par rapport aux résultats de 2008. Ces résultats, quoiqu'inférieurs aux attentes, sont encourageants.

Trois indicateurs permettent de suivre mensuellement le niveau de sécurité des sites industriels du Groupe LISI, à savoir :

- le TF0, taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt,
- le TF1, taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt,
- le TGO, taux de gravité des accidents du travail.

Tout au long de l'année 2009, ces indicateurs, TF0, TF1 et TGO, dont la tendance à la baisse avait débuté dès 2008, ont poursuivi leur amélioration pour atteindre 11,9 pour le TF0 (soit une réduction de 20 %), 22 pour le TF1 (soit une réduction de 20 %), et enfin 0,33 pour le TGO (soit une réduction de 18 %).

Un sujet qui nous concerne tous

Cette année 2010 est l'occasion pour nous de renouveler notre engagement en faveur de la réduction du nombre d'accidents du travail. Notre détermination en la matière passe certes par des améliorations techniques des infrastructures, en intégrant la problématique HSE dès la conception des équipements de production par exemple. Cependant, le travail le plus important concerne le changement de culture. La Sécurité, comme l'Environnement, doit devenir un sujet qui soit managé au quotidien au sein même des ateliers. La méthode de travail diffusée par le Comité des Risques est une méthodologie qui doit permettre de changer cette culture. La mise en œuvre effective de cette méthodologie doit être une priorité au sein des ateliers de production.

2.2 Standardiser les pratiques et définir les indicateurs

Le déploiement au sein de tous les sites des directives et des prescriptions du manuel HSE du Groupe, vise à standardiser la gestion des problématiques Hygiène, Sécurité et Environnement. Ce document, qui décrit la structure de cette organisation et réunit l'ensemble des nouvelles directives, a été présenté aux dirigeants du Groupe et diffusé à l'ensemble des collaborateurs concernés. Il s'appuie sur le principe d'amélioration continue et intègre les exigences des normes ISO 14001 et OHSAS 18001.

En 2009, conformément aux directives exprimées dans le manuel HSE, certains sites ont mis en place une procédure de gestion de crise qui a été testée en grandeur nature avec succès. Ces simulations permettent d'acquiescer les réflexes nécessaires dans le cas où un événement imprévu surviendrait, et qui pourrait avoir des conséquences potentielles sur les employés, l'environnement extérieur, la production...

Le Groupe LISI a par ailleurs souhaité mettre en place et suivre certains indicateurs afin de mesurer plus précisément l'impact environnemental et les performances sécurité de ses activités. Ainsi, pour la 2^{ème} année consécutive ces informations en provenance des sites industriels ont été consolidées afin de quantifier l'impact environnemental et le niveau de sécurité du Groupe LISI.

3 - Gestion des risques

3.1 Suivi du référentiel COSO

Depuis 2004, le Groupe poursuit sa cartographie des risques en s'inspirant du référentiel COSO puis, plus récemment, à partir des dispositions de l'article L-225.37 du Code de Commerce sur la sécurité financière et les recommandations de l'AMF. Après avoir mené une démarche d'identification et de recensement des risques au niveau des unités de gestion élémentaires (sites de production ou de distribution), le Groupe a classifié au niveau consolidé les risques dans une matrice reprenant la probabilité d'occurrence et le niveau de gravité. Chaque risque identifié comme majeur fait l'objet d'une fiche action périodiquement mise à jour. Un lien systématique est réalisé avec une démarche proactive de traitement du risque de prévention, d'assurance ou de provision comptable.

3.2 Une coopération renforcée avec les assureurs

La mise en cohérence de la relation avec les assureurs a permis de structurer la démarche de prévention. Ainsi, toutes les recommandations des assureurs sont intégrées dans les Plans d'Amélioration Sécurité Environnement (PASE) et font l'objet d'un suivi périodique au niveau du Comité Risques. Les assureurs revoient tous les ans un certain nombre de sites, tant sur le plan des dommages aux biens que sur les risques environnementaux ou encore sur l'optimisation environnementale, et présentent leurs recommandations qui alimentent ainsi les plans d'action. Depuis 2002, tous les sites significatifs ont été audités. Cette démarche de progrès continu améliore notre politique de prévention et permet l'optimisation des primes d'assurance. Par ailleurs, les conseils techniques interviennent systématiquement dans toutes les tranches de travaux afin de veiller à leur conformité eu égard aux attentes des assureurs en termes de prévention.

3.3 La synthèse des plans d'action

Les plans d'action sécurité, environnement, prévention font la synthèse entre l'identification des risques, la démarche de prévention, la préservation des actifs et le contrôle des opérations au sein du groupe. L'ensemble est animé par la société de tête du Groupe LISI à la fois dans les domaines HSE, du contrôle interne et de la trésorerie.

4 - Informations sur les risques de l'émetteur

Dans une approche d'analyse des risques généraux et spécifiques auxquels le Groupe est confronté, il a été retenu les éléments principaux suivants :

- les risques opérationnels,
- les risques stratégiques,
- les risques environnementaux,
- les risques juridiques,
- les risques informatiques,
- les risques de crédit, de liquidité, de marché et de change (cf note 2.4),
- les autres risques.

4.1 Les risques opérationnels

4.1.1 Exposition aux risques de catastrophe naturelle ou de grève

En outre, comme toute société, le Groupe LISI pourrait être perturbé par des mouvements sociaux, par des catastrophes naturelles telles que des tremblements de terre ou des inondations, voire même des pandémies. De tels événements pourraient se traduire par une baisse du chiffre d'affaires du Groupe ou entraîner une augmentation substantielle des dépenses nécessaires à l'entretien ou à la remise en état des installations.

4.1.2 Acquisitions

Afin de maîtriser les risques liés à l'intégration de sociétés nouvellement acquises et de pouvoir y appliquer les principes de gestion du Groupe, la politique du Groupe LISI est d'acquérir le contrôle majoritaire du capital des cibles visées. Tout projet d'acquisition ou de cession est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

4.2 Les risques stratégiques

Ceux-ci sont identifiés comme étant les risques majeurs susceptibles de compromettre durablement la réalisation du plan stratégique. Tous les risques identifiés classés en catégorie d'occurrence « FORTE » font l'objet d'un plan d'actions correctives et sont traités en priorité par la direction des différentes divisions.

4.3 Les risques environnementaux

Le Groupe LISI veille au respect de l'environnement dans la production de ses produits. Les impacts négatifs de ses activités sont limités, et une attention particulière est portée dans la gestion de l'eau, des énergies et des déchets.

La politique industrielle et environnementale vise à maîtriser ses risques majeurs qui sont :

- le risque d'incendie et ses conséquences éventuelles sur l'activité du site touché ou sur son environnement,
- le risque de pollution des sols ou des nappes phréatiques.

Cette politique de maîtrise des risques consiste en :

- l'amélioration continue de la protection incendie des sites, qui font l'objet d'un suivi annuel et de visites.
- des investissements en protection avec la mise en place d'installations d'extinction automatique (sprinklers), ou la remise à niveau d'installations existantes.
- la prévention du risque de pollution : le Groupe met en œuvre une politique de prévention adaptée.

Dans le cadre de la mise en conformité des sites industriels et en l'absence de litiges en cours, le Groupe a constitué des provisions pour un montant global de 8,7 M€. Les actions de préventions relatives aux pollutions des sols sur sites anciens se concrétisent essentiellement, d'une part, par des actions de surveillance en concertation avec les autorités locales, et d'autre part, par la mise en œuvre de travaux de mise en conformité.

En particulier, une provision d'un montant de 5,1 M€ concerne l'évaluation du coût de décontamination d'une pollution ancienne (avant 1975) au TCE (solvant) sur le site de Torrance (Californie – USA). Le traitement en cours consiste à pomper et à filtrer les eaux souterraines en aval du site. Ce traitement a déjà permis de traiter plus de 15 tonnes de TCE dans les pollutions peu profondes et plus de 7 tonnes dans les couches les plus éloignées de la surface. Le montant de provision estimé au 31 décembre 2009 permet de couvrir les traitements selon les techniques préconisées par nos conseils. Les contacts avec les autorités concluent à une clôture rapide du dossier concernant les sols et à une acceptation des mesures suivies concernant les eaux les plus profondes.

4.4 Les risques juridiques

Le Groupe est engagé dans un nombre restreint de litiges juridiques avec des tiers (non clients). Tous ces litiges font l'objet d'une information auprès de nos Commissaires aux Comptes et les plus significatifs sont appréciés au niveau du Comité d'Audit. Le montant des provisions pour litiges constitué à ce titre s'élève à 0,9 M€. D'une manière générale, toutes les positions juridiques sont déterminées et revues par des professionnels spécialistes internes ou externes.

A l'exception des litiges présentés ci-dessus, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe à connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe, n'a été déclarée.

4.5 Les risques informatiques

Le Groupe a identifié pour chacune de ses divisions un plan d'actions de sauvegarde informatique susceptible d'être mis en œuvre en cas de défaillance grave. De plus, le Groupe a couvert les risques d'interruptions, de dysfonctionnements, ou d'utilisation forcée de son système d'exploitation informatique par une couverture d'assurance spécifique.

4.6 Les autres risques

a) Risques liés aux matières premières

Le Groupe LISI est potentiellement exposé aux variations de prix de certaines matières premières (acier, matières plastiques, aluminium et titane) utilisées dans le cadre de ses activités. Toutefois, le Groupe estime que de telles hausses ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats. En effet, certains contrats comprennent des formules de révisions de prix permettant de faire évoluer les prix en fonction de l'évolution des matières premières. Les approvisionnements portent sur des périodes limitées encadrées par des contrats dont les prix sont garantis. Au 31 décembre 2009, le Groupe LISI n'utilise pas d'instruments financiers pour gérer son exposition à terme aux variations de prix de ces matières premières.

b) Risques énergétiques

Pour couvrir ses coûts énergétiques, le Groupe a souscrit un contrat de fourniture avec EDF relatif à ses sites français (contrat TRTAM à échéance 2010). Pour les sites étrangers, des contrats annuels ont également été mis en place notamment en Allemagne et aux USA.

c) Risques commerciaux

Pour mémoire, le Groupe fabrique plusieurs milliers de références différentes à partir de nombreuses matières premières (aciers, alliages, aluminium, matières plastiques diverses, titane, etc.) et par le biais de technologies variées (forge à froid, forge à chaud, usinage, découpage-emboutissage, injection plastique, traitements thermiques et traitements de surface). Le risque commercial est de la sorte réparti sur un nombre considérable de produits fabriqués dans les 34 sites mondiaux du Groupe. Les principales familles de produits sont élaborées en co-développement avec les clients, le chiffre d'affaires des produits brevetés restant secondaire dans le total des ventes consolidées.

d) Risques liés aux clients

Sur la base des chiffres 2009, seuls 3 clients dépassent 5 % des ventes consolidées du Groupe. Les 10 premiers clients représentent 44,7 % du total des ventes ; dans cette liste figurent des comptes clients des 3 divisions, LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS. Le montant de 75 % des ventes est atteint avec le 48^{ème} client.

Les chiffres d'affaires des 3 premiers clients évoluent comme suit :

	2009	2008	2007
CLIENT A	8,4 %	7,5 %	8,9 %
CLIENT B	10,4 %	9,4 %	9,0 %
CLIENT C	6,0 %	4,6 %	5,7 %

e) Risques liés aux produits

Le Groupe LISI est exposé aux risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits vendus. Il est également soumis aux risques d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits provoquant des dommages. Pour se prémunir de ces risques, comme il est décrit au paragraphe 5 ci-dessous, le Groupe LISI est couvert

par une assurance responsabilité civile pour l'utilisation des produits après livraison. La responsabilité du Groupe LISI se limite souvent au respect du cahier des charges ou des spécifications définies par le client ; elle ne peut pas être étendue à la maîtrise de l'application. Toutefois la police d'assurance souscrite pourrait ne pas être suffisante pour couvrir l'ensemble des conséquences financières liées à de telles réclamations en particulier aux USA.

f) Risques liés aux fournisseurs

D'une manière générale et compte-tenu du caractère de ses productions, la société ne dépend d'aucun fournisseur ni d'aucun sous-traitant stratégique exclusif. Les principaux fournisseurs sont ceux chez qui le Groupe approvisionne ses matières premières.

La sous-traitance, essentiellement d'ordre technique, concerne en premier lieu des opérations spécifiques de traitement thermique et de finition (traitement de surface et assemblage), sachant que le Groupe est la plupart du temps intégré. Pour l'exercice 2009, l'ensemble des multiples opérations sous-traitées par les sites du Groupe représentait environ 5,4 % du chiffre d'affaires consolidé.

5 - Politique d'assurances

Le Groupe LISI est couvert par plusieurs polices d'assurances concernant les risques suivants :

a) Assurance dommages aux biens

Au 1^{er} janvier 2010, cette police couvre les installations en propre ou confiées ainsi que les pertes d'exploitation en cas de sinistre. La franchise s'entend par sinistre et s'élève à 0,1 M€ et ce pour une garantie d'un montant maximal de 859 M€ pour les bâtiments et le matériel et de 146 M€ pour les marchandises.

b) Assurance responsabilité civile

Elle couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient survenir au cours de l'exploitation, ainsi que les dommages après livraison pour un montant de 15,2 M€ par sinistre et par an pour la première ligne. Le Groupe est également souscripteur d'un contrat d'Excess dont le montant est de 7,6 M€ en complément de la première ligne. Une assurance aéronautique couvre les risques spécifiques pour un montant de 305 M€ par année (les arrêts de vols étant couverts à hauteur de 125 M\$ par sinistre et par an et les produits spatiaux à hauteur de 125 M\$ par sinistre et 250 M\$ par année).

c) Assurance responsabilité civile des dirigeants sociaux

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité de ses dirigeants pour l'ensemble de ses filiales à hauteur de 7,7 M€ par année.

6 Informations sur la société et le gouvernement d'entreprise

1 Informations sur la société 78

1.1	Capital social	78
1.2	Programme de rachats d'actions	79
1.3	Répartition du capital et des droits de vote	80
1.4	Relation entre la société mère et ses filiales	80
1.5	Honoraires des Commissaires aux Comptes	82

2 Gouvernement d'entreprise 82

2.1	Missions et fonctionnement du Conseil d'Administration	82
2.2	Le règlement intérieur du Conseil d'Administration	83
2.3	Le Comité des Rémunérations	84
2.4	Le Comité d'Audit	84
2.5	Le Comité Stratégique	84
2.6	Les membres indépendants et les membres liés à la société	85
2.7	Les salariés	85
2.8	Les organes d'administration	87
2.9	Les rémunérations et intérêts des mandataires sociaux	90

1 - Informations sur la société

1.1 Capital social

1.1.1 Montant du capital social

Le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait au 31 décembre 2009 à 21 507 722 €, divisé en 10 753 861 actions de 2 € de nominal de même catégorie.

1.1.2 Evolution du capital au cours des cinq dernières années

Date d'Assemblée Générale	Date de Conseil d'Administration	Nature des opérations	Augmentation (réduction) de capital en nominal	Augmentation (réduction) de capital en prime	Nombre de titres créés (diminués)	Valeur nominale des titres	Total des titres après émission	Capital après opération
Capital au 31/12/2009 : 21 507 722 € divisé en 10 753 861 actions de 2 € de nominal								
10/02/04	20/02/08*	Augmentation de capital par conversion de BSAR	299 588 €	6 740 730 €	149 794	2 €	10 753 861	21 507 722 €
10/02/04	21/12/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	169 592 €	3 815 820 €	84 796	2 €	10 604 067	21 208 134 €
10/02/04	29/08/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	255 292 €	5 744 070 €	127 646	2 €	10 519 271	21 038 542 €
10/02/04	27/06/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	361 684 €	8 137 890 €	180 842	2 €	10 391 625	20 783 250 €
10/02/04	22/02/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	30 000 €	675 000 €	15 000	2 €	10 210 783	20 421 566 €
10/02/04	20/12/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	498 926 €	11 225 835 €	249 463	2 €	10 195 783	20 391 566 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	43 640 €	981 900 €	21 820	2 €	9 952 166	19 892 640 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital réservée aux salariés	55 332 €	1 122 686,58 €	27 666	2 €	9 924 500	19 849 000 €

* Conversion de BSAR intervenue fin décembre 2007.

1.1.3 Capital autorisé mais non émis

Le 29 avril 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions nouvelles en numéraire, réservée aux salariés du Groupe, adhérents du fonds commun de placement d'entreprise et ce, pour un montant maximum global de 2 000 000 €, prime d'émission comprise, dans un délai de 26 mois à compter de la présente Assemblée.

1.1.4 Titres de capital potentiel

Dans le cadre de l'émission de l'OBSAR, à chaque obligation émise a été attaché un bon de souscription d'action (BSAR) permettant de souscrire une action nouvelle. Le Conseil d'Administration du 3 mai 2004, suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2004, a constaté la souscription de l'émission de 1 066 685 BSAR d'une durée de 6 ans, arrivant à échéance le 5 mai 2010.

Au 31 décembre 2009, 829 361 BSAR ont été convertis. Il reste 237 324 BSAR à convertir à raison de un BSAR pour une action nouvelle.

1.1.5 Politique de distribution de dividendes des cinq derniers exercices – Délai de prescription des dividendes

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui décide de son affectation.

Au titre des cinq derniers exercices, les dividendes versés par action ont été de :

	Dividende net en €
2005	1,08
2006	1,30
2007	1,50
2008	1,20
2009 (1)	0,70

(1) Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2010. La date de paiement des dividendes a été fixée au 7 mai 2010.

Le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture de l'exercice. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'Etat à l'issue d'un délai de cinq ans à compter de la date de mise en paiement.

1.2 Programme de rachat d'actions

1.2.1 En cours au 31 décembre 2009

Le 29 avril 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé la société à racheter en Bourse ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social et ce, pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 29 octobre 2010.

La société LISI S.A. envisage ainsi, un plan de rachat d'actions aux fins suivantes, par ordre de priorité décroissante :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ;
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Cette autorisation s'applique dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix unitaire supérieur à 50 € hors frais d'acquisition.

Le montant maximal que la société LISI S.A. est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 50 €, s'élèvera à 53 769 305 €.

La société LISI S.A. a acquis en 2009 au titre du programme de rachat d'actions ci-dessous référencé, 71 268 actions propres, soit 0,7 %. Le nombre d'actions propres auto-détenues par la société LISI S.A. est de 472 610.

Les opérations réalisées par la société sur ses propres actions se résument dans le tableau ci-dessous :

	Nombre d'actions	Prix moyens pondérés en €
Titres détenus au 01/01/2009	481 901	35,82
Titres acquis en 2009	71 268	32,76
Titres vendus en 2009	80 559	39,24
Titres détenus au 31/12/2009	472 610	34,78
<i>dont titres affectés au programme de stock options</i>	418 384	
<i>dont titres disponibles</i>	54 226	

Les achats et ventes d'actions ont été effectués dans le cadre du contrat d'animation de marché avec Oddo Pinatton Corporate. Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.

1.2.2 Nouveau programme de rachat d'actions

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale de renouveler le programme de rachat d'actions de la société LISI S.A., conformément au nouveau régime applicable depuis l'entrée en vigueur du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003. La société LISI S.A. propose d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre d'actions composant le capital social à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et à la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 537 693 actions.

La durée du programme de rachat d'actions est fixée à 18 mois.

Le nouveau programme de rachat d'actions prévoit que les actions acquises auront les utilisations suivantes :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achat d'actions et des attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 50 € par action.

En cas d'utilisation de produits dérivés, la société LISI S.A. veillera à ne pas accroître la volatilité de son titre.

1.3 Répartition du capital et des droits de vote

1.3.1 Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices

1.3.1.1 Répartition du capital et des droits de vote

Libellés	2009			2008			2007		
	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions
CID	55,1	68,3	5 928 724	55,1	68,3	5 928 724	55,1	67,3	5 928 724
VMC	6,0	7,3	641 675	6,0	7,4	641 675	6,0	7,2	641 675
Autres mandataires sociaux	0,4	0,3	42 214	0,2	0,2	40 964	0,3	0,3	32 644
TOTAL MANDATAIRES	61,5	75,9	6 612 613	61,3	75,9	6 611 363	61,4	74,8	6 603 043
<i>dont dirigeants</i>	<i>0,13</i>	<i>0,09</i>	<i>13 990</i>	<i>0,14</i>	<i>0,09</i>	<i>14 740</i>	<i>0,12</i>	<i>0,08</i>	<i>12 990</i>
FFP	5,1	6,0	550 000	5,1	6,0	550 000	5,1	5,9	550 000
Auto-détenues	4,4		472 610	4,5		481 901	2,0		215 299
Salariés	1,2	0,8	131 395	1,0	0,6	107 000	0,9	0,6	101 698
Public	27,8	17,3	2 987 243	28,1	17,5	3 003 597	30,6	18,7	3 283 821
TOTAL GENERAL	100,0	100,0	10 753 861	100,0	100,0	10 753 861	100,0	100,0	10 753 861

Actionnaires ou groupe d'actionnaires contrôlant plus de 3 % du capital social

– La société CID, 28 faubourg de Belfort 90100 DELLE a pour seule activité, la détention de titres LISI. Elle détient au 31 décembre 2009 : 55,1 % du capital et 68,3 % des droits de vote.

Le capital de la société CID est détenu à part quasi égale par trois blocs d'actionnaires familiaux au travers de sociétés holdings familiales. Les liens existants entre les actionnaires, bien que familiaux, ne sont pas directs.

– La société VMC, route des Forges 90120 MORVILLARS détient directement au 31 décembre 2009 : 6,0 % du capital et 7,3 % des droits de vote. Elle détient indirectement à la même date 15,28 % du capital de LISI S.A.

– La société FFP, 75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS détient directement au 31 décembre 2009 : 5,1 % du capital et 6 % des droits de vote. Elle détient indirectement à la même date 13,88 % du capital de LISI S.A.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 3 % au plus du capital ou des droits de vote.

Le pourcentage de capital détenu par le personnel n'est pas significatif (1,2 % du capital).

1.3.1.2 Pacte d'actionnaires - actions de concert

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires au niveau de la société LISI S.A., et aucun actionnaire (autre que ceux indiqués dans le tableau ci-dessus) n'a déclaré de franchissement de seuil compris entre 3 % et 5 % comme le prévoient les statuts.

A la connaissance de la société LISI, il n'existe, au jour de la rédaction du présent document, aucune action de concert au sens des articles L233-10 et L233-11 du code de commerce.

1.3.1.3 Nantissement

La Société LISI S.A. n'a pas été informée du nantissement d'actions par des actionnaires inscrits au nominatif pur.

1.3.2 Actionariat de la Société LISI S.A.

La dernière analyse TPI (« Titre au porteur identifiable ») a été réalisée au 31 janvier 2008. Sur le flottant qui représentait environ 32 % du nombre total des actions, elle a permis d'identifier 2 343 actionnaires. A cette date, la répartition était la suivante :

- investisseurs institutionnels français : 137 détenant 11,7 % du capital,
- investisseurs institutionnels internationaux : 111 détenant 15,7 % du capital,
- actionnaires individuels français et internationaux : 2 095 détenant 2,6 % du capital.

1.3.3 Actions auto-détenues par la Société LISI S.A.

A la date du 31 décembre 2009, la société LISI S.A. détenait 472 610 de ses propres actions, soit 4,4 % du capital. Aucune annulation d'action n'a été effectuée.

1.4 Relations entre la société et ses filiales

La société LISI S.A. exerce une activité de holding et d'assistance à ses filiales. Elle gère son portefeuille de participations, le financement de ces opérations ou celles de ses filiales, les risques de change, de taux et de liquidité. Elle octroie éventuellement des prêts à ses filiales et centralise les excédents de trésorerie du Groupe, et cela dans le cadre de convention de trésorerie. Ces opérations sont rémunérées aux conditions de marché plus marge.

En France, elle est la société mère du régime d'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale prévoit expressément que les gains d'impôts sont conservés par la société mère, sans indemnisation en cas de sortie du périmètre.

La société LISI S.A. met à disposition de ses filiales un certain nombre de services et de compétences relatives à des fonctions centrales qui sont notamment, l'assistance juridique et fiscale, l'assistance financière, le contrôle de gestion, les procédures et l'audit, la gestion des assurances, l'assistance dans le domaine des ressources humaines, de l'hygiène, la

sécurité et l'environnement. Une rémunération normale est servie par les trois divisions à la société LISI S.A. pour l'exécution des prestations sur la base des charges d'exploitation de l'exercice coefficientées ; ces refacturations étant ventilées au prorata de la valeur ajoutée des divisions.

Les éléments avec les parties liées sont les suivants :

En milliers d'€	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF :		
Provisions sur titres de participation	-	-
Créances rattachées à des participations	22 689	-
Créances clients et comptes rattachés	534	-
Avances de trésorerie aux filiales	41 925	-
Compte courant intégration fiscale	3 433	-
PASSIF :		
Concours de trésorerie des filiales	75 828	-
Compte courant intégration fiscale	273	-
Clients créditeurs	17	-
Fournisseurs	74	-
Autres dettes	-	-
COMPTE DE RESULTAT :		
Services reçus	-	-
Maintenance informatique	15	-
Intérêts des comptes courants des filiales	703	-
Chiffre d'affaires avec les filiales	4 975	-
Produits des prêts et comptes courants des filiales	1 530	-
Produits de participation	10 993	-
Reprise de provisions sur titres de participation	-	-

Parmi les postes intra-groupe significatifs, figurent :

• A l'actif :

- les créances rattachées à des participations : la société LISI S.A. a avancé sous forme de prêt moyen terme la somme de 25 M€ à sa filiale LISI AUTOMOTIVE. Un prêt de 10 M€ conclu le 15 juillet 2005 pour une durée de 7 ans, amortissable, avec un différé de 2 ans lui a permis de financer partiellement l'acquisition en juillet 2005 du groupe allemand KNIPPING. Un prêt de 5 M€ conclu le 2 avril 2007 pour une durée de 5 ans remboursable trimestriellement lui a permis de faire face au paiement de ses nombreux investissements industriels, le capital restant dû au 31 décembre 2009 est de 2,5 M€. Un prêt de 10 M€ conclu en avril 2008 pour une durée de 7 ans, amortissable, avec un différé de 2 ans pour faire face à son besoin croissant en fonds de roulement,
- les avances de trésorerie aux filiales du Groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe,
- les comptes courants d'intégration fiscale constatant les créances d'impôts des sociétés intégrées.

• Au passif :

- les remontées de trésorerie effectuées par les filiales du Groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe,
- les comptes courants d'intégration fiscale constatant les dettes d'impôts des sociétés intégrées.

• Au compte de résultat :

- les facturations de prestations et de management fees de LISI S.A. à ses différentes filiales,
- les dividendes perçus par LISI S.A. au titre de l'exercice 2009.

Ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché, et prennent notamment en compte les coûts effectivement supportés pour refacturation.

1.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en

charges au titre de l'exercice 2009 dans les comptes de la société LISI S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale.

Les honoraires relatifs aux prestations de nature fiscale concernant les sociétés françaises ou étrangères, effectuées par le Bureau Francis LEFEBVRE ou d'autres prestataires ne figurent pas dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'€	KPMG Audit		Exco Cap Audit		Auditeurs Etrangers		Sécafi Alpha ⁽¹⁾	
	Montant		Montant		Montant		Montant	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Holding	32	33	21	18				
- Filiales intégrées globalement	96	98	79	100	508	627		
Autres diligences et prestations								
- Holding			2				20	19
- Filiales intégrées globalement	47		2				68	57
Sous total	176	131	104	118	508	627	88	76
Autres prestations rendus par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal et social					190	171		
Prestations diverses								
Sous total					190	171		
TOTAL	176	131	104	118	698	798	88	76

(1) Comité de groupe.

2 - Gouvernement d'entreprise

LISI est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise au droit français, en particulier aux dispositions du Livre II du Code de commerce ainsi qu'à un certain nombre de dispositions de la partie réglementaire du Code de commerce. La société a mis en place des mesures visant à se conformer aux recommandations de place concernant les principes de gouvernement d'entreprise (voir notamment le rapport du Président du Conseil d'Administration).

2.1 Missions et fonctionnement du Conseil d'Administration

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a arrêté les termes d'une Charte de gouvernement d'entreprise qui expose les règles de conduite applicables à tous les membres et participants du présent Conseil. Cette Charte est un document exclusivement interne qui ne peut avoir pour effet de se substituer aux statuts ni aux dispositions relevant du droit des sociétés commerciales.

Les missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de LISI S.A. est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et à qui s'impose l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise.

En exerçant ses prérogatives légales, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

D'une manière générale, le Conseil d'Administration remplit 5 missions principales :

1. il arrête la stratégie de l'entreprise,
2. il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie et choisit le mode d'organisation approprié (dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général ou cumul de ces fonctions),
3. il contrôle la gestion de la société,
4. il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes,
5. il valide les principales acquisitions ou cessions d'actifs présentées par les mandataires sociaux, notamment sur leur concordance avec le plan stratégique ainsi que leur valorisation.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Le Conseil d'Administration veillera que sa composition comme l'organisation de ses travaux soient représentatives de la structure de l'actionnariat de LISI S.A.

Il peut décider de la création de Comités chargés d'étudier les questions qu'il soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des Comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

La déontologie de l'Administrateur

Chaque administrateur doit se considérer comme le représentant de l'ensemble des actionnaires et se comporter comme tel dans l'exercice de ses fonctions.

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a jugé bon de ne pas établir de différenciation entre les administrateurs, qu'ils soient mandataires sociaux ou non, administrateurs d'une société mère ou non, directement ou indirectement liés à la société ou à ses filiales par un lien économique ou non. Le Conseil considère en effet que le choix d'un de ses membres est fondé sur la seule compétence de celui-ci et sur son apport actif à ses travaux.

Avant d'accepter ses fonctions, l'administrateur s'assurera qu'il a pris connaissance des obligations générales et particulières attachées au mandat d'administrateur. Les statuts de LISI S.A. et la présente Charte lui seront remis préalablement à son entrée en fonction. L'acceptation du mandat d'administrateur entraîne l'adhésion à cette Charte.

Chaque membre du Conseil d'Administration consacre à la préparation des séances du Conseil, ainsi que celles des Comités auxquels le cas échéant il siège, le temps nécessaire à l'examen des dossiers qui lui ont été adressés. Il peut demander au Président tout complément d'informations dont il estime avoir besoin pour accomplir sa mission.

L'administrateur doit être assidu et participer à toutes les réunions du Conseil ou des Comités auxquels il appartient. Un calendrier prévisionnel des réunions du Conseil est établi chaque fin d'année pour l'année suivante.

L'administrateur fera part au Conseil d'Administration de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, avec LISI S.A. Il s'abstient de participer au vote de la délibération correspondante.

La participation directe ou indirecte d'un membre du Conseil d'Administration à une opération à laquelle LISI S.A. est directement intéressée ou dont il a connaissance en tant que membre du Conseil, doit être portée à la connaissance du Conseil préalablement à son dénouement.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président ou, à défaut, par l'un des Vice-présidents qu'il a désigné.

Sauf cas exceptionnel, la convocation aux réunions se fera par écrit et sera envoyée aux membres du Conseil dans un délai de deux semaines précédant celles-ci. Seront joints à cette convocation les documents relatifs aux sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion qui permettront aux membres du Conseil de porter un jugement fondé sur leurs enjeux.

Les membres du Conseil d'Administration ont le droit de se faire représenter par un de leur collègue au moyen d'un pouvoir écrit. Un membre du Conseil d'Administration ne peut représenter qu'une seule personne au cours d'une même réunion.

Pour la validité des délibérations du Conseil d'Administration, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié du total des membres. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Pour une bonne pratique de gouvernement d'entreprise, le Conseil procédera une fois par an à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires qui lui ont donné mandat d'administrer la société, en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement. Il vérifiera en particulier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration représente l'ensemble des actionnaires. Il répond collectivement de l'exercice de ses missions devant l'Assemblée Générale envers laquelle il assume les responsabilités légales essentielles.

Les opérations d'importance véritablement stratégique telles que les décisions d'acquisition ou de cession, les investissements de croissance organique ou encore les opérations de restructuration interne présentant un caractère significatif doivent être examinées par le Conseil d'Administration pour approbation.

Les obligations des Administrateurs

Chaque membre du Conseil d'Administration détient en son nom propre et pendant la durée de son mandat le nombre minimal d'une action LISI.

Les administrateurs, que ce soit à titre personnel ou par personne interposée, s'abstiendront d'effectuer des opérations sur les titres de la société LISI S.A., y compris les dérivés, dans la mesure où ils disposent de par leurs fonctions d'informations non encore rendues publiques et qui pourraient influencer la valorisation du titre en bourse.

2.2 Le règlement intérieur du Conseil d'Administration

Lors du Conseil d'Administration du 30 août 2006, le règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté.

En sus de la Charte de gouvernement d'entreprise indiquée ci-avant, le règlement intérieur prévoit :

Réunion du Conseil :

Lorsque les installations techniques de la salle de réunion du Conseil le permettront, seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs qui participeront à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence et/ou de conférence téléphonique conformes aux dispositions réglementaires.

Cette dernière disposition ne sera pas applicable pour les décisions suivantes : nomination ou révocation du Président, nomination ou révocation du Directeur Général, nomination ou révocation des Directeurs Généraux Délégués, établissement et arrêté des comptes annuels sociaux et consolidés et du rapport de gestion.

Les convocations, qui sont transmises soit par le Président, soit par le Secrétaire du Conseil, sont faites par lettre, télécopie, courrier électronique ou verbalement.

2.3 Le Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est chargé :

- de fixer les règles de rémunérations globales (salaires fixes et primes variables de toute nature) et de contrôler l'application annuelle de ces règles :
 - a) des membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) ;
 - b) des Directeurs Généraux des divisions de LISI S.A. ;
- de conseiller le Président-Directeur Général de LISI S.A. dans la politique de rémunération des cadres dirigeants de chaque filiale du Groupe. A ce titre, le Comité des Rémunérations soumet au Conseil toute proposition destinée à la motivation et à l'intéressement des cadres dirigeants du Groupe, en particulier concernant la politique de la société en matière de « stocks options », leurs modalités et leurs conditions d'attribution.

Il présente également ses recommandations en matière de montant et barème de répartition des jetons de présence alloués aux administrateurs et aux membres des Comités du Conseil.

Le Comité des Rémunérations se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Madame Lise NOBRE, Messieurs Gilles KOHLER et Thierry PEUGEOT.

Les membres mandataires sociaux ne prennent pas part au vote lorsque le Comité délibère sur leurs propres rémunérations ou sur des systèmes d'intéressement dont ils pourraient bénéficier le cas échéant.

Le Comité se réunit au minimum deux fois par an. Ses travaux font l'objet d'un compte-rendu écrit qui permet au Conseil d'être pleinement informé, facilitant ainsi les délibérations de celui-ci.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2009 et tous ses membres étaient présents. Il a présenté au Conseil ses recommandations sur les points suivants :

- les rémunérations fixes pour les membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. et les Directeurs Généraux des divisions du Groupe ainsi que les règles de calcul de la part variable appelée Bonus sur Objectifs. Cette part variable dépend principalement de l'atteinte des objectifs annuels en matière de croissance, de résultat et d'endettement financier net.

2.4 Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit a pour missions principales :

- de procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise ;

- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci. A ce titre le Comité d'Audit analyse et suit la gestion des risques pour le Groupe. Il émet un avis sur le processus de contrôle des comptes, évalue l'indépendance des Commissaires aux Comptes et prend connaissance des observations des auditeurs sur les états financiers ;
- de prendre en compte l'analyse générale du risque du Groupe, de suivre les plans d'actions mis en place et leur état d'avancement. A ce titre, les comptes rendus des audits internes sont présentés au Comité d'Audit ainsi que les suivis et actions correctives.

Le Comité d'Audit a tous pouvoirs pour émettre au Conseil d'Administration les recommandations d'amélioration du contrôle interne du Groupe.

Le Comité d'Audit pilote la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes et soumet au Conseil le résultat de cette sélection. Lors de l'échéance de leur mandat, la sélection ou le renouvellement des Commissaires aux Comptes doivent être précédés, sur décision du Conseil, d'un appel d'offres supervisé par le Comité d'Audit. Le Comité se fait communiquer les honoraires versés par la société et son Groupe au cabinet et au réseau des commissaires et s'assure que leur montant et la part qu'ils représentent dans le chiffre d'affaires du cabinet et du réseau ne sont pas de nature à porter atteinte à leur indépendance.

Le Comité d'Audit se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Messieurs Eric ANDRE, Christophe VIELLARD et Emmanuel VIELLARD.

Il se réunit préalablement aux séances du Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes annuels ou semestriels.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués afin de participer à cette réunion préparatoire.

L'examen des comptes par le Comité d'Audit doit être accompagné d'une note des Commissaires aux Comptes soulignant les points essentiels non seulement des résultats, mais aussi des options comptables retenues ainsi que d'une note de la société décrivant son exposition aux risques et ses engagements hors bilan significatifs.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2009 et tous ses membres étaient présents. Il a entendu les Commissaires aux Comptes sur la réalisation de leur mission et a reçu une information de la Direction Générale de la société sur les procédures internes. Les informations relatives au périmètre de consolidation, aux risques hors bilan décrits en annexe aux comptes consolidés ont été transmises au Comité d'Audit qui a rendu compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

2.5 Le Comité Stratégique

Le Comité Stratégique se compose de 5 membres dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Madame Lise NOBRE, Messieurs Gilles KOHLER, Jean-Philippe KOHLER, Emmanuel VIELLARD et Pascal LEBARD.

Le Comité ne s'est pas réuni au cours de l'exercice 2009.

2.6 Les membres indépendants et membres liés à la société

Sont qualifiés d'administrateurs indépendants, les personnes qui ne sont pas liées directement ou indirectement aux actionnaires de référence que sont les sociétés CIKO, FFP et VIELLARD MIGEON & CIE.

2.7 Les salariés

2.7.1 Effectifs

2.7.1.1 Effectifs inscrits fin de période par catégorie

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par catégorie :

	2009	2008	Ecart N/N-1
Cadres	662	672	- 1,5 %
Agents de maîtrise	665	730	- 8,9 %
Employés et ouvriers	5 269	5 666	- 7,0 %
Total	6 596	7 068	- 6,7 %

2.7.1.2 Effectifs inscrits fin de période par division

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par activité :

	2009	2008	Ecart N/N-1
LISI AEROSPACE	3 101	3 309	- 6,3 %
LISI AUTOMOTIVE	2 821	3 033	- 7,0 %
LISI COSMETICS	429	457	- 6,1 %
LISI MEDICAL	232	256	- 9,4 %
Holding	13	13	
Total	6 596	7 068	- 6,7 %
Intérimaires inscrits	100	351	- 71,5 %

2.7.1.3 Répartition géographique des effectifs

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs par zone géographique :

	2009	en %	2008	en %
France	3 318	50%	3 486	49 %
Europe (hors France)	1 410	21%	1 585	22 %
Continent Nord Américain	1 359	21%	1 470	21 %
Asie	509	8%	527	7 %
Total	6 596	100%	7 068	100 %

2.7.1.4 Turnover consolidé 2009

ETPMP*	Départs volontaires	Taux de turnover
6 451	183	2,8 %

* Equivalent temps plein moyen payé

2.7.2 Participation, intéressement et stock options

2.7.2.1 Intéressement du personnel

a) Participation et contrat d'intéressement

Participation

Les sommes versées au titre des réserves spéciales de participation au cours des trois derniers exercices sont les suivantes (en millions d'euros) :

2009	2008	2007
1,05	1,9	2,5

Contrat d'intéressement

La plupart des sociétés du Groupe ont un système d'intéressement qui permet d'associer les salariés aux performances de l'entreprise. Les modalités de calcul reposent sur des critères propres à chaque entité.

b) Plan d'épargne Groupe (PEG)

Le Groupe LISI a créé pour les sociétés françaises en 2001, un plan d'épargne Groupe « LISI en action ». Ce plan a permis pour les années 2001, 2004 et 2006 de participer à des augmentations de capital réservées aux salariés pour des montants respectifs de 1,47 M€, 0,8 M€ et 1,18 M€.

Pour les autres années, le PEG a été reconduit sous forme de rachat d'actions. Les versements volontaires des salariés, la participation et l'intéressement sont abondés par l'entreprise selon un barème.

Les avantages consentis aux salariés au titre du plan d'épargne Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à l'IFRS 2.

Au 31 décembre 2009, le PEG « LISI en action » composé exclusivement d'actions LISI détient 131 395 titres et compte 1 378 porteurs de parts.

c) Actionariat des salariés

Le pourcentage de capital détenu par les salariés du Groupe est de 1,2 % au 31 décembre 2009.

2.7.2.2 Stocks options

a) Plans d'options

Différentes décisions de l'Assemblée Générale ont autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscriptions ou d'achats d'actions. Seule l'autorisation donnée à l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 portant sur 20 000 actions et pour une durée de 38 mois reste valable au 31 décembre 2009.

b) Plan d'attribution d'actions gratuites

Afin de récompenser certains collaborateurs qui ont réalisé la majeure partie de leur carrière au sein du Groupe LISI, et qui ont participé activement à son développement, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 28 juillet 2009, a décidé d'attribuer gratuitement sans condition 3 300 actions de la société LISI à quatre collaborateurs, salariés du Groupe. Le plan prévoit que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

c) Plan d'actions sous conditions de performance

Le 28 juillet 2009, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé d'attribuer aux membres

du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte au 31 décembre 2010 de deux critères, à savoir l'EBIT compris entre 5 % et 12 % du chiffre d'affaires et le FCF compris entre 0 % et 5 % du chiffre d'affaires. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 73 300 actions existantes et concerne 145 collaborateurs en France. Pour que le nombre soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient que les indicateurs de performance soient pleinement respectés. Dans le cas où les objectifs de performance ne sont pas atteints, le nombre d'actions sera réduit proportionnellement. Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé :

- 1) Pour pouvoir se voir remettre à l'échéance, tout ou partie des Actions sous conditions de Performance auxquelles il a droit, chacun des dirigeants mandataires sociaux devra, à l'issue de la période d'acquisition, acquérir 200 actions de la Société.
- 2) Les mandataires sociaux devront conserver au nominatif 200 des actions qui leur auront été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Le tableau ci-dessous expose la ventilation par date d'attribution des options en circulation au 31 décembre 2009 :

Date d'attribution des options	Prix d'exercice en €	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2009	Dont nombre d'options exerçables	Durée de vie contractuelle résiduelle
25/06/2003	20,33	30 140	30 140	24/06/2011
28/07/2009	Néant	3 300	--	29/07/2013
28/07/2009	Néant	73 300	--	29/07/2013
Total		106 740	30 140	

e) Plans en cours au 31 décembre 2009 :

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Catégorie N° de plan	Nombre d'options attribuées	Dont mandataires sociaux	Dont membres du Comité de Direction	Dont 10 premiers salariés	Nombre de bénéficiaires résiduel	Période d'exercice	Prix de souscription ou d'achat	Options levées au 01/01/2009	Options levées en 2009	Options annulées	Options restantes au 31/12/2009
Autorisation du 28.02.2001												
01.03.2001	A Plan n° 2	34 700		5 500	6 500		02.03.2005 28.02.2009	27,82 €	18 440	0	16 260	0
Autorisation du 28.02.2001												
06.12.2001	A Plan n° 3	39 500	10 000	34 500	10 000		07.12.2005 05.12.2009	18,81 €	22 860	4 000	12 640	0
Autorisation du 28.02.2001												
25.06.2003	A Plan n° 4	163 000	10 000	47 500	12 500	23	26.06.2007 24.06.2011	20,33 €	87 940	4 150	40 770	30 140
Autorisation du 27.04.2007												
27.06.2007	G Plan n° 5	68 000	8 500	16 000	10 500		01.03.2010 01.03.2012	Néant	0	0	68 000	0
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2009	G Plan n° 6	73 300	4 400	8 000	5 400	145	29.07.2011 29.07.2013	Néant	0	0	0	73 300
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2009	G Plan n° 6 bis	3 300	0	0	3 300	4	29.07.2009 29.07.2013	Néant	0	0	0	3 300

A = achat
G = gratuite

75 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

d) Informations relatives aux options d'achats d'actions et d'attributions d'actions sous conditions de performance au 31 décembre 2009

Le tableau ci-dessous expose les informations relatives aux options d'achats d'actions et aux d'actions sous conditions de performance en circulation au 31 décembre 2009 :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré des options en €*
Options en circulation en début de période	120 260	
Options attribuées au cours de la période	76 600	
Options annulées au cours de la période	(74 670)	
Options exercées au cours de la période *	(8 150)	19,58
Options échues au cours de la période	(7 300)	
Options en circulation en fin de période	106 740	

* Prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice

f) Options exercées en 2009

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009, 8 150 options ont été exercées par options d'achats.

En 2009, aucun des mandataires sociaux n'a exercé d'options d'achats d'actions.

En 2009, aucun des dix premiers salariés non mandataires sociaux n'ont exercé d'options d'achats d'actions.

g) Options consenties en 2009

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil d'Administration a décidé le 28 juillet 2009, la mise en place d'un plan d'attribution d'actions sous conditions de

performance, portant sur 73 300 actions au bénéfice de 145 personnes, dont deux mandataires sociaux.

En 2009, les dix premiers salariés non mandataires sociaux ont reçu les attributions suivantes :

	Nombre total d'actions attribuées
Nombre total d'actions attribuées durant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe, dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé	5 400

2.8 Les organes d'administration

2.8.1 Composition du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration du Groupe est composé de 10 membres, dont quatre sont indépendants.

	Administrateur indépendant	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	
Conseil d'Administration				
Président du Conseil d'Administration	Gilles KOHLER	1985	AGO 2015 [4]	
Membres du Conseil d'Administration :	Emmanuel VIELLARD	2000	AGO 2013 [2]	
	Eric ANDRE	X	2002	AGO 2014 [3]
	Lise NOBRE	X	2008	AGO 2014 [3]
	Christian PEUGEOT	2003	AGO 2013 [2]	
	Patrick DAHER	X	2008	AGO 2015 [4]
	Pascal LEBARD	X	2005	AGO 2011 [1]
	Compagnie Industrielle de Delle représentée par Thierry PEUGEOT	1977	AGO 2013 [2]	
	SAS CIKO représentée par Jean- Philippe KOHLER	2002	AGO 2015 [4]	
	VIELLARD MIGEON & Cie représentée par Christophe VIELLARD	2000	AGO 2015 [4]	
Secrétaire du Conseil d'Administration	Maître Olivier PERRET (Fiscalité sociétés)			
Comité d'Audit				
Membres du Comité d'Audit :	Emmanuel VIELLARD			
	Christophe VIELLARD			
	Eric ANDRE			
Comité des Rémunérations				
Membres du Comité des Rémunérations :	Gilles KOHLER			
	Thierry PEUGEOT			
	Lise NOBRE			
Comité Stratégique				
Membres du Comité Stratégique :	Gilles KOHLER			
	Jean-Philippe KOHLER			
	Emmanuel VIELLARD			
	Pascal LEBARD			
	Lise NOBRE			

[1] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

[2] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

[3] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

[4] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.8.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration

2.8.2.1 Les membres du Conseil d'Administration

Gilles KOHLER, 56 ans, Président-Directeur Général de LISI.

Il préside au Conseil d'Administration, au Comité des Rémunérations et au Comité Stratégique.

Gilles KOHLER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Président de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI COSMETICS SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de HUGUENY SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Industrielle de Delle.

Emmanuel VIELLARD, 46 ans, Vice-Président Directeur Général Délégué de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration, au Comité d'Audit et au Comité Stratégique.

Emmanuel VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Président de LISI AEROSPACE SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI COSMETICS SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de HUGUENY SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président de la chambre des sanctions,
- Juge au Tribunal de Commerce de Belfort,
- Président de Financière VIELLARD SAS,
- Directeur Général de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Président du Conseil d'Administration de FSH WELDING GROUP,
- Membre du comité de direction de VMC PECHE SAS,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Président de RAPALA-VMC OYJ (Finlande).

Eric ANDRE, 61 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Eric ANDRE a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Membre du Directoire de NATIXIS France,
- Administrateur de R. DI GIOIA Cie.

Christian PEUGEOT, 56 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration.

Christian PEUGEOT a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration de la Française de Participations Financières,
- Vice-Président du Football Club de Sochaux-Montbéliard,
- Administrateur des Ets PEUGEOT Frères,
- Administrateur de la Société Immeubles et Participation de l'Est,
- Représentant permanent FFP au Conseil d'Administration de SEB,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Directeur de la Communication des Automobiles PEUGEOT.

Pascal LEBARD, 47 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Pascal LEBARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Administrateur – Directeur Général de Sequana,
- Président de DLMD SAS,
- Président de Pascal LEBARD INVEST SAS,
- Président de Fromagerie de l'Etoile SAS,
- Administrateur de Greysac SAS,
- Président de BOCCAFIN SAS,
- Administrateur du Club Méditerranée,
- Président de ARJOWIGGINS SAS,
- Président de ANTALIS International SAS,

Thierry PEUGEOT, 52 ans, Représentant permanent de la Compagnie Industrielle de Delle au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité des Rémunérations.

Thierry PEUGEOT a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil de Surveillance de PEUGEOT SA,
- Vice-Président des Ets PEUGEOT Frères et Directeur Général Délégué,
- Administrateur de la Société Foncière Financière et de Participations - FFP,
- Administrateur de Société Anonyme de Participations,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur des Immeubles et Participations de l'Est,
- Administrateur de FAURECIA,
- Administrateur de Air Liquide.

Jean-Philippe KOHLER, 49 ans, Représentant permanent de CIKO au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Jean-Philippe KOHLER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI COSMETICS SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de HUGUENY SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Directeur Général de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Président de CIKO SAS,
- Administrateur de la Société Immeubles de Franche-Comté.

Christophe VIELLARD, 68 ans, Représentant permanent de VIELLARD MIGEON & CIE au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Christophe VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Membre du comité de direction de Financière VIELLARD SAS,
- Membre du comité de direction de REBOUD ROCHE SAS,
- Membre du comité de direction de FSH WELDING International,
- Membre du comité de direction de SELECTARC Industries,

- Membre du comité de direction de FP SOUDAGE,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de RAPALA-VMC OYJ (Finlande),
- Administrateur de FSH WELDING GROUP,
- Gérant du Groupement Forestier des Lomonts,
- Membre du directoire de l'Agence Régionale de Développement de Franche-Comté.

Patrick DAHER, 60 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration.

Patrick DAHER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Compagnie DAHER,
- Administrateur et Directeur Général de SOGEMARCO-DAHER,
- Président de DAHER MTS,
- Administrateur du CREDIT DU NORD,
- Administrateur de DAHER INTERNATIONAL DEVELOPMENT,
- Président du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Marseille.

Lise NOBRE, 44 ans, Administrateur de LISI.

Elle assiste au Conseil d'Administration, au Comité des Rémunérations et au Comité Stratégique.

Lise NOBRE a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Présidente du Conseil de Surveillance de FTE (Allemagne),
- Présidente de GLOBAL CLOSURE SYSTEMS France SAS.

2.8.2.2 Liens familiaux

Le seul lien direct de parenté existant entre les personnes énumérées ci-dessus est le suivant :

Gilles KOHLER et Jean-Philippe KOHLER sont frères.

2.8.2.3 Absence de conflits d'intérêts

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt actuel ou potentiel entre la société LISI S.A. et les membres du Conseil d'Administration tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations. Le règlement intérieur du Conseil prévoit expressément, le cas échéant, la situation de conflit d'intérêt : « Les membres du Conseil d'Administration ont pour devoir de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentielle, actuelle ou à venir, dans laquelle ils sont ou seront susceptibles de se trouver. Lorsque le Conseil d'Administration délibère sur un sujet concernant directement ou indirectement un de ses membres, le membre concerné est invité à quitter, le temps des débats et, le cas échéant, du vote, la réunion du Conseil. »

2.8.2.4 Absence de condamnation pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique

A la connaissance de la société, au cours des cinq dernières années :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration,
- aucun des membres du Conseil d'Administration n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance,
- et aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration de la société par des autorités statutaires ou réglementaires.

2.9 Les rémunérations et intérêts des mandataires sociaux

2.9.1 Jetons de présence

L'Assemblée Générale des actionnaires, tenue le 29 avril 2009, a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 106 250 euros à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009.

Les travaux des administrateurs sont rémunérés par les jetons de présence aux séances du Conseil d'Administration et des Comités auxquels ils siègent. Les jetons de présence versés à chaque administrateur s'élevaient à 1 250 euros par Conseil et par Comité et dépendent de l'assiduité des bénéficiaires aux réunions. Pour l'exercice 2009, ils se sont élevés à 83 750 € et le taux de participation a été de 89,3 %.

Le tableau ci-dessous récapitule les jetons de présence versés aux administrateurs :

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2008 par LISI S.A. (en euros)	Jetons de présence versés en 2009 par LISI S.A. (en euros)
Gilles KOHLER	16 250	10 000
Emmanuel VIELLARD	16 250	11 250
Roland BURRUS	3 750	–
Christian PEUGEOT	7 500	2 500
Christophe VIELLARD	13 750	10 000
Jean-Philippe KOHLER	12 500	6 250
Thierry PEUGEOT	15 000	8 750
Pascal LEBARD	13 750	7 500
Eric ANDRE	15 000	11 250
Patrick DAHER	2 500	7 500
Lise NOBRE	8 750	8 750
Total	125 000	83 750

2.9.2 Actions détenues par les mandataires sociaux

Conformément aux statuts de la Société, le nombre minimal d'actions LISI que doit détenir chaque administrateur est d'une action.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'actions détenues par les mandataires sociaux au 31 décembre 2009 :

Mandataires sociaux	Nombre d'actions LISI détenues directement	Nombre d'actions LISI détenues indirectement
Administrateurs		
Gilles KOHLER	6 515	
Emmanuel VIELLARD	7 475	
Christian PEUGEOT	1	
Christophe VIELLARD (représentant permanent de VMC)		641 675
Jean-Philippe KOHLER (représentant permanent de CIKO)	7 000	21 153
Thierry PEUGEOT (représentant permanent de CID)	25	5 928 724
Pascal LEBARD	10	
Eric ANDRE	5	
Patrick DAHER	10	
Lise NOBRE	20	
Total	21 061	6 591 552

2.9.3 Rémunérations des dirigeants

Les conditions de rémunération du Président-Directeur Général et du Vice-Président sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations. Les tableaux de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social de la société LISI S.A. s'établissent comme suit en € :

Gilles KOHLER Président-Directeur Général de LISI S.A.	2008	2009	Emmanuel VIELLARD Vice Président Directeur Général de LISI S.A.	2008	2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	427 888	382 935	Rémunérations dues au titre de l'exercice	384 822	343 187
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	Néant	54 880	Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	Néant	54 880
Total	427 888	437 815	Total	384 822	398 067

* Valorisation au cours de clôture du 31 décembre 2009, soit 34,30 €.

Les tableaux récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social de LISI S.A. s'établissent comme suit en € :

Gilles KOHLER Président Directeur Général de LISI S.A.	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	278 188	273 452	281 485	279 869
Rémunération variable	135 000	150 000	88 000	135 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	11 250	16 250	10 000	10 000
Avantages en nature *	3 449	3 449	3 449	3 449
Total	427 888	443 152	382 935	428 318

* Avantages en nature : véhicule de fonction.

Emmanuel VIELLARD Vice-Président Directeur Général de LISI S.A.	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	250 318	246 166	250 448	247 718
Rémunération variable	120 000	135 000	78 000	120 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	11 250	16 250	11 250	11 250
Avantages en nature *	3 254	3 254	3 489	3 254
Total	384 822	400 670	343 187	382 222

* Avantages en nature : véhicule de fonction.

La société LISI S.A. ne s'est pas engagée au bénéfice de ces mandataires sociaux au versement d'éléments de rémunérations, d'indemnités ou d'avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions des dits mandataires.

2.9.4 Avantages en nature accordés aux dirigeants

Messieurs Gilles KOHLER et Emmanuel VIELLARD ont bénéficié en 2009 d'un véhicule de fonction.

2.9.5 Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Il n'y a pas eu d'attribution d'options de souscription ou d'achats d'actions durant l'exercice 2009.

2.9.6 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Il n'y a pas eu de levée d'options de souscription ou d'achats d'actions durant l'exercice 2009.

2.9.7 Actions sous conditions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Le 28 juillet 2009, mise en place d'un plan d'attribution d'actions sous conditions de performance, portant sur 73 300 actions au bénéfice de 145 personnes, dont deux mandataires sociaux.

Mandataires sociaux	Nombre d'actions attribuées
Gilles KOHLER	1 600
Emmanuel VIELLARD	1 600

2.9.8 Actions sous conditions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Il n'y a pas eu d'actions de performance devenues disponibles durant l'exercice 2009.

7 Documents spécifiques à l'Assemblée Générale

1	Rapport du Président du Conseil d'Administration	94
1.1	Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration	94
1.2	Limitation des pouvoirs	94
1.3	Structure de direction	94
1.4	Rémunérations et avantages en nature	95
1.5	Procédures de contrôle interne	95
2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	97
3	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	98
4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	99
5	Rapport général des Commissaires aux Comptes	100
6	Projet de résolutions	101

1 - Rapport du Président du Conseil d'Administration

Loi de Sécurité Financière (Art. L.225-37 du Code de Commerce)

Selon les dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce sur la Sécurité Financière et les recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers, le présent rapport décrit les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, la limitation des pouvoirs confiés au Directeur Général, les principes et les règles arrêtés pour déterminer les avantages en nature accordés aux mandataires sociaux ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe.

Ce rapport a été soumis au Conseil d'Administration du 17 février 2010.

1.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1.1 Organisation

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil par le Président par tout moyen et même verbalement. Si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs représentant au moins le tiers des membres du Conseil peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi ; en cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante. Toutefois, les délibérations doivent être prises à la majorité des trois quarts des voix des membres présents ou représentés, pour ce qui concerne les questions suivantes :

- Calcul des dotations aux comptes d'amortissement et de provisions,
- Propositions à faire à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'affectation des résultats de l'exercice écoulé,
- Texte des résolutions à soumettre à une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires,
- Remplacement d'un administrateur décédé ou démissionnaire.

Les copies ou extraits des délibérations du Conseil d'Administration sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un Directeur Général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions de Président ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

1.1.2 Modalités de fonctionnement

Le Conseil se réunit à l'invitation du Président au minimum 4 fois par exercice et pour chaque décision importante. Les travaux animés par le Président font l'objet d'une démarche participative de chacun des membres et les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Les débats sont consignés dans un procès-verbal soumis à l'approbation des membres dans le mois qui suit la séance et signé à la séance suivante. Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les résolutions légales.

1.1.3 Préparation des travaux

- Avant chaque Conseil, les participants reçoivent un dossier dûment documenté - dans la mesure du possible - afin de préparer la séance dans les meilleures conditions.
- Les séances nécessitant l'approbation des comptes annuels et semestriels font l'objet d'un exposé du Comité d'Audit qui s'est réuni préalablement.
- Les séances qui traitent des sujets de rémunération font l'objet d'un exposé du Comité de Rémunérations qui s'est réuni préalablement.
- Les séances qui traitent des sujets stratégiques font l'objet d'une présentation du Comité Stratégique qui s'est réuni préalablement.

1.1.4 Processus de prise de décision

Toute décision significative est soumise à la ratification du Conseil selon les modalités de fonctionnement décrites au paragraphe 1.2. Par décision significative est entendu : approbation des comptes, acquisition, cession, éléments prévisionnels, rémunération des mandataires sociaux, nomination des membres des organes de direction, ou tout autre élément susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes.

1.2 Limitation des pouvoirs

Le Directeur Général également Président du Conseil est assisté du Directeur Général Délégué dans la gestion du Groupe au quotidien. Leur pouvoir respectif est limité par le privilège du Conseil d'Administration de statuer sur toutes les décisions structurantes pour le Groupe telles que décrites au paragraphe 1.1.

Le Conseil d'Administration comprend 4 administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton. Il existe également trois comités spécifiques : le Comité des Rémunérations, le Comité d'Audit ainsi que le Comité Stratégique chargés chacun de superviser les travaux réalisés par la Direction Générale dans ces trois domaines. Chaque comité rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

1.3 Structure de Direction

Le Président Directeur Général et le Directeur Général s'appuient sur un Comité Exécutif regroupant les directions des divisions et la direction du

contrôle interne, soit au total 14 personnes. Ce Comité Exécutif se réunit tous les trimestres pour faire un point d'avancement sur les principaux chantiers du Groupe.

1.4 Rémunérations et avantages en nature

Les principes et règles de rémunération des mandataires sociaux, exposés et validés par le Comité des Rémunérations chaque année, sont exposés au chapitre relatif à la politique de gouvernement d'entreprise.

1.5 Procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe LISI s'inscrivent dans le cadre d'une gouvernance d'entreprise conformément aux dernières recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, et notamment en ce qui concerne son volet d'application pour les valeurs moyennes et petites (VaMPs).

1.5.1 Définition du Contrôle Interne

Les procédures de contrôle interne en application dans le Groupe ont pour objet de s'assurer que :

- Les actes de gestion ou de réalisation des opérations à tous les niveaux des unités de gestion s'inscrivent au regard des orientations et des objectifs définis par la Direction Générale,
- Ces actes respectent les lois et règlements applicables et soient conformes aux valeurs érigées par les entreprises du Groupe,
- Les informations comptables et financières reflètent avec exhaustivité et sincérité la situation économique du Groupe.

Dans cette perspective, le Groupe a mis en place un processus de prévention et de détection grâce aux interventions coordonnées du Directeur de l'audit interne et des auditeurs externes (lors de la revue des dispositifs de contrôle interne au moins 1 fois par an dans toutes les divisions). Ce processus est relayé au niveau de chaque division grâce à la politique de déploiement des contrôleurs locaux.

Comme tout système de contrôle, ce dispositif de prévention n'est pas exhaustif. Par conséquent, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

1.5.2 Description de l'environnement du contrôle interne

Description générale :

L'environnement général du contrôle interne est fondé sur une organisation décentralisée au niveau de chaque division. Un Comité Exécutif mensuel est chargé d'entériner une politique générale qui doit être ensuite relayée jusqu'à l'unité élémentaire de gestion.

Le Groupe a formalisé un certain nombre de procédures synthétisées dans un manuel de contrôle interne Groupe mis à disposition des collaborateurs concernés au sein du Groupe via un site intranet. Ce manuel est complété

par un manuel des procédures comptables Groupe. Enfin, le Groupe a déployé un système de reporting et d'information unifiée dans chaque division selon une procédure identique.

Les spécificités liées à l'activité du Groupe LISI nécessitent de développer des contrôles qualité pointus des processus opérationnels dans les domaines suivants :

- Production, stocks, suivi des flux,
- Qualité,
- Hygiène, sécurité et environnement,
- Personnel, paie,
- Comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie,
- Achats et investissements,
- Ventes.

Des actions de renforcement de l'efficacité de ce dispositif sont menées en continu au sein du Groupe et sont suivies sous forme de tableaux de bord périodiques.

Organes de contrôle général :

- Comités de décision : le Conseil d'Administration du Groupe représente l'entité supérieure de décision, le Comité Exécutif du Groupe relaie l'information au niveau des divisions qui elles-mêmes sont organisées de telle façon que des instances de direction puissent exécuter les décisions du Groupe au niveau des unités élémentaires de gestion.
- Le Comité d'Audit, qui comprend un administrateur indépendant, prend connaissance en présence des auditeurs externes ainsi que du responsable de l'audit interne de l'environnement général de gestion et de suivi des risques lors de chaque arrêté comptable publié.
- La cellule d'audit interne comprend le responsable de l'audit interne Groupe assisté d'un auditeur. En fonction de l'importance et de la nature de la mission à exécuter, des partenaires internes ou externes au Groupe peuvent compléter l'équipe d'intervention.
- La coordination avec les auditeurs externes est particulièrement étroite afin d'orienter les contrôles dans les domaines identifiés à risque et d'obtenir une couverture dans le temps satisfaisante.
- Certaines fonctions jugées critiques sont suivies en transversal dans le Groupe : gestion financière, gestion de la trésorerie, consolidation, secrétariat juridique, couverture d'assurances, politique sécurité, politique environnementale, politique achats et gestion des ressources humaines.

Référentiel Groupe :

- Chaque division selon des valeurs communes a mis en place une charte de valeurs.
- Il existe un manuel des procédures de contrôle interne complété par un manuel des procédures comptables et de consolidation mis à jour fin 2009. Ces procédures sont mises à disposition de tous les acteurs concernés et périodiquement mises à jour sous une forme électronique via un portail internet dédié.
- Chaque division, puis chaque unité opérationnelle a la responsabilité de veiller au respect de ces procédures et de l'adapter au contexte de son pays.

- Sous forme de lettres de délégation, chaque responsable est averti des niveaux de responsabilité dont il a la charge.

Processus de cartographie et de suivi des risques

- Le Groupe est engagé dans un processus convergent de cartographie des risques. Cette méthodologie est maintenant déployée dans tout le Groupe et traitée jusqu'au niveau des unités élémentaires de gestion. Elle fait l'objet d'une revue complète systématique une fois par an. Les plans d'actions prioritaires des principaux risques identifiés dans chaque division sont validés dans le budget de l'année suivante.
- Le comité des risques sécurité et environnement, mis en place en 2001, identifie et répertorie les risques inhérents puis engage les actions correctives nécessaires.

Principales procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

- Le Groupe revoit annuellement un plan stratégique pluriannuel (4-5 ans) et détermine à ce titre un plan prioritaire d'actions. Le budget de l'exercice à venir s'inscrit dans ce plan avec une perspective limitée à 12 mois. Le processus de planification fait l'objet de validations successives au niveau du Comité Exécutif du Groupe puis au niveau du Conseil d'Administration. La mesure de l'avancement de la réalisation du budget est réalisée mensuellement à tous les niveaux : unités élémentaires de gestion, B.U., divisions et Groupe.
- La consolidation mensuelle des indicateurs de gestion, du compte de résultat, du bilan et du tableau de financement permet une mesure précise dans des délais rapprochés de la date de clôture et facilite les prises de décision.
- Le processus achats et investissements s'inscrit également dans la démarche stratégique et budgétaire. Tout engagement d'achats ou d'investissements qui dévie des autorisations budgétaires fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié.
- Le processus ventes et contrats fait l'objet d'une revue spécifique des équipes locales, B.U., divisions ou Groupe suivant les seuils de signification avant l'engagement réel.
- Le processus trésorerie-financement fait également l'objet d'engagement spécifique. Ainsi à titre d'exemple, tous les placements financiers sont gérés au niveau du Groupe.
- Le processus paie est géré au niveau des entités opérationnelles et périodiquement revu tant par la cellule audit interne que par les auditeurs externes.
- Le processus hygiène, sécurité et environnement (HSE) fait l'objet d'une revue mensuelle des indicateurs de gestion (taux d'accident du travail, non conformités etc.) et des principaux plans d'actions qui en découlent.

Réalisations 2009 et perspectives

- La Direction du Contrôle Interne a réalisé 17 missions d'audit et 11 missions de suivi des recommandations. L'ensemble du périmètre des sites de LISI est à ce jour couvert par une mission de l'audit interne permettant d'établir une cartographie complète de l'ensemble consolidé.
- Dans un contexte de fort retrait de l'activité tel que celui rencontré en 2009, certaines interventions ont été menées sur des problématiques spécifiques telles que la gestion du cash, le suivi des litiges clients, la gestion des stocks et la logistique alternative.
- La démarche de « Risk Management », qui a pour but de renforcer le contrôle interne au sein du Groupe, fait aujourd'hui partie intégrante d'un processus déployé de manière systématique sur l'ensemble des divisions.
- En marge de la cellule de Contrôle Interne, la cellule d'Audit HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) a pris ses pleines fonctions de coordination au niveau du Groupe des actions HSE et d'exécution des missions d'audits HSE dans tous les sites.
- Par ailleurs, la Direction Générale de LISI a mis en place une gestion de trésorerie centralisée. Elle a pour principales fonctions de mettre en place un cash pooling mondial par une gestion des flux et des excédents de trésorerie et par la maîtrise des risques de taux et de change.
- Enfin, d'autres chantiers transversaux ont été poursuivis comme :
 - L'intégration de tableaux d'indicateurs de performance et de flux financiers dans le système unifié de gestion du Groupe,
 - Le contrôle d'engagements des investissements majeurs,
 - Le déploiement de la revue juridique de manière plus systématique,
 - La mise en place de la procédure de gestion de crise.
- Le Groupe juge comme satisfaisant les moyens dédiés à la maîtrise du contrôle interne. Les travaux d'audit interne se poursuivront donc sur le même rythme en 2010, une attention particulière sera portée sur les nouvelles entités intégrant le Groupe et sur les thèmes identifiés comme étant à risque.

Conclusion

En 2009, les interventions menées afin de renforcer le niveau de contrôle interne, ont conduit à des recommandations, validées et traitées par les responsables opérationnels concernés dans les délais fixés. Des missions de suivi permettent de s'assurer ultérieurement de leur concrète application.

Le Groupe s'inscrit ainsi dans une démarche de progrès permanent. En s'appuyant sur une connaissance toujours perfectible et une implication forte des responsables opérationnels dans les processus clés, elle facilite ainsi le développement et l'amélioration du contrôle interne dans le temps.

Gilles KOHLER
Président du Conseil d'Administration

2 - Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société LISI - Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société LISI et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Paris La Défense, le 18 mars 2010

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Laurent Genin
Associé

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Exincourt, le 18 mars 2010

Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

3 - Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés - Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Paris La Défense, le 18 mars 2010

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Laurent Genin
Associé

Exincourt, le 18 mars 2010

Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

4 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société LISI S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont

décrites dans la note 2.2.2 de l'annexe des comptes consolidés. C'est dans ce contexte incertain que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos propres appréciations.

La direction du Groupe LISI est amenée à retenir des jugements et estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs, les provisions et les impôts différés, exposées dans les notes 2.2.2, 2.2.8.5, 2.2.14 et 2.2.19.5 de l'annexe. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, revu par sondages les calculs effectués par la société, examiné la documentation disponible et vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.2.7.1, 2.2.8.5 et 2.5.1.1 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes mentionnées ci-avant donnent une information appropriée.

La note 2.2.15 précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et avantages au personnel fondés sur des actions. Ces engagements ont fait l'objet d'évaluations externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que les notes 2.2.15 et 2.5.4.2 de l'annexe aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 18 mars 2010

Salustro Reydel

Membre de KPMG International

Laurent Genin

Associé

Exincourt, le 18 mars 2010

Exco Cap Audit

Pierre Burnel

Associé

5 - Rapport général des Commissaires aux Comptes - Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LISI S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de

difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 3.1 de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte incertain que nous portons à votre connaissance nos propres appréciations.

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les titres de participation et les provisions pour dépréciation de ces titres constituées par votre société lorsque leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur d'usage, ainsi qu'indiqué dans la note 3.1.b de l'annexe aux comptes annuels.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 18 mars 2010
Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Laurent Genin
Associé

Exincourt, le 18 mars 2010
Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

6 - Projet de résolutions

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2010

ORDRE DU JOUR

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation des résultats ;
- Autorisation de rachat par la société de ses propres actions ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution – Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 21 797 508 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve notamment les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé, ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts, pour un montant global de 20 153 €.

Deuxième résolution – Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du Code de Commerce au 31 décembre 2009, faisant ressortir un bénéfice de 9 421 721 €.

Troisième résolution – Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, approuve les éléments indiqués dans ce rapport.

Quatrième résolution – Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs en ce qui concerne l'exercice 2009, et de leur mandat aux Commissaires aux Comptes.

Cinquième résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

• bénéfice de l'exercice, soit la somme de	21 797 508 €
• augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	41 516 975 €
Soit, au total	63 314 483 €

constitue le bénéfice distribuable, que le Conseil d'Administration propose de répartir ainsi :

- aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 0,70 € par action, soit la somme de 7 527 702,70 € qui sera mise en paiement le 7 mai 2010

- au compte report à nouveau, le solde, soit la somme de 55 786 780,30 € étant précisé que ce poste sera augmenté du montant des dividendes afférents aux actions possédées par la Société à la date de détachement du coupon.

Le dividende revenant à chaque action est de 0,70 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI est de 0,70 €.

En outre, l'Assemblée Générale reconnaît qu'il lui a été rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes, par action :

Exercice clos le 31 décembre 2006 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,30 €
Exercice clos le 31 décembre 2007 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,50 €
Exercice clos le 31 décembre 2008 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,20 €

Sixième résolution – Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme :

- annule l'autorisation d'achat donnée le 29 avril 2009 ;
- autorise, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, le Conseil d'Administration, à procéder, par tous moyens, à des rachats de ses propres actions, représentant jusqu'à 10 % du capital social de la société, correspondant à 1 075 386 actions, à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 537 693 actions ;
- décide que les actions acquises auront les utilisations suivantes :
 - l'animation sur le marché du titre par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ;
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

L'acquisition ou la cession des titres pourront être effectuées par tous moyens et à toute époque, et ce dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou hors marché, y compris par l'utilisation d'instruments dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré.

La société s'engage à rester en permanence dans les limites fixées par l'article L.225-209 du Code de Commerce.

Cette autorisation s'appliquera dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix supérieur à 50 € hors frais d'acquisition,

Le montant maximal que LISI S.A. est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 50 €, s'élèvera à 53 769 305 €.

Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de la présente Assemblée.

- donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation et dans les limites décidées ci-avant, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Septième résolution – Formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Table de concordance de l'AMF

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

Incorporation par référence des comptes 2007 et 2008

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 avril 2008 (D.08-235).
- Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 avril 2009 (D.09-270).

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809 / 2004

	Chapitre	Page
1. Personnes responsables		
- Personnes responsables	1	6
- Déclarations des personnes responsables	1	6
2. Contrôleurs légaux des comptes		
- Noms et adresses des contrôleurs légaux des comptes	1	6
3. Informations financières sélectionnées		
- Informations financières historiques	1	8
- Informations financières intermédiaires	NA	NA
4. Facteurs de risques		
	3	36 à 39
	5	72 à 75
5. Informations concernant l'émetteur		
- Histoire et évolution de la société	1	10
- Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	1	10
- Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	1	10
- Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	1	11
- Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire	1	6 - 10 - 12
- Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	2	16 à 22
	3	28
- Investissements	2	14 à 22
- Principaux investissements réalisés	3	28
	3	34 - 39 - 40
	4	65 - 66
- Principaux investissements en cours	3	39 - 40
- Principaux investissements que compte réaliser l'émetteur	NA	NA

6. Aperçu des activités		
- Principales activités	2	14 - 15
- Principaux marchés	2	14 -15
- Événements exceptionnels	3	50
- Degré de dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	5	74 - 75
- Positionnement concurrentiel	2	14 - 15
7. Organigramme		
- Description du Groupe	1	7
- Liste des filiales importantes	3	35
	4	69
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
- Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées ou toute charge majeure pesant dessus	3	39 - 40
	4	65 - 66
- Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	3	44
	5	73 - 74
9. Examen de la situation financière et du résultat		
- Situation financière	2	16 à 22
	4	58 - 59
- Résultat	3	24 à 27
	4	60 à 63
- Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	3	34 - 36 à 39
	5	73 à 75
- Explication du changement du chiffre d'affaires ou des produits	2	16 - 17
- Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	3	36 à 39
10. Trésorerie et capitaux		
- Informations sur les capitaux	3	27 - 43 - 44
	4	58 - 63
	6	78 à 80
- Source et montants des flux de trésorerie	3	26
	4	62
- Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	3	36 - 37 - 41 - 46 à 48
- Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	NA	NA
- Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus	NA	NA
11. Recherche et développement, brevets et licences	3	39 - 40 - 49
12. Informations sur les tendances		
- Principales tendances ayant affecté la production depuis la fin du dernier exercice	2	16 à 22
	4	58 - 59
- Engagement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	3	55 - 56
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA	NA
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale		
- Organes d'administration et de direction	6	87 à 89
- Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	6	89

15. Rémunération et avantages		
- Montant de la rémunération et avantages en nature	3	54
	4	69
	6	90 - 91
- Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, de retraites, ou d'autres avantages	3	45 - 54
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
- Date d'expiration des mandats actuels	6	87 à 89
- Contrat de service liant les membres des organes d'administration	NA	NA
- Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	6	84
- Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	6	82 à 84
17. Salariés		
- Nombre de salariés	2	14 - 15 - 18 à 21
	4	69 - 70
	6	85
- Participation et stock-options	3	54
	6	85 à 87 - 91
- Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	6	85 à 87 - 91
18. Principaux actionnaires		
- Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	1	8
	6	80
- Existence de droits de vote différents	1	11 - 12
	6	80
- Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	6	80
- Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA
19. Opérations avec des apparentés	3	54
	4	69
	6	80 - 81
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
- Informations financières historiques	4	70
- Informations financières pro forma	NA	NA
- Etats financiers	4	60 à 63
- Vérification des informations historiques annuelles	NA	NA
- Date des dernières informations financières	NA	NA
- Informations financières intermédiaires	NA	NA
- Politique de distribution des dividendes	3	44
	4	58 - 61 - 70
	6	78
	7	101
- Procédures judiciaires et d'arbitrage	NA	NA
- Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice	NA	NA
21. Informations complémentaires		
- Capital social	6	78 à 80
- Acte constitutif et statuts	1	11 - 12
22. Contrats importants	5	74
23. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts	7	97 à 100
24. Documents accessibles au public	1	6 - 12
25. Informations sur les participations	4	69

Glossaire

- **ACE** : Amélioration Continue vers l'Excellence.
- **AFEI** : Association Française des Entreprises d'Investissement.
- **AGE** : Assemblée Générale Extraordinaire.
- **AGM** : Assemblée Générale Mixte.
- **AGO** : Assemblée Générale Ordinaire.
- **AMF** : Autorité des Marchés Financiers.
- **BFR** : Besoin en Fond de Roulement.
- **BSAR** : Bon de Souscription d'Action Remboursable.
- **B.U.** : Business Units : Unité d'affaires.
- **CAF** : Capacité d'Autofinancement.
- **Capitaux engagés** : Capitaux Propres + Endettement Financier Net.
- **CDN** : Certificat de Dépôts Négociable.
- **CIR** : Crédit Impôt Recherche.
- **CET** : Contribution Economique Territoriale.
- **CNC** : Conseil National de la Comptabilité.
- **CRBF** : Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.
- **CRC** : Comité de Réglementation Comptable.
- **CVAE** : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.
- **DIF** : Droit Individuel à la Formation.
- **EBIT** : Résultat d'exploitation diminué de la participation des salariés.
- **EBITDA** : EBIT augmenté des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation et diminué des reprises de provisions d'exploitation.
- **EFN** : Endettement Financier Net.

LISI AEROSPACE
Tour Gamma « A » - 193 Rue de Bercy
F – 75582 PARIS CEDEX 12

Tel.: + 33 (0)1 44 67 85 85
Fax: + 33 (0)1 43 40 88 76
Website: www.lisi-aerospace.com

LISI MEDICAL
19 Chemin de la Traille
NEYRON
F – 01701 MIRIBEL

Tel.: + 33 (0)4 78 55 80 00
Fax: + 33 (0)4 72 25 81 61
Website: www.lisi-medical.com

LISI AUTOMOTIVE
28, Faubourg de Belfort – BP 19
F – 90101 DELLE CEDEX

Tel.: + 33 (0)3 84 58 63 00
Fax: + 33 (0)3 84 58 63 02
Website: www.lisi-automotive.com

LISI COSMETICS
13 rue Moreau
F – 75012 PARIS

Tel.: + 33 (0)1 43 07 98 50
Fax: + 33 (0)1 43 43 65 93
Website: www.lisi-cosmetics.com

LISI
Tour Gamma « A » - 193 Rue de Bercy
F – 75582 PARIS CEDEX 12
Head Office
Le Millenium – 18 rue Albert Camus
BP 431 – 90008 BELFORT CEDEX

Tel.: + 33 (0)3 84 57 00 77
Fax: + 33 (0)3 84 57 02 00
Website: www.lisi-group.com

- **ETP** : Equivalent Temps Plein.
- **ETPMP** : Equivalent Temps Plein Moyen Payé.
- **FCPE** : Fond Commun de Placement Entreprise.
- **Flux net sur l'activité** : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation = CAF + variation des BFR d'exploitation.
- **Free Cash Flow (FCF)** : Capacité d'autofinancement diminuée des variations des stocks, des BFR et des investissements industriels nets.
- **GEARING** : Rapport de l'Endettement Financier Net sur les Capitaux Propres consolidés part du Groupe.
- **HSE** : Hygiène, Sécurité, Environnement.
- **LSF** : Loi Sécurité Financière.
- **MV** : Moins Value.
- **OBSAR** : Obligation avec Bons de Souscription d'Action Remboursable.
- **PASE** : Plans d'Amélioration Sécurité Environnement.
- **PCA** : Produits Constatés d'Avance.
- **PEG** : Plan d'Epargne Groupe.
- **PV** : Plus Value.
- **Retour sur capitaux investis (ROCE)** : Rapport entre l'EBIT et la moyenne des capitaux engagés des années N et N-1.
- **Retour sur capitaux propres (ROE)** : Rapport entre le résultat net et les capitaux propres.
- **RSPVLT** : Réserve Spéciale des Plus Values à Long Terme.
- **Taux de rotation du capital flottant** : Rapport entre les volumes annuels échangés et le nombre de titres du flottant.
- **TMCA** : Taux Moyen de Croissance Annuel.
- **TPI** : Titre au Porteur Identifiable.
- **TRS** : Taux de Rendement Synthétique (rapport entre les heures machines travaillées et les heures totales disponibles).
- **UGT** : Unité Génératrice de Trésorerie.
- **VMP** : Valeur Mobilière de Placement.
- **VNC** : Valeur Nette Comptable.

